

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

PÉDAGOGIE

LA DIGNITÉ DU SERMENT

Dans une circulaire à son clergé, en date du 29 septembre 1928, S. G. Mgr l'Evêque de Gaspé, a parlé comme suit de la dignité et de la sainteté du serment:

"A la retraite, je vous ai déjà signalé la lettre pastorale de Son Éminence Archevêque de Québec, sur la sainteté du serment. Il y a là, exprimée avec une clarté et une précision remarquables, la doctrine qu'il importe à nos fidèles de bien connaître. Notre ancienne discipline de Rimouski, qui prescrivait aux curés de parler sur ce sujet au moins deux fois par année, est passablement tombée en désuétude. La gravité de la question, au double point de vue théorique et pratique, nous impose l'obligation de ne pas manquer d'utiliser, pour le profit de notre peuple, l'émotion causée par la lettre pastorale de Son Éminence. L'Honorable Premier Ministre de la Province qui, à titre de Procureur général, est en mesure de connaître la profondeur de la plaie du parjure juridique, a ordonné une distribution de la Lettre de notre Primat, dans toutes les écoles de la Province; et Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique, en se rendant à cet ordre, a donné des directions aux titulaires de chaque école pour que cette Lettre soit lue et commentée plus d'une fois, suivant l'opportunité des occasions.

"Nous ne pouvons faire moins. L'occasion des élections de toute nature qui font partie de notre vie publique, l'époque de la prestation du serment des officiers municipaux, scolaires ou autres, de l'ouverture des cours de justice, doit nous inciter à donner *in omni patientia et doctrina* de salutaires enseignements sur une question importante qui constitue une base de la société. L'école et les catéchismes sont encore des champs ouverts pour pénétrer les esprits et les cœurs d'un religieux respect envers la majesté du Dieu appelé à appuyer, du témoignage de sa sincérité, la déclaration faite par celui qui prête serment."

F.-X., évêque de Gaspé.

PENSÉES SUR L'ÉDUCATION

Au point de vue de l'élève, la méthode est l'art d'étudier; au point de vue du maître, c'est l'art d'enseigner. On ne s'occupe généralement que de la dernière; c'est un tort.

Comprendre c'est bien; s'assimiler c'est mieux.

L'indulgence pour le vice est une conspiration contre la vertu.

Rester maître de soi est le meilleur moyen de devenir maître des autres.

"L'augmentation de l'instruction n'amène pas du tout une augmentation de moralité. Ce n'est pas l'instruction qui moralise, c'est l'éducation religieuse. Le christianisme doit être la base de l'instruction du peuple.

... L'enseignement doit être chrétien.

... L'école est un sanctuaire d'où la religion ne saurait être bannie.

VICTOR COUSIN,

LES ÉCOLES NORMALES DE FILLES DE LA PROVINCE QUÉBEC

Origine, but, programme, fonctionnement

La première de ces institutions remonte à l'année 1857 et fut fondée, à Québec, par l'honorable Chauveau. Confiée aux Ursulines, elle fut placée sous la direction du principal de l'école des garçons, fondée la même année par le même. Elle subsiste encore et constitue la section des filles de l'École normale Laval.

Sur l'initiative de NN. SS. les évêques, les gouvernements Gouin et Taschereau établirent les seize autres écoles normales de filles qui existent aujourd'hui dans la Province.

Voici, en un tableau, les dates de fondation de chacune, avec l'endroit de leur établissement, ainsi que les Congrégations auxquelles elles furent confiées:

<i>Montréal</i> , Congr. Notre-Dame.....	1899
<i>Rimouski</i> , Ursulines.....	1904
<i>Chicoutimi</i> , Bon-Pasteur de Québec.....	1906
<i>Trois-Rivières</i> , Ursulines.....	1907
<i>Nicolet</i> , Sœurs de l'Assomption.....	1907
<i>Hull</i> , Sœurs Grises d'Ottawa.....	1908
<i>Valleyfield</i> , SSrs des SS. Noms de J. et de M.....	1908
<i>Joliette</i> , Congr. N.-D.....	1911
<i>St-Hyacinthe</i> , SSrs de la Présentation.....	1911
<i>St-Pascal</i> , Congr. N.-D.....	1913
<i>Beauceville</i> , SSrs de Jésus-Marie.....	1922
<i>St-Jérôme</i> , SSrs de Ste-Anne.....	1923
<i>Sherbrooke</i> , Congr. N.-D.....	1922
<i>Gaspé</i> , Ursulines.....	1924
<i>Roberval</i> , Ursulines.....	1925
<i>Mont-Laurier</i> , SSrs de Ste-Croix.....	1926

BUT ET ORGANISATION

Le but de l'École normale est de former des institutrices pour l'école primaire. L'École normale est donc une institution pédagogique destinée à procurer aux jeunes filles la compétence nécessaire à l'enseignement de l'enfance. Ce n'est pas peu de chose. Ces jeunes filles doivent compléter leur propre formation intellectuelle, religieuse et morale, mais surtout acquérir la science de l'enseignement et de l'éducation. A cette fin, elles ont à suivre leurs cours personnels, puis à faire la classe à des enfants d'une école d'application, annexée à l'École normale. De là leur nom d'élèves-institutrices.

L'enseignement leur est donné à elles-mêmes par les religieuses, par un professeur laïque et par le principal. La congrégation nomme une Sœur directrice pour l'École normale, et une autre Sœur à la direction de l'école annexe. Le principal, en sa qualité de supérieur de l'institution, en contrôle toute l'économie pédagogique. Il est désigné au poste par son évêque, et nommé par le gouvernement (ainsi que le professeur laïque) sur proposition du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Le gouvernement n'a pas la propriété de l'établissement, mais accorde un octroi annuel, sur lequel sont pris les salaires et un certain nombre de bourses partielles. La pension de l'élève ne peut dépasser \$120.00.

Les écoles normales sont régies immédiatement par le Surintendant de l'Instruction publique, sous le contrôle du Secrétaire de la Province. Les programmes et règlements scolaires qui les concernent sont édictés par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, dont fait partie et que préside le Surintendant, et sanctionnés par le Lieutenant-Gouverneur-en-conseil.

Un Inspecteur Général des écoles catholiques de la Province de Québec, qui est actuellement M. le Commandeur C.-J. Magnan, premier titulaire, d'ailleurs, de la fonction, établie il y a une quinzaine d'années, cet Inspecteur Général, dis-je, visite annuellement nos Écoles normales.

Tout le monde sait que le Surintendant actuel de l'Instruction publique est l'honorable Cyrille-F. Delâge.

Quant aux principaux, ce sont, en ce moment, les suivants: S. G. Mgr Ross, Gaspé; M. l'abbé J.-J. Dubé, Québec; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, Montréal; M. le chanoine Ls Côté, Rimouski; M. l'abbé N. Degagné, Chicoutimi; M. le chanoine L.-U. Mousseau, Valleyfield; M. l'abbé P. Courte, Hull; M. l'abbé H. Vallée, Trois-Rivières; M. le chanoine I. Gervais, Joliette; M. l'abbé L. Bernard, St-Hyacinthe; M. le chanoine A. Beaudet, St-Pascal; M. le chanoine H. Simard, Sherbrooke; M. l'abbé A. Gagnon, Beauceville; M. l'abbé H. Deslongchamps, St-Jérôme; M. l'abbé Thomas Tremblay, Roberval; M. l'abbé R. Mercure, Mont-Laurier; M. l'abbé A. Pellerin, Nicolet.

PROGRAMME ET FONCTIONNEMENT

Voici maintenant les matières du programme d'études: Pédagogie théorique et pratique, instruction religieuse, langue française, éléments de logique et de morale, histoire et géographie, langue anglaise, mathématiques, enseignement ménager, dessin, lecture, écriture, chant, bienséances, hygiène.—Facultatif: musique instrumentale, sténographie, dactylographie.

Ce programme est substantiellement le même qu'il a toujours été. Il se ressent toutefois du remaniement assez considérable qu'a subi notre organisation scolaire en 1923. Jusqu'alors il y avait eu chez nous trois sortes d'écoles primaires: les écoles élémentaires, les écoles modèles et les académies tenues ordinairement par des Frères ou des Religieuses. Les Écoles normales et le Bureau central des examinateurs catholiques donnaient pour ces divers degrés d'enseignement des diplômes appropriés. Depuis 1924, il n'y a plus que deux types d'écoles primaires: les écoles *élémentaires* et les écoles *complémentaires*. Les premières comprennent les enfants des six premières années, répartis en trois cours: *inférieur*, *moyen*, *supérieur*, de deux années chacun. Les secondes sont constituées par les élèves de septième, et de huitième année, c.-à-d., de l'ancien cours académique. L'instruction élémentaire strictement nécessaire à la moyenne des enfants étant jugée suffisante après la sixième année, ceux qui veulent pousser plus loin leurs études trouvent comme un *complément* dans l'école complémentaire, qui sert aussi de transition aux écoles spéciales.

À l'école complémentaire, on perfectionne les matières *communes*, comme l'instruction religieuse, le français, etc. Mais on y a ajouté quatre *sections* particulières: agricole, commerciale, industrielle, pour les garçons, ménagère, pour les filles. Et c'est là la nouveauté introduite dans l'organisation scolaire, et qui constitue, avec une répartition des Cours et des matières différente de l'ancienne, le "nouveau programme" actuellement en vigueur.

Il a fallu, en conséquence, modifier également les règlements et le programme des écoles normales. On a commencé par abolir le "diplôme élémentaire". Il n'est plus délivré que deux diplômes: l'un nommé *élémentaire*, pour écoles élémentaires, et l'autre, nommé *supérieur*, pour écoles complémentaires. Le mot "modèle" a disparu, mais la chose qu'il signifiait demeure sous le terme d'"élémentaire". Le diplôme élémentaire d'aujourd'hui a exactement la valeur du diplôme modèle d'autrefois. Ce qui a été aboli, c'est le diplôme du premier degré, de valeur assez minime, et l'on a gardé les deux autres sous des noms différents, savoir, le diplôme *modèle* et le diplôme *académique*, devenus les brevets *élémentaire* et *supérieur*, comme il vient d'être dit. Ces brevets comprennent un certificat de compétence relativement à l'enseignement ménager. Ils sont signés par le Principal et contresignés par le Surintendant.

On aimera peut-être à connaître la formule de nos diplômes. La voici:

Je certifie que Mlle..... née à..... âgée de dix-sept ans (ou plus), professant la religion catholique, a suivi le cours d'études de l'École normale de..... durant deux ans (ou plus), qu'elle a donné, dans l'École d'application attachée à cette École, l'enseignement exigé par les règlements scolaires, et que, ayant subi (avec ou sans note) l'examen requis par lesdits règlements, elle mérite de recevoir un diplôme (degré), ainsi qu'un certificat de compétence pour l'enseignement des matières spéciales de la section ménagère.

De plus, n'ayant rien remarqué dans ses mœurs, sa conduite, ou son caractère, qui la

rende impropre à exercer les fonctions d'institutrice, je crois devoir vous (au Surintendant) la recommander pour qu'il vous plaise de lui conférer un diplôme l'autorisant à enseigner dans la Province de Québec. (Suit la collation).

La réforme opérée en 1923 s'est étendue à la période d'entraînement pédagogique. Il suffisait d'un an autrefois pour obtenir un brevet. Deux années sont désormais requises pour l'un ou l'autre diplôme. Toutefois, le cours d'études lui-même est de trois ans, comprenant les trois anciens cours élémentaire, modèle et académique sous les dénominations nouvelles de *cours élémentaire, 1ère année, cours élémentaire, 2e année, et cours supérieur*. Ces trois cours correspondent aux 7e, 8e, et 9e années d'études; ce qui fait qu'on ne doit admettre à l'École normale que des aspirantes ayant fait leur sixième année. Un examen d'admission le constate.

Le diplôme élémentaire requiert donc les deux années de cours élémentaire, et le diplôme supérieur, le cours élémentaire, 2e année, et le cours supérieur. Il est loisible évidemment de conquérir les deux diplômes successivement. Mais, en fait, le cas est rare, faute de ressources ou de compréhensions de la part des familles.

L'année scolaire se divise en trois termes, suivis chacun d'un examen. L'examen final porte sur les trois périodes. Pour la simple obtention du diplôme, 60% des points sont exigés; pour la note: *avec distinction*, 75%, et pour la note: *avec grande distinction*, 90%.

L'examen final comporte une épreuve écrite, une épreuve orale, et une épreuve pratique, ou d'enseignement. L'épreuve orale est de caractère exclusivement pédagogique et insiste sur la direction et la tenue d'une école. Le tarif des points, dans les diverses matières de l'examen, est déterminé par les *Règlements des écoles normales*, inclus dans les *Règlements du Comité catholique* (du Conseil de l'Instruction publique). C'est également là qu'on trouve le programme d'études exposé en détail pour les trois cours, et, d'une manière générale, tout ce qui concerne le fonctionnement de l'École normale.

On sait que le Comité catholique est composé de tous les évêques de la Province et d'un nombre égal de laïques catholiques nommés par le Gouvernement.

Le principal adresse au Surintendant, en même temps qu'un état détaillé de l'examen final, un rapport des opérations de l'école durant l'année scolaire. Ce rapport fait partie de celui que transmet le Surintendant au Secrétaire provincial lors de la session de l'Assemblée législative.

CONCLUSION

L'enseignement dans les écoles de la province de Québec est organisé de façon à donner satisfaction à tous les intéressés en la matière: savoir, la famille, l'Église, l'État. Entre ces deux derniers il y a pacte sincère, qui laisse à chacun sa place dans une harmonieuse collaboration, et qui est observé loyalement. Dans cette œuvre commune où la religion et la patrie sont intéressées à un si haut point, l'École normale joue un rôle de première importance. Dirigée par des prêtres, des religieuses, des professeurs d'une compétence et d'une dignité éprouvées, contrôlée par les plus hautes autorités religieuses et civiles, elle offre, aux yeux de toute personne de bonne foi, les meilleures garanties d'une bonne formation professionnelle.

Le Bureau central des examinateurs catholiques donne aussi des certificats d'études avec permis d'enseigner, qui ont la même valeur légale que nos diplômes. Les jeunes filles qui reçoivent ces "diplômes" et qui se livrent à l'enseignement rendent de grands services et méritent assurément toute l'estime et la considération du public. Il n'est que juste toutefois de reconnaître que les diplômées d'École normale, apprenant leur métier par la pratique de ce métier, reçoivent un entraînement qui manque aux premières: toutes choses égales d'ailleurs quant au talent, à l'instruction et au zèle. Les unes et les autres exercent, dans notre société, une fonction des plus nobles, des plus utiles, et des plus difficiles aussi. La tâche est dure d'enseigner, et, pour une jeune fille de 17 à 20 ans, de tenir école, qu'on veuille bien le croire. Elle a besoin de l'appui moral de tous, et spécialement des familles qui lui confient leurs enfants. Je parle évidemment de celle qui comprend sa mission et qui s'y consacre sans réserve. Donnant, donnant. Elle donne quelque chose qui ne s'apprécie point à prix d'argent: son dévouement, son abnégation, son âme. Son temps aussi et son travail. Qu'on lui donne la vie, et qu'on ne lésine point! Qu'on l'entoure surtout de respect, d'estime et d'affectueuse reconnaissance.

N. DEGAGNÉ, ptre,
Principal de l'École normale de Chicoutimi.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE NORMALE DE RIMOUSKI

Pour nous rendre au désir exprimé à Monsieur le Principal par Monsieur l'Inspecteur général au cours de sa dernière visite annuelle, nous venons vous faire l'exposé de l'organisation actuelle de l'École normale de Rimouski, au point de vue pédagogique.

CLASSES DE PÉDAGOGIE THÉORIQUE ET PRATIQUE

Nos élèves-institutrices reçoivent régulièrement, chaque semaine, trois leçons de pédagogie, d'une heure chacune. Les deux premières de ces leçons sont théoriques et se donnent: au cours supérieur, par Monsieur le Principal, aux cours de première et de deuxième année, par la Directrice de l'enseignement de l'École d'application, ou par d'autres religieuses.

L'École normale de Rimouski a l'inappréciable avantage de posséder *son* manuel de pédagogie, œuvre de Monseigneur Ross, premier principal de l'Institution. C'est ce manuel, vrai bien de famille, que les élèves ont entre les mains. Pendant les trois années du cours, elles en étudient les méthodes rationnelles et s'efforcent de les mettre en pratique dans leur enseignement.

Ces deux classes de pédagogie théorique, tout en ayant pour but d'enseigner aux élèves les principes de la pédagogie, réservent cependant une large place aux applications pratiques sur la manière de préparer une leçon, surtout au cours de deuxième année où la méthodologie spéciale de chaque matière est étudiée d'une manière plus approfondie. De plus, la facilité d'élocution des élèves est l'objet d'une attention spéciale, ce que l'on fait d'ailleurs dans toutes les classes.

Quant à la troisième leçon de pédagogie mentionnée plus haut, elle se donne tous les samedis. Cette leçon est pratique et se donne par la Directrice de l'École d'application, devant tous les cours réunis, à moins que, pour des raisons spéciales, on ne juge à propos de ne réunir que les élèves qui aspirent à obtenir le diplôme. La classe porte sur la méthodologie appliquée à l'une ou à l'autre des matières du programme, et a pour but d'initier les élèves à la préparation des leçons et à la manière de les donner.

La Directrice emploie la première partie de la classe à donner elle-même une leçon qui sert de modèle aux élèves-institutrices; elle indique ensuite quel sera le sujet de la leçon à préparer pendant la semaine suivante. Une normalienne est alors appelée à développer devant ses compagnes la *fiche* préparée pendant la semaine précédente. (A l'École normale, on donne le nom de *fiche* à la préparation de classe écrite que font les élèves). Quelques compagnes complaisantes deviennent ses élèves. . . La classe achevée, on se réserve quelques minutes pour apprécier le travail de la débutante: ce qui se fait par les élèves elles-mêmes qui ont suivi la leçon. Les remarques, parfois fort judicieuses, que nous avons recueillies sur les lèvres de nos jeunes filles, au cours des classes pratiques, nous ont prouvé que nos élèves ne manquent pas d'esprit d'observation et savent tirer un réel profit de ces exercices.

Afin de contrôler l'attention que les élèves-institutrices apportent à suivre ces classes pratiques, on les soumet à une épreuve écrite à la fin de chaque terme: un but précis de leçon leur est proposé, et chaque concurrente en fait le sujet d'une préparation de classe détaillée, en suivant la marche rationnelle de la pédagogie.

Ces leçons théoriques et pratiques servent à la préparation générale et éloignée des classes. L'organisation est complétée par l'enseignement que les élèves-institutrices donnent aux petits élèves de l'école annexée à l'École normale.

ENSEIGNEMENT A L'ÉCOLE D'APPLICATION

Notre École d'application a sa Directrice spéciale, laquelle, dans l'exercice de ses fonctions, relève de Monsieur le Principal. Cette Directrice est secondée par quelques religieuses dans son travail de surveillance de l'enseignement. C'est le corps des surveillantes de l'enseignement pratique.

Voici comment se fait la préparation immédiate des leçons. Dès les premiers jours de la rentrée de septembre, on assigne à chaque élève du brevet un groupe d'élèves à qui elle aura

à enseigner une matière pendant quelques semaines. Chaque institutrice est invitée à prendre connaissance de son programme. Dans ce but, on lui met entre les mains les "Règlements du Comité Catholique" et la "Répartition mensuelle du programme", par Brionne et Miller.

Les préparations de classes, écrites dans un cahier spécial nommé "Cahier de fiches", commencent aussitôt et sont remises à la Directrice et aux surveillantes, qui en font la correction assez tôt pour que la débutante ait le temps de s'assimiler sa préparation avant de se rendre auprès de ses élèves. Il est de règle qu'on ne se présente jamais en classe sans avoir sa fiche et se l'être assimilée préalablement. Quatre fois la semaine pour les matières essentielles, comme le français et l'arithmétique, et deux fois pour les matières accessoires, la jeune institutrice se rend à sa classe qui dure trois quarts d'heure. Les surveillantes se trouvent aussi à l'externat et suivent les classes de façon à se rendre compte de ce qui s'y fait, mais sans gêner l'initiative de la maîtresse, se réservant de lui faire plus tard les remarques opportunes. Après quelques semaines d'enseignement, l'institutrice subit un examen oral. On lui confie ensuite un nouveau groupe d'élèves à qui elle enseignera une autre matière, tandis qu'une compagne la remplace. Toutes les élèves qui aspirent au brevet doivent enseigner à l'École d'application pendant toute la 2^{ème} et la 3^{ème} années de leur cours.

Deux fois la semaine, le jeudi et le dimanche, les surveillantes de l'enseignement pratique se rendent dans une salle de l'École normale où elles peuvent faire venir les élèves-maîtresses qu'elles dirigent soit en particulier, soit en groupe, afin de leur communiquer les observations qu'elles ont recueillies en surveillant leurs classes, ou encore, afin de leur fournir certains renseignements nécessaires à la préparation prochaine des leçons.

L'élève-institutrice qui est déchargée d'une classe à l'externat doit initier la compagne qui lui succède dans la même classe. Dans ce but, elle est tenue d'accompagner la nouvelle maîtresse, la première fois qu'elle se rend en classe, afin de donner une leçon en sa présence. Il y a parfois grand intérêt à observer comment nos normaliennes prennent à cœur leur rôle "d'initiatrices" qui met leur responsabilité en jeu!...

CLASSES-MODÈLES

Outre l'enseignement pratique à l'École d'application, nous avons encore, chaque mois, nos classes-modèles auxquelles assiste tout le personnel de l'École normale. Ces classes sont de deux sortes: ou l'institutrice enseigne à un seul groupe d'élèves une matière du programme; ou bien, elle est en présence d'une classe d'une trentaine d'élèves répartis en trois ou quatre années du cours primaire. Le travail se complique alors: il lui faut occuper utilement les groupes d'enfants qui ne reçoivent pas l'enseignement de la maîtresse, pendant qu'elle donnera une leçon orale à un seul groupe d'élèves. Ce dernier genre d'exercice a pour but immédiat de préparer nos futures éducatrices au rôle qu'elles auront à jouer plus tard dans les écoles primaires composées de plusieurs divisions.

Voici comment on prépare ces classes-modèles. Deux semaines à l'avance, la Directrice de l'enseignement pratique réunit les élèves-institutrices et les prépare à assister d'une manière intelligente à la classe qui sera donnée à l'externat. A cette fin, elle revoit avec les élèves les directions générales et la marche à suivre de la Pédagogie, relative aux matières qui seront enseignées. Puis elle détermine le sujet des deux leçons à donner et désigne les deux élèves-institutrices qui doivent enseigner devant leurs compagnes. Celles-ci s'occupent alors de leur préparation écrite, la font contrôler, et pendant la semaine qui précède leur classe, s'exercent *activement*, en se servant de leurs compagnes comme élèves, ou même des petits externes, autres que ceux à qui elles enseigneront. Au jour désigné, les classes ordinaires de l'École normale sont suspendues et tout le personnel se réunit à la salle de l'externat où les deux institutrices préparées donnent leur classe au groupe d'externes désigné. L'exercice dure une heure: chaque élève-maîtresse ayant une demi-heure à sa disposition. Les autres élèves-institutrices doivent observer leurs compagnes qui enseignent afin de profiter elles-mêmes de leur expérience. Le dimanche suivant, Monsieur le Principal donne la critique des deux classes-modèles, appréciant les leçons données tant au point de vue du fond que de la forme, en tenant compte du travail et des aptitudes des jeunes débutantes.

Ordinairement, toutes les élèves du cours supérieur sont tenues de préparer et de donner une leçon-modèle, dans le cours de l'année, ce que font aussi quelques élèves de deuxième année. Nous avons ainsi en moyenne six séances de classes-modèles par année, en tenant compte de celle qui a lieu au cours de la visite de Monsieur l'Inspecteur général, ce qui permet à une quinzaine d'élèves de figurer d'une manière active. Ajoutons que ces classes-modè-

les donnent un excellent résultat, excitent l'émulation et développent l'initiative de nos élèves. Ici, comme ailleurs, le temps fait défaut pour faire davantage.

De plus, bien que les élèves-institutrices n'aient de rapports avec les enfants de l'externat que pendant les heures où elles enseignent, on les habitue à considérer ces petits élèves comme "leurs enfants", et l'école annexe comme "leur école". Ainsi, les élèves-maîtresses s'intéressent à leurs élèves à qui elles envoient quelques gâteries aux jours de fête, secourent les plus pauvres, autant que leurs ressources le permettent. La distribution des prix à l'École d'application est toujours préparée de manière à offrir aux futures éducatrices un modèle de ce qu'elles pourront faire elles-mêmes dans leurs écoles de campagne. Ces années dernières, les élèves-institutrices ont même pris l'initiative d'offrir à leurs jeunes élèves quelques prix spéciaux, ce qui est un excellent moyen d'émulation.

ASSOCIATION PÉDAGOGIQUE SAINTE-URSULE

A ces exercices d'entraînement auxquels se livrent nos jeunes filles, avec un entrain digne d'éloges, viennent s'ajouter nos séances de l'Association pédagogique Sainte-Ursule qui ont lieu trois fois l'année. On y maintient une discussion sur un sujet de pédagogie et on fait la lecture de travaux littéraires préparés par les membres. Monsieur le Principal y ajoute une conférence qui, sans être purement pédagogique, a toujours pour but de préparer nos élèves à leur future mission.

Selon les vues de Monseigneur Ross, qui l'a organisée, notre association a un but plus étendu encore: elle forme à la diction, habitue les élèves à se présenter facilement et les repose en les faisant sortir du cadre habituel des programmes. Ainsi ces fêtes littéraires et musicales parsèment l'année scolaire d'oasis pleines de charmes et d'attraits pour nos enfants.

Pour terminer, disons que l'atmosphère de l'École normale de Rimouski est tout imprégnée de l'idée pédagogique. Tous les professeurs s'efforcent de donner leur enseignement suivant la marche à suivre indiquée au manuel de Pédagogie, de manière que leurs leçons puissent servir de modèles aux élèves. Les conférences du dimanche de Monsieur le Principal viennent encore stimuler l'ardeur et assurer la persévérance dans ce travail de formation.

Les leçons d'enseignement ménager, de tenue de la maison, de couture, d'art culinaire, voire même d'horticulture dans un jardin et un verger spécialement destinés à cet enseignement, entretiennent chez nos élèves l'amour des travaux d'intérieur particuliers à leur sexe. Bref, sans vouloir élever nos jeunes filles au-dessus de leur condition sociale, nous nous efforçons de leur donner une solide éducation intellectuelle et morale qui les prépare au rôle providentiel que la femme canadienne-française est appelée à jouer en cette région de la Province de Québec.

(Avril 1929)

L'ÉCOLE NORMALE DE RIMOUSKI.

DU TRAVAIL ATTRAYANT DANS L'ÉDUCATION

Dans l'éducation, je ne prise pas outre mesure le principe d'autorité, et j'aime que la liberté y ait sa place comme dans la famille; j'aime qu'on se serve du plaisir pour attirer l'enfance et l'appivoiser au travail. Non que je partage la théorie du travail attrayant. Laissons au travail le caractère que Dieu lui a donné, celui d'une peine: ce n'est pas le travail qu'il faut rendre attrayant; c'est le plaisir qu'il faut rendre instructif. Si l'on se borne à donner un tour agréable aux notions utiles, on finira par persuader aux enfants que toute leçon doit leur plaire, et qu'ils peuvent rejeter celles qui s'en dispensent; on établira le droit au plaisir. C'est un peu notre penchant, tous tant que nous sommes: à force d'adoucir l'éducation, nous l'avons efféminée. On vénère, que dis-je! on cajole la liberté de l'enfant; on lui demande la permission de l'instruire, avec serment de l'amuser: on le mène à petits pas, par des sentiers tout parsemés de roses. C'est à merveille; mais prenons bien garde, en mêlant sans cesse l'agréable à l'utile, d'affadir et d'affaiblir l'esprit de l'enfant: c'est comme si l'on sucrerait tous ses aliments pour le faire manger. Qu'il sache de bonne heure qu'apprendre n'est

pas seulement un plaisir et qu'il conçoive la notion du devoir. Qu'il exerce sa raison chaque fois qu'elle peut agir. La raison, chez l'enfant, est plus précoce qu'on ne le croit. Si, par défiance d'elle, on s'adresse toujours à ses autres facultés moins viriles, l'imagination et la sensibilité, si on le tient à la lisière quand il peut marcher tout seul, on amusera son enfance, mais on la prolongera. Or, le but de l'éducation, ce n'est pas de plaire aux enfants, c'est de former des hommes.

H. RIGAULT.

PREMIÈRES IDÉES DE L'ENFANCE SUR LA FORME DE LA TERRE

Je me souviens, qu'étant enfant, je m'étais formé des idées assez singulières du soleil et du ciel. Je les rapporterai ici, parce que tout sert à l'histoire de l'esprit humain, et que les premiers systèmes des peuples doivent souvent leur origine à des idées d'enfant. Je croyais, sur le rapport de mes yeux, que le soleil se levait derrière une montagne et se couchait dans la mer, que le ciel était une voûte qui allait en s'abaissant vers l'horizon, de sorte que je pensais que, si je parvenais jamais jusque-là, je serais obligé de marcher courbé, sans quoi je me casserais la tête contre le firmament. J'entrepris un jour d'atteindre à l'extrémité de la voûte céleste: après avoir marché une heure, voyant qu'elle était toujours à la même distance de moi, j'en conclus qu'il y avait trop loin, mais je n'en restai pas moins persuadé qu'elle existait, et que, si je ne parvenais pas à la toucher, c'est que je n'avais pas d'assez bonnes jambes. Au reste, je me figurais, à la vue des étoiles, que le ciel était percé d'une infinité de petits trous par où la pluie tombait sur la terre, comme par un crible, et que les étoiles n'étaient que la lumière de Dieu, qui sortait, la nuit, par ces petits trous. Cette dernière idée n'était pas si enfantine.

Laissons les enfants croire quelque temps, s'il le faut, qu'ils peuvent atteindre le soleil à l'horizon à force de marcher, comme le croyaient quelques peuples de l'antiquité. Il est bon même qu'ils se convainquent de leur ignorance naturelle par leur expérience, afin qu'ils sentent les obligations qu'ils ont aux hommes qui les instruisent et à ceux qui les ont précédés. Par là, vous leur donnez une conviction de leur faiblesse, vous les préviendrez contre la présomption du savoir, lorsqu'ils en acquerront, parce qu'ils sentiront que, quoiqu'ils en aient l'usage, l'honneur ne leur appartient pas, puisqu'ils le tiennent d'autrui. Si chaque docteur était obligé de remettre chaque partie de sa science où il l'a prise, que lui en resterait-il ?

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

L'ÉDUCATION D'UNE JEUNE BOURGEOISE EN FRANCE AVANT 1789.

Les jeunes personnes portaient alors ce que l'on appelait des corps de robe; c'était un vêtement très juste à la taille, qu'il dessinait fort bien, très ample par le bas, avec une longue queue traînante et ornée de divers chiffons suivant le goût ou la mode. La toilette me coûtait bien quelque chagrin, car on me frisait souvent les cheveux avec des papillotes, des fers chauds, tout l'attirail ridicule et barbare dont on se servait dans ce temps-là. J'avais la tête extrêmement sensible, et le tiraillement qu'il fallait souffrir était si douloureux, qu'une grande coiffure me faisait toujours verser des larmes.

Il me semble que j'entends demander pour quels yeux était cette toilette. Ceux qui feraient cette question sauront que je ne sortais que deux fois la semaine, et s'ils avaient connu les mœurs des bourgeois de Paris de mon temps, ils pourraient remarquer dans l'éducation plus d'un contraste. Il existait des milliers de familles dont la dépense, assez grande en parure, avait pour objet une représentation de quelques heures aux Tuileries, tous les dimanches;

leurs femmes y joignaient celle de l'église et le plaisir de traverser doucement leur quartier, sous les yeux du voisinage. Joignez à cela les visites de famille, les fêtes, les noces, les baptêmes, et vous verrez assez d'occasions d'exercer la vanité.

D'autre part, cette petite personne qui paraissait le dimanche à l'église et à la promenade dans un costume qu'on aurait pu croire sorti d'un équipage, allait fort bien aussi, dans la semaine, en petit fourreau de toile, au marché avec sa mère. Cette enfant, qui lisait des ouvrages sérieux, qui expliquait les cercles de la sphère, qui, à dix ans, se trouvait la meilleure danseuse d'une assemblée, cette enfant était souvent appelée à la cuisine, pour y faire une omelette, éplucher des herbes ou écumer le pot.

MME ROLAND.

LE TRIOMPHE DE LA PAPAUTÉ

La victoire de l'esprit sur la force

Rome est aujourd'hui plus Rome que jamais; la Rome antique, la Rome fille de la louve, la Rome de la force s'est une fois de plus agenouillée devant la Rome de l'esprit, devant la Rome chrétienne.

Une victoire de l'esprit, une victoire remportée par la justice désarmée sur la puissance des canons et des baïonnettes, voilà ce qu'est le grand événement dont le monde ne peut s'empêcher de s'étonner.

Il ne s'en étonne point, lui, le Vicaire du Christ, celui qui scelle ses ordonnances de l'anneau du pêcheur: ne sait-il pas qu'il est Pierre et que contre la puissance qui lui a été donnée les puissances terrestres ne peuvent prévaloir? Ne sait-il pas qu'à défaut des garanties humaines qui ne sont sûres qu'à moitié et qui ne le demeurent pas toujours, il peut compter sur l'assistance divine qui a été promise à l'Eglise et à son chef, et qui ne leur manquera jamais?

C'est lui, ce roi sans armée, qui est le vainqueur. Ceux qui naguère s'emparèrent, par la force, des États Pontificaux, ceux qui voulaient que Rome fût à l'Italie, reconnaissent aujourd'hui leur erreur, ils la répudient et la réparent. Ils rendent au Pape le cœur même de Rome, cette Cité du Vatican, qui n'est pas seulement le centre de la Ville Éternelle, mais aussi le centre du monde catholique, le centre du monde tout entier.

Si le roi de la Cité vaticane est un père, au cœur le plus généreux, pour qui n'existent pas les ambitions terrestres, pour qui les territoires ne sont rien, mis en balance avec le bien de la paix et le bien des âmes, s'il veut bien se contenter de quelques maigres compensations en échange de tout ce qu'il abandonne volontairement à l'Italie, il n'en est pas moins vrai que son droit de souveraineté temporelle est nettement reconnu par le fait même de cet accord, et que c'est de lui que l'Italie tient aujourd'hui ce qui fut à lui et ce qu'il lui laisse.

Quel merveilleux traité de paix, où tout le monde trouve des avantages, où personne n'a la situation de vaincu, où s'établit le plus heureux des états de choses, grâce à la tendresse d'un Père qui ne se souvient point des offenses d'autrefois!

Le droit triomphe et la liberté du Pape. Jamais les catholiques n'avaient cessé de voir au front du Saint-Père sa couronne de souverain temporel; mais il semble qu'aujourd'hui cette couronne rayonne en plein soleil dans ce royaume de la Cité vaticane. Ne dirait-on pas que la colonnade du Bernin en est l'image, comme la coupole de Saint-Pierre est l'image de la tiare? Royaume et royauté, auxquels aucun autre ne saurait ressembler.

Les frontières du nouvel État pontifical, de la Cité du Vatican, peuvent, à première vue, paraître étroites; mais ne renferment-elles pas des trésors inestimables? Et comment l'univers entier n'apercevrait-il pas sur cette assise, d'ailleurs du plus haut prix, du pouvoir temporel, la royauté de l'idée, la royauté de la foi catholique?

L'univers l'aperçoit. Où sont maintenant les dédains, où sont les sarcasmes des ennemis du catholicisme? Leurs cris de rage soulignent leur défaite. La Papauté brille aujourd'hui d'un éclat plus vif que jamais, et de ce prestige le catholicisme va bénéficier dans le monde entier.

En Italie, tout particulièrement, le Concordat qui vient d'être signé entre le Saint-Siège et le gouvernement de M. Mussolini, donne au Catholicisme la plus favorable des situations.

C'est l'accord, si désirable partout et toujours, des deux pouvoirs; c'est le pouvoir civil reconnaissant le pouvoir spirituel, les droits et les lois du pouvoir spirituel; c'est l'un et l'autre se prêtant, dans une mutuelle confiance un mutuel appui; ; c'est pour l'Italie le commencement d'une ère de paix et de grandeur.

Une si grande œuvre et qui promet tant, c'est, avant tout, à la prudence, à la sagesse, à la bonté du Saint-Père qu'elle est due; mais il serait injuste de n'en pas rendre hommage au génie de M. Mussolini.

Quelque jugement que l'on puisse porter sur l'action politique du Duce, il semble bien—et l'évolution même de ses idées le donne encore à penser—qu'il est un de ces hommes que la Providence charge d'une mission particulière dans la vie d'une nation. C'est un constructeur, et qui a compris que l'on ne bâtit qu'en vain la maison si Dieu ne la bâtit pas.

Rétablir dans un pays les organisations des métiers, relever l'agriculture, vouloir des familles nombreuses et les protéger contre le fisc, restaurer partout la discipline et l'autorité, c'est bien; mais ce n'est possible que par la force des vertus et par la vue constante d'une autorité qui n'est pas de la terre.

M. Mussolini a compris que les vertus ne sont assurées que dans la religion, que la discipline des citoyens ne peut durer sans la discipline des âmes, que le relèvement et la grandeur de son pays ne pouvaient se réaliser sans la foi catholique. Franchement, courageusement aussi, il a demandé à l'Église sa collaboration dans l'œuvre nationale, il lui a demandé l'aide qu'elle seule peut donner. Il faut l'en féliciter hautement et en féliciter l'Italie.

(*Le Noël*, de Paris, du 28 février 1929).

CHARLES BAUSSAN.

VERS LE PASSÉ—GLANURES SCOLAIRES

Première société d'instituteurs à Québec

L'Association de la Bibliothèque des Instituteurs du district de Québec, fondée le 15 mars 1845, dans la paroisse de Saint-Roch de Québec, 1845-1857

UN DOCUMENT PRÉCIEUX

Nous avons la bonne fortune de posséder la manuscrit d'une conférence donnée par M. C.-J.-L. Lafrance, premier secrétaire de l'Association des Instituteurs catholiques de la Circonscription de l'École normale Laval de Québec, à l'occasion du dixième anniversaire de fondation de celle-ci, ayant pour titre "*Historique de l'Association de la Bibliothèque des Instituteurs du district de Québec*" (1). Cette société fut la première association d'éducateurs laïques à Québec. En lisant ce travail, écrit de la main même de son auteur, nous avons ressenti bien des impressions diverses en songeant à l'état de vie, rempli de mérite et d'abnégation, qui était le lot des instituteurs de ce temps!...

Nous croyons intéresser vivement instituteurs et institutrices en reproduisant in *extenso* cette remarquable étude de M. C.-J.-L. Lafrance, (2) (3) qui fut à même de faire un exposé précis des années d'activité de cette première association d'instituteurs à Québec, puisqu'il était contemporain de presque tous les membres de cette société.

La lecture de cette causerie, donnée il y a soixante-deux ans, nous reporte bien loin en arrière, nous peint parfaitement l'état dans lequel se trouvaient nos prédécesseurs dans l'enseignement à cette époque de 1845; contraste frappant et éloquent, si nous établissons un parallèle entre la situation du corps enseignant de ce temps et celle de celui d'aujourd'hui.

Nous aimons à souligner, qu'en rappelant la part active prise par les instituteurs laïques, secondés par de sincères amis de l'éducation, dans l'obtention de bienfaisantes réformes dans l'in-

(1). C'est à M. le Lt.-Col. Gaspard-Alfred-L. Lafrance, fils aîné de M. C.-J.-L. Lafrance, que nous devons la possession de ce document. Nous lui réitérons nos sincères remerciements pour cette amabilité.

(2). Né le 13 novembre 1833, décédé à Québec le 12 décembre 1921

(3). Voir notes biographiques dans *L'Enseignement Primaire* d'avril 1929.

térêt de la cause de l'éducation (1845 à 1856), M. Lafrance se fait un devoir de rendre hommage au dévouement et au mérite du clergé canadien, qui, toujours au premier rang, se montra, en tout temps, le défenseur et le vulgarisateur de l'instruction.

Les conseils et le mot d'espoir qui sont exprimés à la fin de l'écrit de M. Lafrance, nous montrent clairement les nobles sentiments qui l'animaient à l'égard de la cause de l'éducation et de ses confrères.

Bref, *L'Histoire de l'Association de la Bibliothèque des Instituteurs du district de Québec*, fait par M. C.-J.-L. Lafrance, est un document précieux qui est tout à son honneur.

Qu'il nous soit permis, avant de présenter la conférence de M. Lafrance, d'ajouter quelques renseignements relatifs à "L'Association de la Bibliothèque des Instituteurs du district de Québec": indications dont on ne fait mention que partiellement dans le texte ci-dessous.

La première association d'instituteurs à Québec fut fondée le 15 mars 1845, à la résidence de M. F.-E. Juneau, ex-professeur à l'École normale Laval de Québec et ex-inspecteur d'écoles (1). Elle fut dénommée sous le titre de "L'Association de la Bibliothèque des Instituteurs du District de Québec". Les anciens instituteurs suivants en furent les véritables fondateurs: MM. F.-E. Juneau; B. Marquette; F.-X. Toussaint; A. Légaré; C. Dion; J. Richard. A la première assemblée, on y élut M. Benoit Marquette, premier président et M. Félix Emmanuel Juneau, premier secrétaire.

Parmi les instituteurs qui firent partie de cette association dès le début, nous avons pu retracer les quelques noms suivants: MM. B. Marquette; F.-E. Juneau; F.-X. Toussaint; A. Légaré; C. Dion; J. Richard; J. Labranche; B. Blumhart; Frs Fortin; Ant. Paquet; N. Juneau; Frs Toussaint; Ed. Lajeunesse; Chs Paquet; Théo. Dufresne; F.-X. Gilbert; P. Thibodeau; J. Létourneau; F. Paquet; Jos. Croteau; Abraham Jouvin; Ed. Dolbec; Chs Dion; C. Cazeau; J.-B. Dugal, etc.

Cette association obtint son incorporation provinciale le 30 mai 1849, sous le titre de "L'Association de la Bibliothèque des Instituteurs du District de Québec": Statuts du Bas-Canada, enregistrement, 12 Vict., Chap. 145-1849.

Le 13 mai 1857, "L'Association de la Bibliothèque des Instituteurs du District de Québec" se fusionna avec "L'Association des Instituteurs du comté de l'Islet" pour former "L'Association des Instituteurs catholiques de la Circonscription de l'École normale Laval de Québec" (2) qui existe encore aujourd'hui.

HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DES INSTITUTEURS DU DISTRICT DE QUÉBEC, par M. C.-J.-L. Lafrance, directeur de l'Académie Commerciale Saint-Jean-Baptiste de Québec

(Conférence donnée au dixième anniversaire d'inauguration de l'École normale Laval de Québec et de fondation de l'Association des Instituteurs catholiques de la Circonscription de l'École normale Laval de Québec, séance qui eut lieu dans l'ancienne salle de l'Assemblée législative, (3) le 2 mai 1867).

Monseigneur, (4)

Mesdames et Messieurs,

L'Association des Instituteurs, ayant décidé de fêter le dixième anniversaire de l'inauguration de l'École normale Laval, a bien voulu m'inviter à vous adresser la parole en cette circonstance. Ce n'est certes qu'après avoir hésité longtemps que j'ai cru devoir accepter une semblable invitation qui, tout honorable qu'elle soit pour moi, m'impose néanmoins une tâche difficile et que je me sais incapable de remplir. Ce qui m'a déterminé cependant à mettre de côté toute hésitation, et à venir avec confiance vous dire quelques mots de la classe enseignante et de ses associations, c'est que j'ai pensé qu'en parlant à de sincères et véritables amis de l'éducation, il m'était permis de compter largement sur leur indulgence et leur bon vouloir. C'est que j'ai la conviction que cette présomption de ma part n'est pas vaine, c'est que je me propose aussi de ne pas mettre, à une trop longue épreuve, votre patience et votre bonne volonté.

L'histoire réelle de la classe enseignante se trouve dans l'histoire des associations qui, depuis 1845, se sont formées dans ce pays. C'est là qu'il faut aller voir les instituteurs à l'œuvre et suivre pas à pas la formation et les progrès de leur classe.

(1). Voir notes biographiques dans *L'Enseignement Primaire*, d'avril 1929.

(2). Voir notes sur sa fondation dans *L'Enseignement Primaire* de juin 1927.

(3). L'Ancien Parlement de Québec occupait alors le site du Parc Montmorency, au haut de la côte de la Montagne.

(4). Mgr Jean Langevin, évêque de Saint-Germain de Rimouski, qui fut le deuxième Principal de l'École normale Laval (1858 à 1867). C'est le 1er mai 1867, que M. l'abbé Langevin fut nommé le premier évêque de Rimouski, par sa Sainteté le Pape Pie IX.

Avant cette date, il n'y avait pas dans ce pays une classe enseignante proprement dite, possédant une existence légale et reconnue. Sans doute, il y avait bien un certain nombre d'hommes qui, faute de mieux, s'étaient jetés dans la carrière de l'enseignement, mais les quelques lois informelles passées en faveur de l'Éducation, de 1801 à 1845, presque toutes marquées au coin de l'injustice contre les Canadiens français, ne s'occupaient nullement de former une véritable classe enseignante; toutes laissaient à eux-mêmes, à leurs passions, à leurs caprices, ces hommes qui, à part de nobles et honorables exceptions, ne commandaient aucune influence, ne possédaient aucune énergie, ne cherchaient en aucune manière à s'unir, à améliorer leur position, à se rendre enfin capables de remplir avec dignité les devoirs de leur état et de faire progresser la cause sacrée de l'éducation.

Et pourtant les devoirs de l'instituteur sont de la plus haute importance! La mission qu'il a à remplir, tout humble qu'elle paraisse, a une portée immense sur l'avenir d'un peuple. L'empire qu'il exerce sur la jeunesse d'un pays, lui permet de la préparer à de grandes choses, ou d'en faire un objet de mépris et de pitié pour le monde: car en général l'homme est ce qu'il a été enfant, et il a été enfant ce que l'instituteur l'a fait.

N'est-ce pas à l'instituteur, en effet, à jeter, dans l'âme de l'enfant, ces sentiments de vertu, de morale, d'honneur, de religion, qui lui feront suivre les bonnes inspirations et repousser celles qui pourraient lui être nuisibles ou fatales? N'est-ce pas à l'instituteur à former le cœur de la jeunesse, à la préparer aux luttes longues et souvent douloureuses de la vie, et à répandre dans les populations, comme dans les sillons d'un vaste champ, ces semences de bonheur qui jaillissent d'une bonne éducation? N'est-ce pas à lui, enfin, qu'incombe l'obligation de développer et d'agrandir l'intelligence des jeunes gens confiés à ses soins et de les livrer à la société prêts à travailler avec vigueur aux progrès et à la gloire de leur patrie. L'instituteur laisse donc partout la trace inaltérable de son passage, trace indélébile que les malheurs, la fortune, l'âge, rien ne peut enlever et qui demeure gravée en caractères ineffaçables au cœur des populations.

Cependant, ceux qui s'emparaient ainsi de la mission d'enseigner le peuple, semblaient ignorer complètement ces devoirs et la haute responsabilité qui pesait sur eux. Presque tous subissaient sans se plaindre, sans rougir, sans honte, la position humiliante où les laissait un gouvernement qui ne voulait rien faire d'efficace pour l'éducation, et qui tenait avant tout à laisser croupir les populations dans l'ignorance afin de mieux les exploiter au profit de ses nationaux, afin de les détruire avec plus de certitude.

En voyant ce malheureux état de choses, quelques hommes instruits et dévoués, que des circonstances exceptionnelles avaient forcés de se livrer à l'enseignement, résolurent de créer une classe enseignante au Canada, de briser la rude étreinte de ce cercle de fer qui enserrait de tous côtés les instituteurs capables, et les empêchait de jeter, au cœur de la jeunesse canadienne-française, des sentiments d'éducation et d'esprit public; d'appeler, de réunir autour d'eux, ceux des instituteurs que l'on pouvait compter comme méritant véritablement ce titre, d'engager dans leurs rangs des jeunes gens capables et dévoués, et de former de tous ces hommes un corps jeune et vigoureux, ayant les mêmes idées, les mêmes aspirations, la même volonté: la formation d'une classe enseignante.

L'entreprise était téméraire sans doute, la perspective de travail immense! Elle exigeait des sacrifices, une abnégation continuelle pour parvenir à rassembler et faire marcher vers un but unique, tous les instituteurs isolés les uns des autres, disséminés dans les diverses paroisses du Canada, faibles et impuissants, faute d'entente et d'union; elle exigeait un courage invincible, une énergie à toute épreuve, une vigueur et une activité indomptables.

Heureusement, les quelques hommes, qui voulaient jeter les bases d'une semblable association, étaient éminemment pourvus de ces qualités indispensables au succès. Ils étaient prêts à mettre en œuvre pour la réussite de ce noble désir, de cette vaillante ambition, toutes les facultés dont la Providence les avait doués; ils avaient en outre, devant les yeux, l'intérêt de leurs compatriotes, l'avenir de la patrie! Ils avaient pour les soutenir dans la lutte, l'exemple de ces sociétés, qui d'abord faibles et ignorées, grandirent peu à peu et devinrent par la similitude de désirs et de volonté des membres, par une coopération entière en tout ce qui regardait leur agrandissement, par une union qui, en leur inspirant des idées nobles et élevées, leur donnait les moyens et la force de les exécuter, l'orgueil d'un pays, la joie d'un peuple!

A l'appel des quelques hommes dévoués, travaillant à réveiller parmi leurs confrères un esprit de corps et de fraternité, tous les véritables instituteurs accoururent se ranger à leurs côtés et former une association dont le but était si élevé et qui devait travailler au succès d'une si noble cause.

La première réunion générale eut lieu le 15 mars 1845, chez M. F.-E. Juneau, à Saint-Roch de Québec, un des principaux promoteurs de l'entreprise avec M. B. Marquette, et l'on jeta alors définitivement les fondements de l'Association de la Bibliothèque des Instituteurs du District de Québec.

Aussitôt la nouvelle association assise sur une base solide, elle se mit vigoureusement à l'œuvre, et commença, pour l'obtention des réformes indispensables aux progrès de l'Éducation, une chaude et énergique croisade. Tout était à faire. L'enseignement était livré aux caprices de chaque individu qui souvent n'avait aucune aptitude pour enseigner, qui jamais ne s'était préparé

à remplir ces importantes fonctions. Chacun avait son système à lui, chacun enseignait à sa guise; partout il y avait manque d'uniformité, besoin de direction;

La loi d'éducation de 1846, en établissant, dans toutes les paroisses, des écoles sous le contrôle de commissaires sujets à une élection, en mettant en force le système des contributions obligatoires, en élargissant la sphère d'influence du surintendant de l'Éducation, l'honorable M. Meilleur, vint mettre fin à ce pénible état de choses et donner un nouvel élan à la jeune association dont les membres travaillèrent avec plus d'ardeur que jamais.

Chaque instituteur, après avoir étudié le système d'enseignement des différents pays, après avoir vu ce qui se faisait en France, en Écosse, en Irlande aux États-Unis, venait aux assemblées nombreuses et fréquentes offrir le fruit de ses travaux et de ses études. Chacun examinait les moyens de simplifier les systèmes d'enseignement, de détruire les obstacles qui arrêtaient la marche de l'Éducation; chacun travaillait avec énergie. Puis l'Association entière demandait énergiquement par des lectures publiques et par des correspondances dans les journaux, par des requêtes au gouvernement, les réformes qu'elle croyait nécessaires et pouvant tendre à créer une classe enseignante respectée, à lui donner de la valeur et la position qui lui était due.

Que l'on parcoure les colonnes des journaux de cette époque, et l'on verra, par les nombreuses correspondances qui y sont insérées, avec quelle ardeur les instituteurs travaillaient à faire comprendre au peuple l'importance de l'Éducation, l'obligation d'encourager leurs efforts. Presque tous les instituteurs qui voulaient rester dans l'enseignement appartenaient à l'association de Saint-Roch qui résumait leurs efforts, et qui était un foyer de travail et de progrès, où chacun venait s'inspirer et repartait joyeux porter chez lui et partout les idées d'ordre, de labeur et d'amélioration qu'il y avait puisées.

(à suivre)

Dans la livraison de juin, nous terminerons la reproduction de la conférence de M. Lafrance.

PIERRE-PAUL MAGNAN,

Professeur de l'École normale Laval de Québec.

Québec, 8 avril 1929.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES

(Pour L'Enseignement Primaire)

MAI

(Présenté par la Compagnie d'Assurance "Métropolitaine")

ATTITUDE MENTALE

Par ces mots nous entendons faire saisir aux élèves la nécessité de se bien comporter les uns envers les autres. Une disposition bienveillante de l'esprit vis-à-vis de ses camarades, de ses confrères, voilà ce que nous désirons souligner spécialement.

Même si nous laissons de côté les devoirs qu'impose la charité chrétienne, le sens de l'hygiène bien entendue nous fait voir l'obligation d'être gentils à l'endroit des maîtres et des élèves.

Il n'y a rien de bien distingué dans l'attitude de l'élève qui se croit supérieur physiquement et intellectuellement, à tous ceux qui l'entourent, à la classe, à l'étude ou à la récréation. D'abord il ne gagne qu'à se faire détester, tandis qu'il serait si facile de se faire aimer par sa bonté, sa bienveillance et sa gentillesse. De plus, c'est rendre malheureux ceux plus jeunes, ou encore moins favorisés de la nature ou de la fortune que de leur faire sentir une supériorité mêlée de dédain. — Ils en éprouvent un sentiment de gêne; leur esprit occupé à digérer les horions ou les moqueries qu'on leur décoche, ne s'en applique que plus mal à l'étude; leur appétit décroît, leur sommeil en est péniblement affecté, enfin leur santé générale en souffre.

Combien plus noble et plus généreuse est l'attitude de l'élève qui profite même de sa supériorité pour tendre la main à ceux qui sont moins favorisés que lui! C'est là qu'un élève fait montre de distinction; et puis cette attitude de fraternité ne peut qu'enseigner son âme et lui donner une satisfaction intime qui ne va pas sans avantage pour sa propre condition physique.

ATTITUDE PHYSIQUE

Il se trouve des élèves qui recherchent de la gloire ou de la notoriété dans une démarche décousue. On les voit déambuler, avec une nonchalance poussée à l'excès. Ils se croient intéressants peut-

être. D'autres se tiennent tout à fait courbés sur leur table ou leur pupitre, les jambes et les bras placés à l'aventure, tout de travers.

Allons! Sachons marcher bien. Sachons nous tenir droit sans raideur et sans ostentation. Lorsque le professeur vous interroge, soyez debout, droit, les bras tombant naturellement, la poitrine un peu en avant.

Nous nous rappelons toujours ce sergent instructeur qui ne cessait de répéter à la compagnie de petits élèves qu'il entraînait: "Ventre dissimulé, poitrine proéminente." Il disait aussi: "Regardez-moi dans les yeux et non dans les genoux". Il avait mille fois raison.

C'est quelque chose, c'est beaucoup pour la santé, que l'attitude correcte, qu'on soit debout, assis, ou en marche. Cette attitude, nous le répétons, doit être dépourvue de raideur, mais il faut qu'elle permette le jeu normal des muscles et de la respiration, sans compter qu'elle finira par donner au jeune homme une meilleure apparence dont il se félicitera plus tard et dont on le félicitera.

CE QU'IL FAUT ÉVITER

C'est un usage immodéré de la pipe, du cigare ou de la cigarette. Le tabac, il ne faut pas songer à le défendre, mais il y a de la mesure en tout.—Ce que nous disons sur ce sujet s'applique aux élèves en vacances, et à ceux qui quittent le collège pour suivre une carrière.

Tous les auteurs s'accordent à dire que l'usage excessif du tabac et surtout de la cigarette, est préjudiciable à la santé. Mais si le tabac en trop grande quantité est dommageable, que faut-il penser de l'alcool ou des boissons fortes? Ici nous avons affaire à un produit toxique, c'est-à-dire, à un poison. Combien de beaux talents, combien de belles intelligences ont été noyés sans retour dans les boissons alcooliques! C'est une erreur et une profonde erreur de croire que la boisson stimule, qu'elle réchauffe, qu'elle donne l'appétit, qu'elle fait digérer, qu'elle endort ou qu'elle réveille. La stimulation factice qu'elle cause, se fait aux dépens des cellules cérébrales, au détriment du poumon, du rein, de l'estomac et des autres organes vitaux. Pourquoi ne pas fuir l'alcool comme on prend bien soin de fuir la morphine ou la cocaïne ou le chanvre indien?

Quel pénible spectacle que celui de collégiens avinés! Comment peut-on faire des efforts pour développer un goût que sûrement personne ne possède naturellement? Surtout lorsque la nature dans sa largesse nous offre tant de choses saines et délicieuses à boire et à manger! Cela dépasse l'imagination.—Donc sobriété! Nous avons dit propreté; nous ajoutons sobriété.

LES CRACHATS

Il y a quelques semaines nous faisions, en passant, mention des crachats. Sait-on que les crachats sont un moyen efficace de propagation de maladies. On crache partout, sans y penser.—On fume, on crache par terre, on tousse, on crache sur les planchers. Outre que la chose est contraire aux règles de la bienséance, elle présente de graves dangers. Les crachats contiennent très souvent des germes en suspension. Lorsqu'ils sont déposés sur les planchers des maisons, des églises, des salles de réunion, des salles de récréation, d'étude ou de classe, ils sèchent, et transformés en poussière ils flottent avec leurs microbes dans l'atmosphère que nous respirons, ils se mêlent à l'eau, à la soupe et au lait et ils pénètrent ainsi dans nos poumons ou notre estomac. C'est un crime que de permettre à des poitrinaires de cracher, ailleurs que dans des linges ou des papiers qu'on doit brûler, ou dans des vaisseaux qu'on videra dans les closets à l'eau et qu'on désinfectera souvent.

La consommation pulmonaire nous a enlevé des milliers et des milliers de vies chères parce que ces précautions élémentaires n'ont pas été prises. Abstenons-nous de cracher, et si parfois la nécessité nous en est imposée, sachons déposer la sécrétion dans un mouchoir ou dans un endroit où l'eau l'emportera à l'égout.

ENFIN

Il y a encore beaucoup de choses que l'on devrait soigneusement éviter de faire. Ainsi se tenir loin des malades pris d'affections contagieuses, telles que la picote, la diphtérie, la scarlatine; ces maladies se propagent facilement. Il faut aussi éviter de jeter autour des maisons des morceaux de viande ou des animaux morts: chats, oiseaux, etc. Il faut ou brûler ou enterrer ces matières qui sont susceptibles de décomposition. Leur présence en putréfaction rend l'atmosphère insalubre et irrespirable.

Au point de vue santé, le mois de mai n'aura pas été perdu si nous mettons en pratique les conseils si simples et si plausibles que nous venons d'énumérer brièvement.

DR. HENRI BÉLAND,

Sénateur.

(Du Bureau Chef de la "Métropolitaine", Ottawa).

“NOS ENFANTS SAURONT-ILS VOULOIR ?”

(suite) (1)

Mesdemoiselles, vous l'avez compris, un important devoir nous incombe. Il faut apprendre à vouloir à nos enfants. En un certain sens, apprendre à vouloir, c'est apprendre à penser, à aimer, à travailler, en un mot à vivre puisque vivre est agir et que l'action humaine est l'action volontaire. La volonté s'impose à l'attention de l'éducateur parce que d'elle dépendent en dernier ressort nos vrais mérites.

“L'éducation est d'autant plus profonde, plus complète, plus fructueuse qu'elle agit sur la volonté”.

Quel sera le premier facteur de l'éducation de la volonté chez nos élèves, si ce n'est la personnalité du maître ? Citerai-je ici les qualités que doit posséder l'éducateur, vous les connaissez tout aussi bien que moi ; je m'efforcerai plutôt de constater avec vous dans la pratique, l'influence de cette personnalité. “S'impose-t-elle par le prestige de l'intelligence ou la force de la volonté, les paresseux en subissent eux-mêmes l'ascendant”. Pour agir efficacement sur ces derniers, il faut sans doute de la valeur intellectuelle, de la bonté de cœur, mais surtout de la volonté, et il la faut calme, réfléchie, maîtresse d'elle-même, sans soubresaut, ni contradiction. Comment avoir de l'ascendant sur l'enfant en le dirigeant sans esprit de suite, en lui donnant des ordres, puis des contre-ordres, en lui permettant demain ce qu'on lui défend aujourd'hui, en lui prodiguant suivant sa bonne et sa méchante humeur, tantôt des caresses, et tantôt des reproches, en l'accablant de punitions inefficaces puisqu'elles ne seront pas suivies d'exécution. “Fillettes et garçons secoueraient bien vite leur paresse au lieu de s'y enliser, s'ils sentaient auprès d'eux des hommes et des femmes de caractère.”

Cette formation personnelle du maître qui a tant d'influence sur l'enfant lui est indispensable pour bien connaître chacun de ses élèves.

“Exiger d'un maître, qu'il découvre le fond intime de chaque enfant, n'est-ce pas lui demander l'impossible ? En réalité, pareille connaissance se rencontre seulement chez des pères et des mères de famille.” Cependant, il est des penchants marqués en chaque enfant, il s'agit de les découvrir, de connaître ses tendances particulières, afin de les faire servir à sa formation.

Le devoir de l'éducateur est d'étudier la volonté en exercice chez son élève, afin d'en découvrir les qualités et les défauts.

Voici un entêté ; l'entêtement n'est pas de la volonté, que faire avec cet élève obstiné et pétri de contradiction ? N'y aura-t-il aucun moyen de le faire vouloir et vouloir bien ? Certes, mais ce n'est pas en l'écrasant, ni en entrant en lutte avec lui pour le forcer à faire ce qu'on ordonne.

“Par une habile tactique, le bon éducateur détourne l'attention de l'enfant de l'objet qui est pour lui un obstacle, il l'y ramène par une voie indirecte et brusquement il le lui fait franchir sans lui laisser le temps de le reconnaître.”

Tel autre enfant, sur lequel ni les punitions, ni les louanges n'ont d'influence est sensible au point d'honneur ; chargeons-le alors de quelque mission de confiance, montrons que nous avons foi en lui, et presque toujours, nous en ferons ce que nous voudrions.

“Quelque rebelle que paraisse un enfant, il y a toujours un moyen de le prendre et de lui faire du bien. Reste à chercher ce moyen après avoir étudié son caractère. Reste à persévérer. Plus ou moins lentement la transformation attendue s'opère.”

Connaître l'enfant nous amène à connaître tout ce qui le touche et peut servir à sa formation.

Il importe que l'éducateur sache quelle formation première l'enfant reçoit dans sa famille. Si celle-ci est bonne, le maître a la grave responsabilité de tout faire pour seconder l'effort des parents, pour continuer l'œuvre éducatrice au foyer ; sa tâche devient facile et elle est presque toujours couronnée d'un beau succès.

S'il se trouve en présence d'un enfant chez qui l'éducation familiale est nulle ou à peu près, va-t-il laisser cette terre en friche ? Non, certes. Son devoir devient plus impérieux, la tâche est rude, mais il n'y a pas à reculer ; qu'il songe bien qu'il sera peut-être le seul à travailler sur ce caractère d'enfant. Si d'autres après lui continuent son ouvrage, il aura l'immense mérite d'avoir préparé le terrain et d'y avoir jeté des semences qui rapporteront toute la vie.

Qu'on veuille bien me permettre de m'adresser tout spécialement à celles d'entre nous qui font la classe aux petits enfants de 5 à 7 ans. Vous êtes des privilégiées, mesdemoiselles, et cependant votre responsabilité est grande.

Vous avez entre les mains de la belle cire molle qui reçoit complaisamment les empreintes de tous les objets qui la touchent. Personne presque n'a encore touché à ces petites âmes, sauf la mère ; c'est à cet âge que les idées suggérées à l'enfant burinent leur empreinte dans son âme, c'est alors que se posent les assises de sa mentalité future. Plus encore que la mentalité, c'est le caractère qui s'oriente à cet âge et souvent d'une manière définitive.

(1) Voir “L'Enseignement Primaire” d'avril 1929.

Beaucoup l'ignorent, d'autres paraissent l'oublier, c'est durant les premières années de la vie que les traits généraux du caractère se dessinent, que les tendances se manifestent, que s'établissent les bases sur lesquelles s'édifiera toute vie morale. Mesdemoiselles, ne l'oublions pas.

Si l'influence de tout ce qui entoure l'enfant est si grande durant les premières années, elle continue d'être importante durant toute la période éducative. Pour réveiller les forces vives, les énergies de l'enfant, armons-le de bonne heure pour le combat de la vie.

Il reste un point capital que tout bon éducateur ne saurait ignorer : la santé de l'enfant influe sur sa conduite. L'éducateur n'a pas à former de purs esprits, mais des hommes, aussi sa sollicitude doit s'étendre aux fonctions les plus humbles de l'humaine nature.

"Ainsi l'épuisement du système nerveux entraîne l'affaiblissement de l'activité volontaire." En règle générale, pour être un homme de caractère, il faut avoir une assez bonne santé. Toute règle souffre des exceptions et vous en avez connues comme moi. Assurément développer chez l'enfant la vigueur physique, c'est préparer un terrain à la force morale. Combien d'enfants manquent d'entrain, d'énergie parce que leur état physiologique est défavorable.

Nos enfants ont besoin d'air pur ; il importe de mettre à leur disposition des locaux spacieux et bien aérés dont les fenêtres seront ouvertes tous les jours.

Que n'avons-nous des colonies de vacances très bien organisées et en grand nombre, qui tout en tonifiant le corps de nos enfants par la vie au grand air, tonifient en même temps leur âme.

"Faisons faire à nos enfants de la gymnastique respiratoire, de la marche, des exercices rationnels de gymnastique, des jeux de souplesse et d'adresse, tout ce qui développe la vigueur d'une façon douce et régulière. Que les récréations se prennent toujours au dehors, sauf les jours où le temps est trop mauvais."

Il est de notre devoir d'exercer une surveillance rigoureuse sur la tenue de nos enfants, car prendre une attitude de noblesse ou de fermeté, d'effroi ou de courage provoque infailliblement en soi le sentiment correspondant.

L'éducation de la voix aura pour objectifs la netteté de l'articulation et la sonorité du timbre. Il ne faut pas laisser nos élèves murmurer leurs leçons, il faut exiger une récitation intelligible. "Travailler à les rendre maîtres de leur parole, c'est les préparer à devenir maîtres d'eux-mêmes."

Et nous voici au but suprême de l'éducation de la volonté qui est de rendre l'élève capable de se passer du maître et d'être lui-même son maître. "Il faut, dit Joubert, que les enfants aient un gouverneur en eux-mêmes ; il y est mieux placé et plus assidu qu'à leurs côtés. Tous sont disposés à le recevoir, il y a dans leur conscience une place toujours prête pour lui."

"Tout petit encore, l'enfant veut se conduire d'après sa propre fantaisie, c'est l'instinct de la liberté qui est en nous ; à cette époque l'éducation se fait assez souvent par la force pour ne pas laisser aux tendances mauvaises le temps de s'implanter et de s'affermir. Mais à mesure que l'enfant grandit, son intelligence se développe, sa volonté commence à se transformer de volonté instinctive en volonté consciente ; c'est à l'éducateur qu'il importe de capter ce qui reste dans l'enfant de volonté instinctive en même temps qu'il va avoir à élever, c'est-à-dire à éclairer ce qu'il y apparaît de volonté consciente."

Tout en faisant obéir l'enfant d'autorité, on commencera de lui expliquer les motifs raisonnable de son obéissance. Ce n'est plus le moment d'imposer des habitudes par la force, mais par la répétition ferme, persévérante et sereine des mêmes ordres et des mêmes habitudes.

Venons-en, si vous le voulez bien, à une formation plus prochaine de la volonté.

On apprend à vouloir en voulant, comme on apprend à marcher et à lire en marchant et en lisant. Cette vérité d'expérience banale semble ignorée de quelques maîtres qui suivent une ligne de conduite opposée. On ne forme pas la volonté de l'enfant en l'écrasant, en la brisant. Il ne faut pas non plus substituer notre activité volontaire à celle dont nous avons mission d'assurer le développement normal. Ne choisissons pas toujours pour l'enfant, ne décidons pas toujours à sa place. Certains éducateurs vont jusqu'à paralyser l'activité de l'enfant. Ils lui diront : vous n'êtes pas capable de rien faire de bien ; je n'ai jamais rencontré encore un enfant aussi imbécile, etc...

Mesdemoiselles, ne soyons jamais de ces blesseuses d'âmes, de ces briseuses de volonté.

D'autres maîtres ne peuvent supporter que leurs enfants aient des élans inaccoutumés. Ils tournent en dérision le petit être dont les déclarations dénotent l'ardeur du cœur, ou s'effrayent de celui qui dans ses jeux a des innovations hardies.

Au lieu d'exploiter la mine d'or des sentiments généreux que dévoile une initiative peut-être irréalisable, mais louable en elle-même, au lieu de diriger dans un sens favorable les élans d'un violent ou les innovations d'un intellectuel, ils coupent à la base les fleurs qui promettaient des fruits.

Laissons s'épanouir ces fleurs de liberté, d'activité, de volonté, d'initiative, dans une chaude atmosphère d'affection, de confiance, de protection et de fermeté ; c'est une œuvre de tact et de dévouement que de savoir réprimer à temps et non à contre-temps la liberté d'action de nos élèves ; efforçons-nous d'y parvenir.

Que l'enfant sente qu'on a confiance en lui, qu'il se croit capable de quelque chose par lui-même ; qu'il sache qu'un acte de volonté qui vient de lui a une grande valeur morale. Alors semblables à ces fleurs qui puisent dans le sol d'où elles naissent les sucs indispensables à leur subsistance, et qui reçoivent du soleil la chaleur et la lumière nécessaires à leur épanouissement, nos enfants

puiseront en eux-mêmes les forces vives de leur volonté, et recevront de leurs éducateurs la chaleur et la lumière nécessaires au plein rendement de cette noble faculté.

S'il reste vrai qu'on apprend à vouloir en voulant, il est une autre vérité que nous n'ignorons pas, il faut "*savoir pour vouloir*". Pour bien concevoir et bien juger, il faut posséder des idées justes, et des principes sûrs et solides, il faut avoir devant soi un idéal, un but à atteindre. Or, comment se décider si l'on ne voit pas clairement, si l'on n'a pas l'assurance que l'on fait bien, si l'on n'a pas devant soi cet idéal qui attire.

DORILDA BÉCHARD,

Institutrice, Montréal.

DOCUMENTS OFFICIELS

Concours oratoire (1929) (1)

RÈGLEMENTS

- ART. 1.—Être âgé de 19 ans ou moins au 1er février 1929 (le Comité pourra exiger le certificat de naissance).
- ART. 2.—Être élève d'une école *secondaire*. (Ce mot est pris ici dans un sens très large, c'est-à-dire tout ce qui n'est ni primaire élémentaire ni universitaire. Donc primaire supérieur, normale primaire, secondaire classique, enseignement dit moderne; high school, Collegiate institute, Preparation schools to University).
- ART. 3.—Avoir été choisi ou désigné par les autorités de l'école fréquentée par le candidat et présenter un témoignage à cet effet.
- ART. 4.—Composer soi-même et sans aide un discours de dix minutes au plus sur une question se rapportant à l'un des quatre sujets suivants:
Le Canada parmi les nations;
L'Unification du Canada;
Peuples du Canada;
Problème économique du Canada.
- ART. 5.—Débiter ce discours devant un jury composé de quatre à cinq membres environ. Le jury se compose actuellement des membres du COMITÉ DU CONCOURS ORATOIRE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC: MM. E. Montpetit, J. Smith, MM. les abbés A. Maheux, C. Mercier et le Rév. Père L.-P. Lamarche.
- ART. 6.—Les vainqueurs de chaque collège se réuniront jeudi, le 25 avril, pour être jugés par le jury. La réunion aura lieu à Montréal ou à Québec, selon la distribution des candidats qui en seront avertis le 16 avril au plus tard.
- ART. 7.—Les candidats laisseront au Comité deux copies de leur discours. Il sera donc bon d'en faire tout de suite cinq ou six copies au dactylographe. Les candidats ne donneront pas leur texte aux journaux, laissant ce soin au Comité qui jugera de l'affaire.
- ART. 8.—Les juges apprécieront:
1. le fond: exactitude des faits; solidité du raisonnement; habileté du plan; usage des précautions et des passions oratoires.
2. la langue et le style: correction, précision, élégance, clarté.
3. le débit oratoire: la voix, le geste, l'attitude, l'accent de conviction, la force de persuasion, la possession de soi-même, la "personnalité".
Les juges, en écoutant, notent les défauts, en les exprimant par des chiffres. Chacun d'eux fait ensuite la somme des points perdus. Les résultats sont comparés et l'on arrive à une décision finale en suivant des lois très précises qui sont d'abord connues des juges et qui ne souffrent pas d'exception.
- ART. 9.—Les candidats s'expriment, à leur choix, en français ou en anglais.
- ART. 10.—Les vainqueurs des provinces seront réunis à Toronto, vers le 15 mai 1929, pour décider quel sera le champion du Canada. Le jury sera composé des membres du COMITÉ CANADIEN DU CONCOURS ORATOIRE, dont font partie M. Ed. Montpetit et M. l'abbé A. Maheux.

(1) Voir à ce sujet, dans *L'Enseignement Primaire* de mars 1929, page 393, une circulaire de l'honorable C.-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique.

- ART. 11.—Les candidats qui seront réunis à Montréal ou à Québec, le 25 avril, pour l'épreuve finale de la Province fourniront, outre deux copies de leur discours, une photographie.
- ART. 12.—Les dépenses de voyage des vainqueurs pour l'épreuve provinciale, à Québec ou à Montréal, sont payées par le Comité. Il en est de même pour le voyage à Toronto pour le vainqueur de la Province, et s'il est en même temps le champion du Canada, son voyage à Washington, en octobre 1929, lui sera payé par le Comité.

POUR LE COMITÉ DE QUÉBEC,

(Signé) E. MONTPETIT; A. MAHEUX, *Ptre.*

Liste d'ouvrages à consulter pour le Concours oratoire

N.B.—Cette liste est nécessairement incomplète. Nous ne donnons que les ouvrages en français, mais il y en a beaucoup en anglais.

I.—LE CANADA PARMİ LES NATIONS

- Rutché et Forgei*: "Précis d'Histoire du Canada", dernière édition (donne la Constitution de 1867).
Decelles: "Les Constitutions du Canada".
Decelles: "Cartier et son temps".
Bourrassa: "Que devons-nous à l'Angleterre?"
Boyd: "Sir Georges-Étienne Cartier."
L.-O. David: "Histoire du Canada depuis la Confédération."
Thomas Chapais: "Cours d'Histoire du Canada (4 volumes)."
Abbé Lionel Groulx: "La Confédération."
Gailly de Taurines: "La Nation canadienne," Paris, 1894.

LE CANADA PARMİ LES NATIONS

Indications utiles:

Comparée aux constitutions des autres nations, la constitution du Canada.
 donne-t-elle plus de justice

" " liberté
 " " bien-être
 " " sécurité?

Nous sommes une nation bilingue. Il y a d'autres pays bilingues et même multilingues. A ce point de vue notre constitution canadienne est-elle complète? juste? préférable?

Le Canada est-il une nation parfaite? autonome? Sa situation est-elle humiliante? glorieuse? passagère? durable?

Notre histoire peut-elle se comparer à celle des autres nations? Quelle reconnaissance notre pays doit-il à ses deux mères-patries? Ou quels reproches peut-il leur faire?

Par quelles étapes sommes-nous devenus une nation?

II.—L'UNIFICATION DU CANADA

- "Brochure sur la Confédération", publiée à l'occasion du Jubilé en 1927.
 "Le centenaire de Cartier", Beauchemin, 1914.
Georges-Étienne Cartier: "Discours", Montréal, 1893.
L.-O. David: "Histoire du Canada depuis la Confédération".
William Smith: "L'évolution du Gouvernement au Canada." Volume souvenir de la Confédération, 1928.
J.-C. Bracq: "L'évolution du Canada français".
 "Les Canadiens français et la Confédération canadienne", version française, 1927.

L'UNIFICATION DU CANADA

Indications utiles:

L'unification du Canada s'est-elle faite d'un seul coup ? par étapes ? par des sacrifices mutuellement consentis ?

S'est-elle faite selon les lois de la justice ?

Donne-t-elle satisfaction à tous ?

Quels sont les hommes qui y ont contribué ?

Plusieurs pays, d'abord divisés, se sont unis. De quelle façon ? Et le nôtre s'est-il unifié de la même façon ou de façon différente ?

Il y a unification de territoire, des lois, des coutumes, des systèmes de gouvernement. Où en sommes-nous ?

III.—PEUPLES DU CANADA

Desrosiers et Fournet: "La race française en Amérique."

Magnan, l'abbé D.-M.-A.: "Histoire de la race française en Amérique," Paris, 1922: Chez Beauchemin, Montréal, et chez Garneau, Québec.

André Siefert: "Le Canada et les deux races," Paris, 1906, Colin.

Moore: "Le Choc," traduction de "The Clash".

Bracq: "Évolution du Canada français."

Vattier: "Essai sur la mentalité canadienne-française."

Finlay-Boutroux: "Les Français au cœur de l'Amérique."

Nicholson-Barthe: "Le Canadien français," Québec, 1905.

Arnould: "Nos amis canadiens."

Vaillancourt: "Une maîtrise d'art en Canada," Montréal, 1920.

de Nevers: "L'avenir du peuple canadien-français," Paris, 1896.

Hémon: "Maria Chapdelaine."

Émile Miller: "Terres et peuples du Canada."

Henri Bourassa: "Le Canada apostolique."

PEUPLES DU CANADA

Indications utiles:

L'entente entre les deux grands races: possible ? désirable ? A quel prix se fait-elle, se fera-t-elle ?

Part de chacune des deux dans l'évolution et le progrès du pays.

Attitude de ces deux races à l'égard des immigrants de race différente.

Peut-on canadianiser les immigrants ?

Les Juifs peuvent-ils être francisés ?

Du mélange des races que peut-on espérer de bon ?

Caractères des diverses races du Canada.

Idéal de chacune.

IV.—LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE DU CANADA

M. Henry Laureys: "La Conquête des Marchés extérieurs," à L'Action française, Montréal.

Édouard Montpetit: "Les Survivances françaises au Canada." — Plon. — "Le Facteur Économique en Histoire," *Revue Trimestrielle*. — "Notre politique commerciale," *Revue Trimestrielle*. — "French-Canadian Co-operation", II Economic and Social", *Revue Trimestrielle*. — "L'Enseignement professionnel et la constitution d'une élite", *Revue Trimestrielle*. — "Nos forces économiques" *L'Action française*, Montréal.

A.-J. De Bray: "L'essor industriel et commercial du Peuple canadien" — Beauchemin, Montr.

"La Revue économique canadienne", "L'actualité économique" (revue de l'École des Hautes Études de Montréal)

"La Revue trimestrielle canadienne", (Montréal), "Soixante années de Prospérité", (brochure officielle, 1927).

"Annuaire statistique du Canada", "Annuaire statistique de la Province de Québec": un vol. par année depuis 1914.

Les Enquêtes de l'Association de la Jeunesse catholique, (Montréal).

Émile Miller: "Terres et Peuples du Canada" et "Géographie générale."

Canada: Ressources naturelles et Commerce. Brochure officielle.

LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE DU CANADA

Indications utiles.

Notre Province est-elle aussi riche que les autres ?
 Peut-elle acquérir la richesse ? Par quels moyens ?
 Y-a-t-il un problème économique au Canada ? Quel est-il ? Comment le résoudre ?
 Nos jeunes gens et les études ou carrières économiques.

Pour le Comité de Québec.

(Signé) E. MONTPETIT; A. MAHEUX, *Ptre.*

BUREAUX CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Prière d'ajouter à la circulaire de M. le Secrétaire du Bureau central publiée dans *L'Enseignement Primaire* de mars, à la page 389, section *Agricole: Agriculture et économie rurale.—Zoologie et Chimie Agricole.—Comptabilité Agricole.*

Enseignement Ménager.—Comme les années précédentes, cinq questions d'enseignement ménager seront posées aux aspirantes. Celles qui seront pourvues de la *carte* constatant leurs connaissances pratiques ménagères n'auront à répondre qu'aux trois *premières questions*; les autres devront répondre aux cinq questions.

MÉTHODOLOGIE

LA LECTURE EXPLIQUÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE ET A L'ÉCOLE NORMALE

(Pour "L'Enseignement Primaire")

LE DERNIER MOINE DE SAINT-AUBIN

Extrait de *Çà et là* (1859)

L'abbaye de Saint-Aubin était riche.

Quand vint la révolution, les moines n'émigrèrent pas. Ils étaient peu nombreux et ne remplissaient qu'une aile de leur vaste monastère, où les cellules se suivaient, toutes ouvertes sur le même corridor. Une nuit d'hiver, les révolutionnaires firent invasion chez ces pauvres religieux trop confiants. Sans autre forme de procès, ils les massacrèrent, à l'exception d'un seul, le plus jeune, qui, occupant la cellule la plus éloignée, put échapper avant qu'on arrivât jusqu'à lui.

Lorsqu'il eut fait quelques pas hors de la clôture, ce jeune religieux pensa qu'on le trouverait aisément et que ce n'était pas la peine de fuir ni de conserver sa vie. Il se mit à genoux, attendant les assassins. Cependant les assassins ne vinrent pas. Au bout de quelques heures, saisi de froid et tourmenté par la faim, le moine se releva et se mit tranquillement en quête d'un refuge. Il trouva une chaumière dont les habitants le tinrent caché tout le temps de la persécution. Quand il y eut un peu de sécurité, il revint à l'abbaye. Depuis la nuit du massacre, elle était déserte, défendue par la terreur; personne n'y avait

osé entrer. Le religieux trouva les restes de ses frères à la place où les assassins les avaient laissés. Il leur donna la sépulture. Ensuite il s'établit dans sa cellule. Il vécut là de longues années, avec quelques anciens serviteurs, revenus comme lui. Il faisait les offices monastiques et se considérait comme seigneur et maître de tous les domaines que la communauté n'avait pas régulièrement et volontairement aliénés. Quand on chassait dans la forêt sans sa permission, il protestait contre cette usurpation de son droit de propriété. Gustave, étant encore jeune garçon, le vit en ce temps-là. Le dernier moine de Saint-Aubin était un homme d'aspect sévère, qui parlait peu, et que l'on voyait encore plus rarement sourire.

Un soir, deux voyageurs, surpris par un effroyable orage, se réfugièrent à l'abbaye. Le moine, averti par ses serviteurs, vint au-devant d'eux et leur rendit en personne les devoirs de l'hospitalité, comme il avait d'ailleurs coutume.

L'un des deux voyageurs était un homme d'un certain âge, d'assez mauvaise figure, et qui paraissait préoccupé et presque craintif; l'autre était son fils, garçon de vingt ans. Après qu'ils eurent bu et mangé et qu'ils se furent réchauffés auprès d'un bon feu, le père parla de reprendre sa route. L'orage continuait; le religieux leur conseilla de passer la nuit. C'était l'avis et le désir du jeune homme:

— "Mon père ne voulait pas entrer, dit-il en souriant; il craignait un mauvais accueil, et c'est presque malgré lui que j'ai heurté à la porte de l'abbaye.

— Il est vrai, reprit l'autre, et je suis très reconnaissant de la bonne hospitalité que l'on nous donne. Néanmoins je ne voudrais point passer la nuit ici".

Il avait l'air contraint et effaré, et balbutiait avec effort plutôt qu'il ne parlait. Le moine insista.

Vous ne gênez point, dit-il, nous avons des chambres vides. On a fait de la place ici. Sous la Révolution...

Oui, oui, se hâta d'ajouter le voyageur, j'ai entendu parler de cela. Mais l'orage a cessé, nous pouvons partir..."

Un coup de tonnerre et le bruit furieux du vent lui coupèrent la parole. Il pâlit. Le moine le regarda avec attention...

— "Vous entendez, mon père, dit le jeune homme; que deviendrons-nous sur les chemins par ce temps et à cette heure?"

— "Quelle heure est-il donc?" dit l'homme, de plus en plus pâle.

En prononçant ces mots, il tira machinalement sa montre. Le moine étendit la main et prit avec une sorte d'autorité cette montre qu'il croyait reconnaître. C'était celle qu'il avait laissée dans sa cellule en fuyant les assassins.

Il la rendit sans manifester aucune émotion.

— "Restez ici, dit-il au jeune homme. Couchez-vous et reposez tranquillement dans ce lit, qui fut celui du dernier abbé de Saint-Aubin. Vous, ajouta-t-il en s'adressant au père, venez avec moi; j'ai une autre chambre où peut-être vous pourrez dormir".

Il parlait d'une voix si grave et d'un visage si imposant, que l'homme à qui il s'adressait se leva, prêt à le suivre, sans objecter un mot. Le moine le conduisit à l'extrémité du corridor, dans sa propre cellule, celle d'où il avait fui la nuit du massacre. "Ici, dit-il au voyageur, le repos pourra vous être moins difficile... il n'y a pas eu de sang versé."

L'homme tomba à genoux. Le dernier moine de Saint-Aubin lui donna sa bénédiction.

"Dormez, mon frère."

Et il le laissa.

LOUIS VEUILLOT.

COMMENTAIRE LITTÉRAL

Émigrer: quitter volontairement son pays pour raison politique, pour aller chercher fortune ou pour tout autre motif. Sous la Révolution, de trop nombreux Français passèrent à l'étranger et y constituèrent un parti connu sous le nom d'*Émigrés*.

Faire invasion: entrer nombreux et surtout avec violence.

Sans autre forme de procès: Un procès comporte toujours nombre de formalités préliminaires. Celui qui, au tribunal ou dans la vie, supprime ces formalités, pour décider ou agir aussitôt, celui-là agit "sans autre forme de procès".—cf. La Fontaine, Le loup et l'agneau, I, 11:

Là-dessus, au fond des forêts,
Le loup l'emporte et le mange
Sans autre forme de procès.

Clôture: mur, palissade, haie, tout ce qui clôt, tout ce qui ferme un espace quelconque.— Pour un religieux, le mot prend, de plus, un sens moral et désigne l'obligation de ne pas franchir la clôture.

Assassin: celui qui tue avec préméditation, guet-apens.—Le meurtrier peut n'avoir pas prémédité son crime.

Sécurité: Tranquillité de celui qui *croit* n'avoir aucun sujet de crainte.—Sûreté, état de celui qui est à l'abri du péril.

Abbaye: exactement couvent placé sous l'autorité d'un Abbé ou d'une Abbesse. Seuls certains grands Ordres (cisterciens, par exemple) ont leurs monastères dirigés par des Abbés. Sans posséder de pouvoirs épiscopaux, les Abbés portent certains insignes réservés aux prélats: mitre, crosse, anneau.

Sépulture: 1° action de déposer un cadavre dans la terre.— 2° endroit où a été enterré le cadavre.

Cellule: petite chambre. Du latin *cella* (chambre) par le diminutif *cellula*. A ce propos, faire chercher des diminutifs de même terminaison: animalcule, monticule, particule, etc.

Il faisait les offices monastiques: le mot *offices* ne doit pas avoir ici son sens liturgique; car 1° Veuillot, qui savait sa langue, aurait probablement écrit "célébraient les offices"; 2° la suite de la phrase indique que le moine remplissait tous les *devoirs*, même seigneuriaux et administratifs, qui incombaient aux moines, comme grands propriétaires. Le mot *offices* désigne donc tous les devoirs qu'imposait au moine sa situation.

Effroyable: qui cause de l'effroi. L'effroi, c'est exactement le *saisissement* causé par la frayeur. A propos de cet adjectif, en faire chercher d'autres de même terminaison: *incroyable*, *pitoyable*, et rappeler la valeur de ce suffixe.

Mauvaise figure: figure qui trahit une certaine méchanceté.

Préoccupé: rempli d'un souci obsédant.

Contraint... effaré.—Contraint: fortement gêné.—Effaré, troublé jusqu'à l'égarement.

Balbutier: articuler difficilement.

Insister.—appuyer fortement sur une chose.—Ne pas confondre *insistance* (action d'appuyer sur une chose) avec *instance* (sollicitation pressante).

Machinalement: sans réfléchir, par un mouvement presque mécanique.

Autorité: droit d'agir en maître, en chef.

Manifester: rendre palpable (dans le composé *manifester*, il y a le nom latin *manus*, main), rendre sensible.

Grave: la *sonorité* grave de la voix manifeste ici la gravité des sentiments (surprise douloureuse, indignation maîtrisée, etc.).

D'une voix... et d'un visage.—Mieux vaudrait *avec* un visage, car on ne parle pas d'un visage imposant comme d'une voix grave. Mais cette double construction, due à ce qu'on appelle l'*attraction*, n'est pas sans exemple et la phrase reste claire.

Objecter: lancer au devant de, lancer contre, par conséquent *opposer*.

Extrémité: point le plus éloigné d'une ligne.—Faire chercher d'autres substantifs dérivés d'adjectifs avec le même suffixe: *déclivité*, *passivité*, *formalité*, etc...

ANALYSE LITTÉRAIRE

Louis Veuillot nous offre ici un excellent exemple de *récit dramatique*.

Les faits, il est vrai, sont émouvants par eux-mêmes; épisode sanglant d'une terrible révolution, puis, après des années, la rencontre presque silencieuse mais tragique, d'un des bourreaux avec le seul survivant du massacre.

Mais l'art ajoute son prestige aux matériaux bruts que lui fournit l'histoire.

Sans les modifier, d'ailleurs, les déformer ou les embellir. Ce qui ajoute, au contraire, à l'émotion première, c'est la convenance parfaite de l'ordonnance et du ton avec les faits eux-mêmes.

Les deux premiers paragraphes pourraient s'intituler "*Avant la Rencontre*". Le premier rappelle le *Massacre*. Tout y est, malgré l'horreur des faits, d'une simplicité parfaite et, aussi d'une absolue vraisemblance. (Voyez, par exemple, comment la confiance des moines, leur petit nombre, la disposition de leur demeure, le moment choisi par les bourreaux expliquent l'universalité et la facilité du massacre.)

Deuxième épisode de cette première partie: *L'unique survivant*. Là encore, simplicité du vocabulaire, de la phrase; art de tout expliquer, même l'extraordinaire ("*Depuis la nuit du massacre, elle était déserte, défendue par la terreur: personne n'avait osé y entrer*"), science des effets savamment ménagés (la fuite du jeune moine, sa résignation, son retour, secret d'abord, public ensuite, sa réinstallation et, grâce à lui, la résurrection de tout un passé monastique, dans la paix recouvrée et la pleine conscience des droits reconquis; enfin, physique et moral, le portrait de celui qui, ayant été le témoin d'une ruine et l'agent d'une restauration, va devenir le héros d'un grand drame moral.)

Vient ensuite *la rencontre*.

Que des voyageurs viennent, un soir, demander l'hospitalité dans un couvent, c'est un fait banal en lui-même. "*L'effroyable orage*" qui les arrête n'est pas fait d'abord pour nous émouvoir.

C'est tout autre chose qui va piquer notre curiosité: un des deux hommes a mauvaise figure, il ne voulait pas entrer au monastère, il désire ne pas y passer la nuit, il a l'air contraint, effaré, un coup de tonnerre le fait pâlir.—Que signifie cette émotion?

Ainsi sans artifice, rien que par une accumulation de détails simples, l'intérêt dramatique grandit à chaque ligne.

Bientôt il devient poignant: c'est la *reconnaissance*. Un geste machinal trahit le voyageur imprudent: dans la montre qu'il tire de son gousset, le moine reconnaît "celle qu'il avait laissée dans sa cellule en fuyant les assassins".

Rencontre déjà tragique en soi: l'assassin et l'irrécusable témoin de son crime. Rencontre plus tragique encore dans ses conséquences possibles: un tiers est là, ignorant du sanglant passé, et c'est le propre fils du coupable. Que le moine dise un mot, et tout un drame surgit qui non seulement met le coupable aux prises avec une de ses victimes, mais va le déshonorer devant son enfant.

L'effroi qui doit envahir l'assassin, la lutte qui doit se livrer au cœur du moine, Veillot nous les laisse deviner. Ni portraits des personnages, ni analyse psychologique. Un lecteur humain, un lecteur chrétien surtout comprend tout ce que tait l'écrivain, dont le silence ici est une forme de l'art.

Et voici le dénouement: un geste impassible du moine fait pressentir quel il sera: "Il la rendit (la montre) sans manifester aucune émotion".—Cette restitution silencieuse, c'est déjà le pardon.

Mais comment va-t-il s'exercer?

Le père d'abord n'aura pas à rougir devant son fils: doucement, le moine les sépare.

Mais une fois seul avec l'assassin, que va faire le religieux? Nous le savons courageux, ferme sur son droit, plein d'autorité, sévère même. Devant le meurtrier de ses frères, devant ce voleur impénitent à la fois et peureux, que ne va-t-il pas permettre à son légitime ressentiment?—Nous nous le demandons avec l'assassin, pendant leur marche jusqu'à l'extrémité du corridor sanglant. Mais bientôt voici la réponse, réponse en trois temps pour ainsi dire:

D'abord, *le pardon*, pur et simple, avec des mots à la fois discrets, délicats et lourds de sens;

"Ici, le repos pourra vous être moins difficile... il n'y a pas eu de sang versé."

Puis, devant l'humiliation du coupable, *un geste proprement sacerdotal*:

"L'homme tomba à genoux. Le dernier moine de Saint-Aubin lui donna sa bénédiction."

(Il faudrait indiquer ici la richesse psychologique et dramatique de cette périphrase: le dernier moine de Saint-Aubin. Elle évoque la tragédie récente—elle grandit la figure de l'unique survivant—elle fait de lui le représentant et l'interprète, douloureux et héroïque, de nombreux martyrs.)

Enfin trois petits mots sublimes, *trois mots proprement évangéliques*:

"Dormez, mon frère."

L'homme qui sur le meurtrier des siens laisse tomber cette formule fraternelle, peut se retirer. Dans la conscience qu'il vient de réveiller, la grâce achèvera son œuvre.

Aussi, sans nous faire assister à ce bouleversement intérieur, qu'annonçait d'ailleurs la génuflexion du coupable, Veillot a eu raison de clore son récit sur le départ du moine.

"Et il le laissa."

Libre à nous d'imaginer la suite. Encore une fois, l'art de Veillot conteur vaut ici par sa puissance de suggestion faite de sa discrétion même.

* * *

Sujet de devoir: Veillot n'a pas, au vrai, dessiné le portrait de son héros, ni analysé son caractère. Cependant son récit permet de reconstituer, physiquement et moralement, le personnage. C'est ce à quoi on pourra inviter de grands élèves.

GAILLARD DE CHAMPRIS.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

"Dessignons dehors"

Pour *L'Enseignement Primaire*)

L'année scolaire compte déjà huit longs mois d'un labeur intense, à l'intérieur de la classe. Comme en un champ clos, le maître y a déployé les ressources de son savoir et de son dévouement, assuré de l'attention mieux soutenue des écoliers. A l'heure qu'il est, l'école n'a encore rien perdu de son attrait: tout y respire l'entrain, l'esprit de travail.

Mais voici mai, qui vous apporte les douces effluves d'un soleil généreux. La vie renaît au dehors et s'épand sur la nature, qui se pare d'un costume nouveau. Les murs de la classe perdront peu à peu de leur cachet d'agrément aux yeux des écoliers; et plusieurs, comme poussés par un instinct que ne motive aucune raison valable, trouveront plus accommodant de quitter l'école, à la campagne, sous le prétexte de vaquer aux travaux domestiques; à la ville, ce sera pour tenter fortune: "chercher une place". C'est la saison des beaux jours, tout les invite au dehors.

Sans être pour autant disciple de Pestalozzi, je croirais ne fourvoyer personne en répétant, après Monsieur Lefèvre, ex-directeur de l'enseignement du dessin, le mot d'ordre lancé, il y a quelque vingt ans, au corps enseignant de notre province: "DESSINONS DEHORS". L'idée n'en est pas aussi neuve qu'on pourrait le croire. Voyez à l'œuvre le professeur zélé pour sa classe, soucieux de l'intérêt réel de ses élèves: quels artifices ingénieux ne sait-il pas mettre en jeu, et sans bruit de trompette, afin de les garder assidus au travail jusqu'au dernier jour de classe! Il les connaît, les comprend; il devine les besoins de leur nature exhubérante, et sait obtempérer à propos, donnant essor à leur ardeur juvénile.

Et d'ailleurs, faudrait-il ne jamais innover? Mais voyez donc; on a créé, depuis un quart de siècle, puis organisé sur une grande échelle et encouragé l'œuvre des jardins scolaires pour les écoles rurales; et de même pour les écoles urbaines, les corps de gymnastes, les exercices militaires. C'est bien, pour un peu, l'école en plein air, au grand soleil du bon Dieu. Ne s'est-on pas habitué, depuis, à voir l'école primaire s'adapter et conformer son enseignement aux besoins du milieu?

Pour extravagante qu'elle paraisse de prime abord, l'idée de prendre le modèle-nature hors la classe n'a rien qui dépasse l'ordinaire; ne serait-ce pas en quelque sorte une autre forme du dessin de mémoire? cet exercice étant fait, par exemple à l'occasion de la sortie régulière du matin et du soir. Vous faites tracer un croquis rapide de la maison d'école, de telle villa située tout près dans le voisinage, de telle masure abandonnée. Puis ce sera la maison paternelle, l'église paroissiale esquissée à grands traits, la croix du chemin, le reposoir; une visite au cimetière fournira des motifs nouveaux dans les monuments et pierres tombales.

Le mot d'ordre: "DESSINONS DEHORS" ne serait donc pas une parole en l'air, aussi impraticable qu'on se l'imagine. Le procédé avait été mis à l'essai auparavant, et jugé utile et abordable pour les jeunes élèves, tout comme pour les plus avancés. Jeune professeur de dessin à l'École normale Laval, — qui tenait ses cours autrefois dans le Vieux Château, sur la terrasse "Dufferin", aujourd'hui "Frontenac", — Monsieur Lefèvre faisait déjà l'expérience (1885-1886) de ce procédé, du dessin à ciel ouvert. Mettant à profit le riche panorama qui, de la terrasse, se déroule à la vue, en un lointain horizon, le professeur dirigeait l'attention des jeunes normaliens sur les beautés du paysage qui encadrait le site du Vieux Château: la Citadelle, avec son bastion avancé, qui couronne le promontoire du cap Diamant et se découpe sur l'azur du ciel; plus près de nous, dans le Jardin du Fort, le monument Wolfe et Montcalm, dont il nous faisait tracer le croquis; puis, l'un de ces canons gros calibre, qu'on retrouve toujours alignés sur un tertre élevé tout auprès de la terrasse. Un autre jour, c'était l'un de ces pavillons attenant au bord de la promenade qui domine les toits de la basse-ville et le port. Puis ce kiosque, qu'occupait la fanfare de la garnison les soirs d'été, lequel fut, plus tard, transporté au pied de la rue de la Couronne. Tous ces motifs pris au dehors, choisis et déterminés par le maître, développaient davantage l'observation des écoliers, sur la nature du beau pratique.

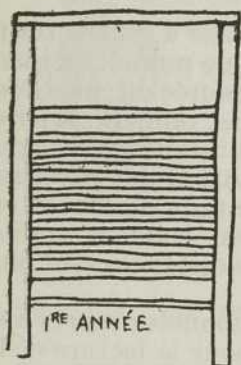
Le professeur était sobre de règles, toujours précises et formulées dans un style laconique. Celles-ci, par exemple: "la place du spectateur sera déterminée à une distance d'environ trois fois la plus grande dimension de l'objet principal"; et encore, "le spectateur n'aura pas le soleil en face, mais plutôt de côté, ou mieux à sa gauche". Ces courtes remarques étaient la garantie du succès; il n'en fallait pas plus pour inspirer la confiance à son jeune auditoire, qui ne manquait pas, chaque semaine, d'apporter en retour sur le bureau du maître, de nombreux essais.

NOTIONS SOMMAIRES SUR LES PLANS TOPOGRAPHIQUES ET LES CARTES (R. C. C. page 145).

Des notions dites sommaires ne comportent pas le développement de longues théories, suivies d'applications répétées; deux ou trois leçons réduites en pratique sur le champ d'expérimentation, seront plus que suffisantes. L'élève y est préparé de longue main d'ailleurs, par l'étude du plan d'un objet simple, en dessin géométrique; du plan de la classe, du plan de la maison, du parterre ou du jardin scolaire. Puis ce sera l'emplacement de l'école avec ses dépendances, entouré des rues ou propriétés limitrophes, ou des chemins et routes avoisinantes. On établira une gradation pour les différentes années, afin de répartir les difficultés. La topographie, comme la cartographie, chez les grands élèves, est le couronnement d'exercices appropriés et progressifs, qui puissent donner l'intelligence des accidents géographiques représentés sur les cartes.

Dès le cours moyen, c'est le jardinet qu'on se propose de diviser en planches et allées: dressez-en le plan. On veut établir une ou deux corbeilles de fleurs sur le parterre formant le front de l'école: tracez-en le contour. Placez-y une rangée de six arbres longeant le chemin. Exercices d'entraînement militaire: formez en carré votre compagnie, votre régiment, coup-d'œil, observation, stra-

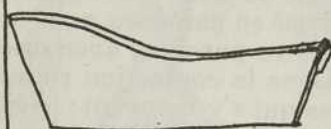
COURS INFÉRIEUR



1^{RE} ANNÉE

A.J.-C.

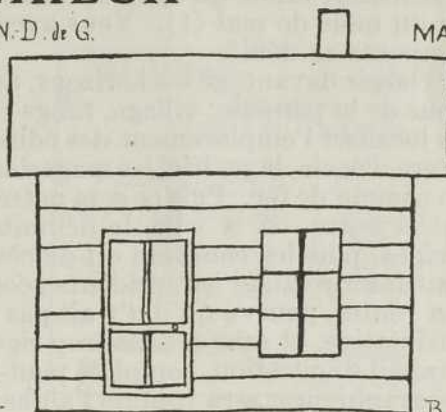
MAI 1928.



JEAN JOSEPH DION

N.-D. de G.

MAI 1929.

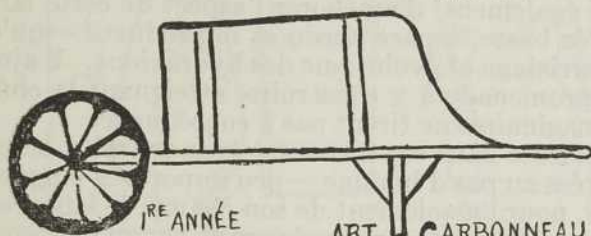


2^{EA}.

B.C.

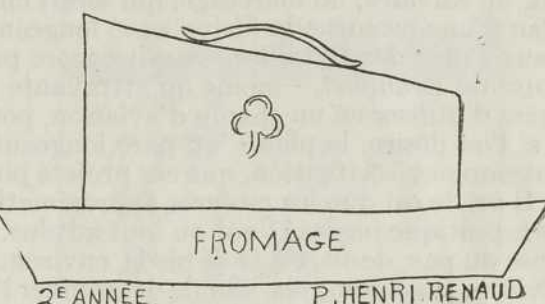
ECOLE N.-D. DE GRÂCE

MAI 1928.



1^{RE} ANNÉE

ART CARBONNEAU



2^{EA} ANNÉE.

P. HENRI RENAUD

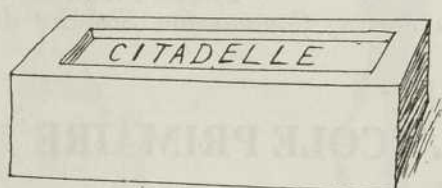
ECOLE ST-CHARLES.

MAI 1928

COURS MOYEN

ECOLE ST CHARLES

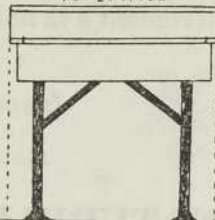
MAI 1928.



3^{EA} ANNÉE.

BENOIT JOS. TREMBLAY.

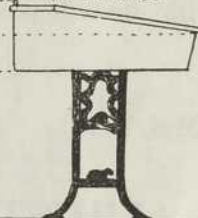
VUE DE FACE



PLAN.



VUE DE CÔTÉ.



CROQUIS GÉOMÉTRIQUE.
BUREAU DE L'ÉLÈVE.
ACADÉMIE ST-ROCH. MAI 1928.
4^{EA} ANNÉE. RENÉ CÔTÉ.

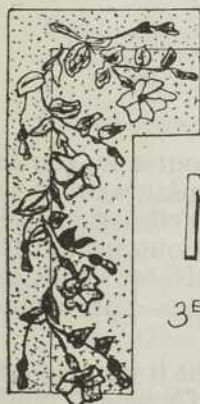
LAVAL-DES-RAPIDES

MAI 1928.

MARIE

3^{EA} ANNÉE.

P.N.



ACAD. ST-ROCH
4^{EA} ANNÉE.

RENÉ RICHARD.

MAI 1928.

tégie. Vous demandez davantage au cours supérieur: décorez la devanture de la maison, le parterre planté d'arbustes; ornez de fleurs le reposoir de la procession, Fête-Dieu, ou l'autel de Marie à l'occasion du mois de mai (1). Vous avez à organiser le défilé d'une manifestation religieuse ou civile: composez ce défilé.

Pour élargir davantage les horizons, au cours complémentaire, on ferait tracer à grands traits les divisions de la paroisse: village, rangs et concessions, la commune ou domaine public; ou bien, ce sera de localiser l'emplacement des édifices principaux du village: l'église entourée du cimetière, le presbytère, l'école, la mairie, les magasins, fromagerie ou beurrerie, boulangerie, tannerie, scierie, la gare de chemin de fer. Puis ce sera notre comté divisé en paroisses, avec orientation de celles qui avoisinent la nôtre. A la ville, la délimitation de notre paroisse, avec orientation des paroisses circonvoisines, puis les contours du diocèse, etc. Dans la confection rudimentaire de ces cartes, on pourrait inscrire aussi les accidents géographiques qui s'y trouvent; rivières, collines, forêts, chemins et routes, pourvu qu'il n'y ait pas encombrement. La délimitation des distances sera plutôt approximative, et sans échelle trop rigoureuse.

Ce travail d'initiation, complété peut-être par l'emploi des signes conventionnels propres aux plans topographiques, sera comme l'alphabet, la clef, donnant l'intelligence pour la lecture et la confection des cartes géographiques.

Ce serait le cas de proposer aux plus hardis, le projet d'embellissement de tel terrain perdu, qu'on devra convertir, par exemple, en un parc d'agrément, où l'on aura installé, disons, un monument, un calvaire; un marécage, qui serait changé en fontaine de Jouvence. Dresser, par exemple, le plan d'une promenade (drive way) longeant le fleuve, sur l'extension nouvelle, récemment ajoutée aux Parcs des Batailles. Serait encore proposé également, d'améliorer l'aspect de cette large batture de Beauport,—moins qu'attrayante à marée basse, espace perdu et improductif,—qu'on suggère d'utiliser en un champ d'aviation, pour atterrissage et évolutions des hydravions. Y ajouter, si l'on désire, le plan d'un parc longeant une promenade à y construire, atteignant la chute Montmorency. Attention, que ces projets plutôt imaginaires ne tirent pas à conséquence.

Il va de soi que les mesures approximatives utilisées dans ces travaux à grands traits, seront dans la pratique jugées à l'œil, ou tout au plus, comptées au pas d'homme,—peu importe la longueur précise du pas, de deux à trois pieds, environ. Ainsi, pour l'assolement de son champ, le laboureur le divisera à pas comptés, afin de déterminer l'étendue relative de terrain donnée à chaque semence. Le militaire déterminera à l'heure, la distance de sa route parcourue: soit en moyenne, trois milles à l'heure. Le guide forestier lui, s'oriente par la hauteur du soleil à l'horizon, pour repérer son sentier parcouru. Le plus simple est toujours le plus pratique.

Donc, à l'œuvre, DESSINONS DEHORS, apprenons à nos élèves à mesurer les distances à pas comptés; à s'orienter par la direction du soleil à différentes heures du jour, à reconnaître la direction de telle ville, de telle paroisse, relativement à la nôtre.

FRÈRE PROSPER, E. C.,

Inspecteur du dessin, Commission Scolaire de Québec.

(Mai 1929)

L'HISTOIRE NATURELLE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Pour "L'Enseignement Primaire")

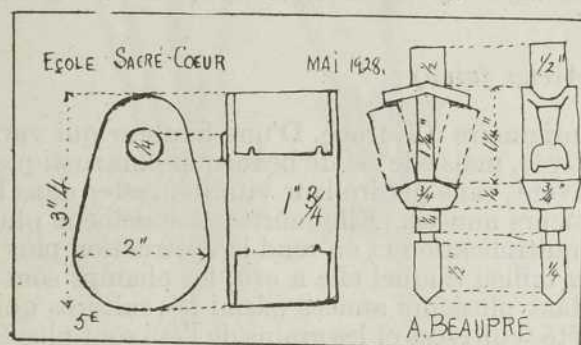
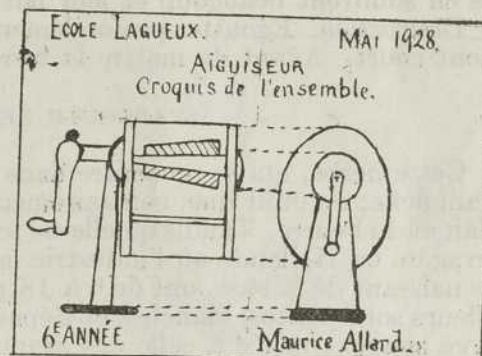
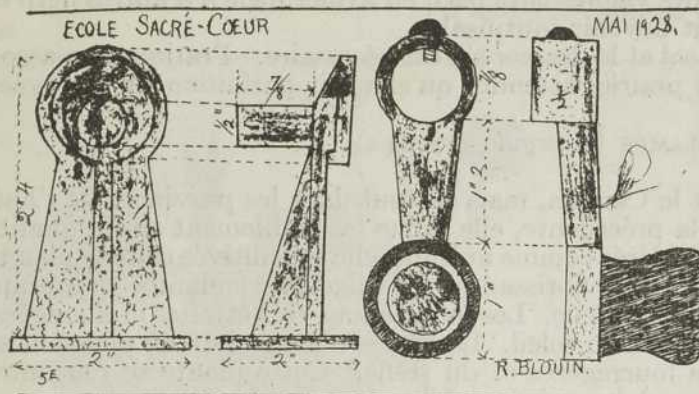
Les mauvaises herbes (suite) (1)

BOUTON D'OR (*Ranunculus acris*)

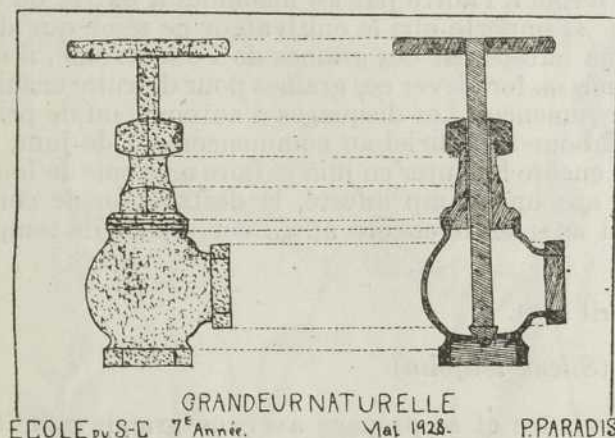
Cette plante de la famille des Renonculacées se rencontre dans à peu près toutes les parties du Canada. Elle est vivace, à racines fibreuses, et très nuisible surtout dans les pâturages et les prairies, à cause de son jus âcre et vénéneux qui irrite la bouche des animaux lorsqu'elle est mangée à l'état vert. Déposé sur la peau, ce jus produit des ampoules. Dès qu'il est fané, le Bouton d'or perd ses caractères nuisibles et peut alors être donné aux animaux. Sa tige, de 1 à 2 pds, est velue, ses feuilles, en trois parties, sont profondément découpées et sa fleur, d'un beau jaune d'or, a cinq

(1) On trouvera dans la vignette ci-après, en 8e année, un dessin d'élève déjà publié il y a quelques années, dans le "Journal des Enfants", propriété de Monsieur l'abbé J.-V.-E. Paré. Ce dessin, représentant l'offrande d'un bouquet à Marie, est dû à la plume de Mlle Joséphine Brunelle, Pensionnat de la Visitation de Marie, Saint-Hyacinthe, P. Q., et à l'obligeance de Monsieur l'abbé Paré, qui en autorise la reproduction.—F. P.

COURS SUPÉRIEUR



COURS COMPLÉMENTAIRE



pétales. Cette mauvaise herbe, vu sa multiplication rapide dans les terrains humides, est considérée comme très nuisible en agriculture. Les animaux, guidés par leur instinct, ne la mangent généralement pas en herbe; mais, il arrive à des vaches laitières d'en avaler mêlé à d'autres herb'es elles en souffrent beaucoup et leur lait peut devenir inutilisable.

Destruction. Egoutter profondément le sol et le drainer s'il est nécessaire. Pratiquer un assolement court. Avant de mettre la terre en prairie, attendre qu'elle soit parfaitement nettoyée.

(SPARGOUTE DES CHAMPS (*Spergula arvensis*))

Cette herbe, qui se rencontre dans tout le Canada, mais surtout dans les provinces de l'Est, est annuelle; on croit que, contrairement à la précédente, elle influe favorablement sur la qualité du lait et du beurre. Tandis qu'elle est ici considérée comme nuisible, elle est cultivée comme plante fourragère en Hollande où l'industrie laitière est si florissante. Les tiges, ascendantes et à branches naissant de la base, ont de 6 à 18 pds de hauteur. Les feuilles sont très étroites et allongées, les fleurs sont petites, blanches et s'épanouissent, au soleil. La graine n'a que 1-16 de pouce et se trouve souvent mêlée à celle des graminées fourragères et du trèfle. Cette plante se rencontre souvent dans les jardins où elle nuit beaucoup à la croissance des plantes cultivées.

Destruction. Courte rotation de culture. Hersages répétés à l'automne pour faire germer la graine et détruire les jeunes plantes.

FOLLE AVOINE (*Avena fatua*)

Cette mauvaise herbe, qui est annuelle, est originaire d'Europe. D'une hauteur qui varie de 2 à 6 pds, elle ressemble de très près à l'avoine cultivée, mais elle est de beaucoup plus rustique que cette dernière. Les graines de la Folle avoine peuvent, sans perdre leur vitalité, rester dans le sol par les hivers les plus rigoureux, et pendant plusieurs années. Elle mûrit généralement plus tôt que l'avoine cultivée; cette précocité favorise sa multiplication et en rend la destruction plus difficile, car au temps de la moisson du bon grain au milieu duquel elle a crû, les champs sont déjà infestés de graines qui continueront à lever pendant plusieurs années parmi les cultures qui suivront. La Folle avoine est plus mince que les variétés cultivées et les grains de l'épi sont plus étalés que chez ces dernières. Ces grains portent deux longues arêtes qui se croisent, et quelques poils à la base; leur couleur varie de presque noir à brun, gris ou blanc. Ils se rencontrent assez fréquemment dans les grains de semence achetés, surtout lorsque ces derniers sont de qualité inférieure. Cette plante est aussi souvent transportée d'une ferme à l'autre par les machines à battre qu'on n'a pas eu le soin de bien nettoyer. *Destruction.* Il importe que le cultivateur ne sème que des graines de semence propres. Si un terrain est déjà infesté par des graines de Folle avoine, il est nécessaire de recourir à quelques moyens par lesquels on fera lever ces graines pour détruire ensuite les jeunes plantes avant qu'elles n'aient mûri leur semence. Les disquages d'automne ou de printemps seront très efficaces s'ils sont suivis d'un labour superficiel au commencement de juin, et d'un autre plus profond à la fin de juillet. On peut encore labourer en juin et faire un semis de fourrage vert. En laissant en prairie pendant cinq ans un champ infesté, la destruction de cette plante nuisible serait certaine, car ses graines, s'il en restait encore après cet espace de temps, auraient perdu leur faculté germinative.

(1). Voir *L'Enseignement Primaire* de mars et avril 1929.

SILÈNE ENFLÉE (*Silene latifolia*)

Cette espèce, que vous connaissez tous, est vivace et se propage avec une grande rapidité. Sa tige, qui atteint de 1 pd à 18 pds, forme de grandes touffes. Les feuilles sont lancéolées, groupées par paires et se rejoignent autour de la tige. Les fleurs, au calice ovoïde globuleux, ont $\frac{1}{2}$ pc. de diamètre et sont blanches. La plante entière, très lisse, est de couleur glauque. Les graines, au nombre d'environ 9000 par plante, ont la forme d'un rognon et sont noires. Cette Silène, qui fleurit de juin à août, se multiplie par ses graines et par ses rhizomes rampants. Elle est très commune dans notre province de même que dans les autres provinces de l'Est. On la voit surtout sur le bord des chemins, sur les talus des chemins de fer et dans les prairies à foin.

Une autre espèce dite Silène noctiflore (*Silene noctiflora*) qui ressemble à la précédente, est cependant annuelle. Les fleurs en sont plus grandes, verdâtres en dessous, et ne s'ouvrent que le soir. Elles dégagent par un temps sombre, une odeur agréable. Les graines de cette dernière se voient très souvent parmi celles du trèfle alsike auxquelles elles ressemblent tellement qu'il est impossible de les en séparer.

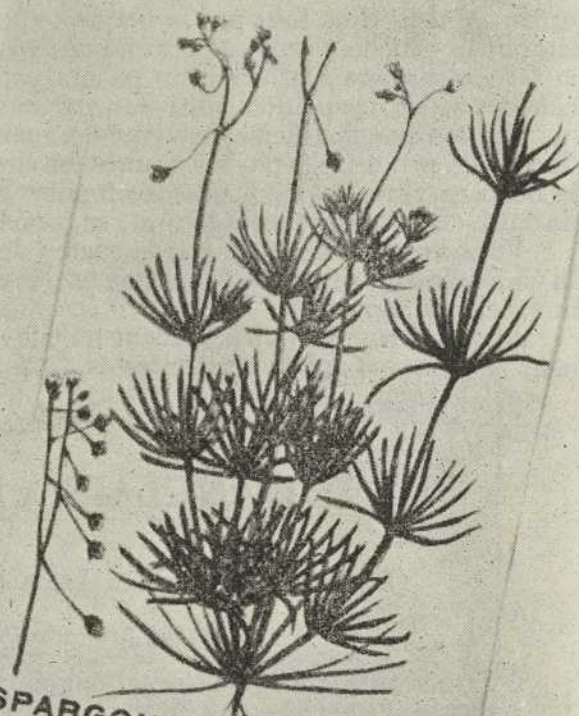
La Silène enflée, à cause de l'abondance de ses graines et de ses racines profondes, est très difficile à extirper. Aussi, le cultivateur doit-il prendre soin d'arracher avant qu'elles n'aient produit des graines, les premières plantes qui feraient leur apparition dans ses champs. Si elle est déjà répandue sur un terrain, il sera nécessaire de labourer profondément et de pratiquer une courte rotation de culture. L'usage fréquent de la houe à large soc sera efficace pour maintenir en échec cette plante nuisible.

LES MAUVAISES HERBES—(suite)

(d'après le tableau O. Caron)



BOUTON D'OR
Ranunculus acris L.
TALL BUTTERCUP



SPARGOUTE DES CHAMPS
Spergula arvensis L.
SPURREY



SILÈNE ENFLÉE
Silene latifolia Mill.
BLADDER CAMPION



FOLLE AVOINE
Avena fatua L.
WILD OATS



CHICOREE SAUVAGE
Cichorium intybus L.
COMMON CHICORY

CHICORÉE SAUVAGE (*Cichorium intybus*)

Si cette plante était jugée à son apparence, elle pourrait sans doute croître et se multiplier en toute liberté; en effet, avec ses capitules d'un bleu brillant, parfois pourpres, elle pourrait être avantageusement comparée sous le rapport de la beauté à beaucoup de fleurs qui ornent nos parterres. Mais, "Il ne faut pas se fier aux apparences", dit le proverbe, et le cultivateur qui considérerait la Chicorée sauvage comme une plante d'ornementation serait vite déçu, car sa protégée ne tarderait guère à affecter ses pâturages; de plus, les graines de cette plante seraient bientôt mêlées à celles des plantes cultivées, particulièrement à celles du trèfle et des plantes fourragères.

Cette mauvaise herbe est vivace, à racines profondes et se rencontre surtout dans notre province. Elle se multiplie par ses graines (environ 3000 par plante) et par les tiges naissant des racines. Sa hauteur varie de 1 à 3 pds; ses feuilles disposées par paires ressemblent beaucoup à celles du pissenlit. Ses fleurs, d'un bleu vif, se ferment généralement vers midi.

Vous savez sans doute que la racine de cette plante, séchée et moulue, se substitue au café. La Chicorée sauvage possède également des propriétés médicinales et est surtout considérée comme un excellent dépuratif.

Destruction. La faucher avant qu'elle ne produise des graines. Soumettre à un court assolement les champs qui en sont infestés.

(Mai 1929)

E. LITALIEN, I. E.

L'ANGLAIS A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(D'après "La Classe en Anglais" des Frères de l'Instruction Chrétienne)

Lesson five.—*Gathering Apples* (suite) (1)

What name do you give the act of going up the ladder?

I give to the act of going up the ladder the name of "*climbing*".

Who climbed up the ladder? Charles climbed up the ladder.—Is Jane up the ladder? No, Jane is not up the ladder.—Is Charles's uncle up the ladder? No, Charles's uncle is not up the ladder.

Arthur, read the fifth and the sixth lines.

This ladder has ten rounds.

The apples are large and red.

Where does Charles place his foot? Charles places his foot on one round of the ladder.

How many rounds has the ladder?—The ladder has ten rounds.

What other word did we say could be used instead of "*round*". The word "*rung*" can be used instead of "*round*." How many *rungs* has the ladder?—The ladder has ten rungs.

On what "*round*" or "*rung*" is Charles's foot resting?—His left foot is resting on the fifth round and his right foot on the fourth.

What ladder has ten rounds?—The ladder which we see in the picture has ten rounds.

Have all ladders ten rounds?—No, all the ladders have not ten rounds.

Is a ten round ladder very high? No, a ten round ladder is not very high.

How many fingers have you?—We have ten fingers.

How are the apples that Charles, Jane and their uncle are gathering?—Those apples are large and red.

Are the apples small?—No, they are not small, they are large.

What is their color?—Their color is red.

What is red and large?—The apples are red and large.

Are all apples red?—No, all apples are not red.

Are they all large?—No, they are not all large.

Give me the names of some colors that you know.—I know white, black, yellow, blue, pink, orange, purple.

Leo, read the next two lines.

They are ripe.

It is time to pick them.

What is ripe?—The apples are ripe.

What is the French word for ripe?—"Mûres" is the French word for ripe.

In what month do you gather apples?—We gather apples in September and October.

Are the apples ripe in June?—No, the apples are not ripe in June.

How are they then?—They are green.

When do you pick up the apples?—We pick up the apples when they are ripe.

What do you do when the apples are ripe?—When the apples are ripe, we pick them up.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* d'avril 1929.

When is it time to pick up the apples?—It is time to pick up the apples when they are ripe.

When are apples good to eat?—Apples are good to eat when they are ripe.

At what time do they ripen?—They ripen in September and October.

When is the time to pick the apples?—The time to pick up the apples is in the Fall, that is during September and October.

Edmund, read the end of the lesson.

His uncle puts the good apples in two large baskets.

He has also two barrels for them.

He sells them.

What does Charles's uncle do with the apples?—Charles's uncle puts the good apples in two large baskets.

What apples does he put in two large baskets?—He puts the good apples in two large baskets.

What does he put in two large baskets?—He puts the good apples into them.

Where does he put the good apples?—He puts the goods apples in two large baskets.

Where does he put the bad ones?—He throws them away or he feeds them to the pigs.

What apples does he put in the baskets?—The good ones.



Into how many baskets does he put the good apples?—He puts the good apples into two large baskets.

How are the baskets?—They are very large.

What is large?—The baskets are large.

Who puts the good apples into the baskets?—Charles's uncle puts the good apples into the baskets.

Do you see a small basket?—Yes, we see a small basket.

Who uses that small basket?—Charles uses that small basket.

Where does Jane put her apples?—Jane puts her apples in her apron.

What does Charles when his basket is too full?—He empties it into the large baskets.

Are the apples put into something else?—Yes, the apples are also put into two barrels.

How many barrels have they?—They have two barrels.

Are they smaller or larger than the baskets?—They are larger than the baskets.

Are the two barrels full?—No, one of them only is full.

What does Charles's uncle do with those apples?—He sells them.

Where does he sell them?—He sells them in the city.

What does he get for them?—He gets money for them.

Does he keep any for himself and his family?—Yes, he must keep some apples for himself and his family.

When are apples good to eat?—Apples are good to eat in every season.

Who makes the apples grow?—God makes the apples grow.

Whom should we thank for them?—We should thank God for so good a fruit.

FRS. I. C.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

L'Église

Qu'est-ce que l'Église ?

L'Église est la société des Fidèles, établie par N.-S. Jésus-Christ, répandue sur toute la terre, et soumise à l'autorité des pasteurs légitimes, principalement de notre saint Père le Pape.

Quels sont le chef invisible et le chef visible de l'Église ?

Le chef invisible de l'Église est Notre-Seigneur Jésus-Christ, le chef visible est le Pape.

De qui les Évêques sont-ils les successeurs et que sont-ils ?

Les Évêques sont les successeurs des apôtres, chargés du gouvernement spirituel des diocèses sous l'autorité du Pape.

Citez les paroles de Notre-Seigneur sur lesquelles repose l'autorité des Pasteurs de l'Église, celles qui consacrent en particulier l'autorité du Pape ?

1° "Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du St-Esprit... Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles." (S. MATTH. XVIII, 19).

2° "Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux: tout ce que tu lieras sur la terre sera lié au ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié au ciel (ST. MATTH. XVI, 16). Pais mes agneaux... Pais mes brebis (S. JEAN, XXI, 15), c'est-à-dire enseigne et gouverne les fidèles et les pasteurs."

Qu'entend-on par l'Église enseignante ?

On entend par l'Église enseignante les prêtres en union d'obéissance et de doctrine avec les évêques unis eux-mêmes au Souverain Pontife.

Fait-elle partie de l'Église triomphante, de l'Église militante ou de l'Église souffrante ?

L'Église enseignante actuellement présente sur la terre fait partie de l'Église militante.

Que nous enseigne l'Église ?—Où sont enfermées ces vérités ?—En quoi consiste l'infaillibilité du Pape ?—Jésus-Christ a-t-il plusieurs Églises ?—A quelle marques pouvons-nous reconnaître la véritable église, expliquez ?

Qu'entendez-vous en disant: hors de l'Église point de salut ?

C'est-à-dire point de salut éternel, point du bonheur du ciel pour ceux qui ne font pas partie de l'Église, qui n'appartiennent pas à l'Église.

On appartient *au corps* et à *l'âme* de l'Église quand, ayant été baptisé, on croit et on pratique ce que l'Église nous enseigne.

"Si celui qui est né dans l'hérésie a été baptisé et demeure dans une ignorance invincible de la véritable Église, il doit à son baptême d'appartenir à *l'âme* de l'Église catholique, ce qui suffit à assurer son salut; qu'il vienne à commettre un péché mortel, il n'a pas la ressource du sacrement de pénitence et ne peut obtenir son pardon que par un acte de contrition parfaite.

"Quant à celui qui n'a pas été baptisé et dont l'ignorance n'est pas coupable, il peut obtenir sa justification par un acte de charité et le pardon de ses péchés par un acte de charité parfaite. Comme le précédent, il appartiendra à l'âme de l'Église et ni l'un ni l'autre ne tomberont sous l'application du principe "Hors de l'Église point de salut."

(R. P. SIFFERLEN).

Mais si le salut ne leur est pas impossible, combien ne leur est-il pas difficile, puisqu'ils n'ont pas les secours abondants qu'assure la profession de la foi chrétienne, la participation aux sacrements et aux mérites de la sainte Messe.

E. F.

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

COURS INFÉRIEUR

EXERCICE D'INVENTION ET D'ÉLOCUTION

I. Dans quel mois sommes-nous ? Quels *habits* commençons-nous à mettre ? Que deviennent les *feuilles des arbres* ? Fait-il *chaud* le matin et le soir ? Comment sont les *jours* ? Que font les *hirondelles* ? Qu'annonçait leur *arrivée* ? Qu'annonce leur *départ* ? Voit-on encore beaucoup de *fleurs* ? Où sont les *fruits* du verger ? Quels *fruits* voit-on encore dans la *campagne* ? Que veut dire *gauler* des noix ? Comment s'appelle l'*enveloppe verte* des noix ? Que fait aux doigts le *brou* de noix ? Que font les *laboureurs* dans les champs ? Qu'est-ce que faire les *semailles* ? ...

DICTÉES

AU JARDIN

I

Les plates-bandes, les allées, le potager, le verger ; la carotte, le haricot, le pois, la pomme de terre, l'ail, l'échalote, le navet, le panais, le poireau, le persil, le cerfeuil, le cresson, la salade, la laitue, la chicorée, la scarole, le pissenlit, la mâche.

II

Les *plates-bandes* de notre jardin sont réservées aux fleurs. La carotte, le *haricot* et le *pois* sont des légumes. Ma sœur a mis un *navet*, un *panais* et un poireau dans le *pot-au-feu*. Les arbres fruitiers poussent dans le verger. La laitue et la chicorée sont des salades.

EXERCICE.—Relever séparément les mots qui ont une consonne redoublée.—Conjuguer oralement, puis par écrit, au futur, les verbes *cultiver* son jardin, *semer* des fleurs.—Étude du verbe être au futur : joindre un attribut.

RÉCITATION

Conseils d'une abeille

Écolier, qui pars pour l'école,
Garde-toi de traîner le pas ;

En chemin ne t'amuse pas,
Mais songe à l'heure qui s'envole.

Pour ton modèle et ton symbole,
Si tu m'en crois, tu choisiras,
Non pas le papillon frivole
Trop ami des joyeux ébats,

Mais l'abeille toujours pressée
Qui butine dans la rosée
Toutes les fleurs riches en miel.

"Jamais d'école buissonnière !"
Dit cette bonne conseillère
Qui voltige entre terre et ciel.

Hippolyte DURAND.

EXPLICATIONS.—*Traîner le pas*: marcher avec peine, avec lenteur :—*traîner la jambe*,—*traîner une voiture*.—*S'envole*: passe et ne revient plus.—*Symbole*: figure, image, qui représente une idée.—*Frivole*: léger, pas sérieux.—*Faire l'école buissonnière*: se promener, s'amuser dans les champs pendant le temps de l'école.

QUESTIONS.—Quel conseil donnait l'abeille à un écolier se rendant à l'école ?—Pourquoi l'écolier doit-il prendre pour modèle l'abeille et non le papillon ?—Qu'est-ce que faire l'école buissonnière ?

COURS MOYEN

EXERCICE DE PENSÉE ET DE LANGAGE

L'animal qui ressemble le plus au lapin est... *le lièvre*.

L'animal qui ressemble le plus au chien est... *le loup*.

L'animal qui ressemble le plus au porc est... *le sanglier*.

L'animal qui ressemble le plus au cheval est... *le mulet*.

L'animal qui ressemble le plus au rat est... *le loir*.

L'animal qui ressemble le plus au hérisson est... *le porc-épic*.

L'animal qui ressemble le plus à la grenouille est... *le crapaud*.

L'oiseau qui ressemble le plus au pigeon est... *la tourterelle*.

L'oiseau qui ressemble le plus à l'oie est... *le cygne*.

Le poisson qui ressemble le plus à la couleuvre est... *l'anguille*.

L'insecte qui ressemble le plus à l'abeille est... *la guêpe*.

DICTÉES

I

LE PRINTEMPS

Par les fenêtres de la classe les écoliers voient le ciel bleu, les arbres du jardin. C'est le printemps; déjà les bourgeons s'ouvrent et les branches commencent à se couvrir d'une parure verte. De la terre humide et fraîchement remuée monte un parfum. Le soleil qui brille invite l'esprit des enfants à faire une promenade au dehors, et tandis que leurs jambes sont condamnées à l'immobilité sous les pupitres, leur pensée court à travers champs et à travers bois.

ANALYSE.—Un parfum monte de la terre humide.

II

LES SERPENTS

La couleuvre est un serpent inoffensif: il n'en est pas de même de la vipère, qui lui ressemble beaucoup. Dans la bouche de celle-ci, se trouvent deux longues dents creuses qui versent, quand le reptile mord, un poison dangereux dans la plaie.

Dans les pays chauds, il y a des serpents dont la morsure tue en quelques heures; d'autres sont assez longs et assez forts pour immobiliser, tuer et avaler un chien, un homme et même un bœuf.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—A quoi reconnaissez-vous un *serpent*?—Quel est le contraire de *inoffensif*? Expliquez et copiez: *offense, offenser, offenseur, offensive; défense, défenseur, défensive*.—Quels noms remplacent les pronoms *celle-ci* et *celle-là*?—Un *poison*. Le venin. Les serpents qui ont du venin sont *venimeux*; certaines plantes sont *venéneuses* (citez-en).—Citez une partie du monde où se trouvent des pays chauds.—De quel verbe vient *morsure*? Trouvez d'autres dérivés en *ure*: *brûlure, écorchure*, etc.—Que signifie *immobiliser*?

EXERCICE.—Relevez les mots invariables et dites leur nature.

III

L'ÉPARGNE

Dans vingt ans, mon enfant, tu seras un homme, tu auras peut-être des enfants à nourrir, à élever, à instruire; il viendra des moments de gêne; tu pourras être malade ou avoir des malades dans ta famille. Alors tu te diras: "Oh! que n'ai-je un peu d'argent de côté!" Et si tu as perdu chaque jour deux sous en friandises et en frivolités, tu pleureras amèrement, en pensant que ces deux sous représenteraient alors pour toi la santé et la sécurité.

D'après GUYAU.

EXERCICE.—Relever les *verbes* et indiquer le *sujet* de chacun de ceux qui sont employés à un *mode personnel*.

RÉCITATION

LE TUTEUR

"Délivre-moi, disait une rose trémière
A sa petite jardinière,
De cette perche auprès de moi,
Qui me gêne et me nuit, qui m'étouffe et me blesse!
—Je te l'ai mise exprès pour garder ta faiblesse.
—Me garder vraiment, et de quoi?
Je me tiens toute seule en parfait équilibre;
Je suis grande et veux être libre!"
La jardinière enleva le tuteur.
Arrive un coup de vent: il emporte la fleur.

Songez-y, mes enfants, s'il vous prenait l'envie
D'échapper à la main qui fait votre soutien,
C'est un bien grand malheur pour l'enfance—et la
Que de n'être tenu par rien. [vie.]

RATISBONNE.

RÉDACTION

LES FLEURS

CANEVAS.—1. Connaissez-vous des fleurs qui n'ont pas d'odeur? Nommez-en quelques-unes.
—2. Quelles sont les fleurs dont vous aimez à respirer le parfum?—3. Dites qu'il y a danger à respirer l'air d'un appartement fermé où l'on a mis des fleurs odorantes.—4. Quelles précautions faut-il prendre à cet égard?

DÉVELOPPEMENT

1. Oui, je connais de jolies petites fleurs qui n'ont pas d'odeur, telles que la blanche pâquerette, le jauné bouton d'or, le tout mignon myosotis, le gentil bluet des champs et les fleurs de bruyère.

2. Les fleurs dont j'aime à respirer l'agréable parfum sont principalement la rose, le lis, le lilas, l'œillet, la violette, le réséda et le muguet des bois.

3. Toutes les fleurs odorantes, qu'on a tant de plaisir à cueillir pour en composer des bouquets, offrent pourtant un danger. C'est quand elles séjournent dans un appartement fermé. Alors, l'odeur qu'elles dégagent rend l'air tout à fait malsain, et, pour peu qu'on respire cet air, on ne tarde pas à se sentir incommodé.

4. Il est donc dangereux de laisser des gerbes de fleurs odorantes dans la chambre où l'on prend son repos de la nuit. On doit aussi avoir soin de tenir ouvertes les fenêtres du salon, de la salle à manger et de tout appartenant où ces fleurs sont exposées pour la parure.

COURS SUPÉRIEUR

DICTÉES

I

L'OFFRANDE DES ACTIONS

Ne me dites pas: ce que je fais est peu de chose: un travail, une conversation, une promenade! Qu'est-ce que cela pour Dieu? Qu'est-ce aussi que ce grain d'encens qu'un enfant présente au prêtre pour l'encensoir? Une matière brute, informe. Mais, jetez-la dans le feu et voilà qu'elle va monter en parfum au ciel. Ainsi de nos pauvres occupations de chaque jour. Jetez-les dans le feu sacré de l'amour, et elles s'élèveront comme parfumées vers le Cœur de Jésus.

Mgr BAUNARD.

ANALYSE LOGIQUE:—"Ne me dites pas: ce que je fais est peu de chose: un travail, une conversation, une promenade!"

II

LA MORT DE FRONTENAC

M. de Frontenac ne survécut que d'une année à la paix de Ryswick. Il mourut le 20 novembre 1698, dans la soixante-dix-huitième année de son âge, après avoir glorieusement soutenu et augmenté une colonie ouverte et attaquée de toutes parts, et qu'il avait trouvée sur le penchant de sa ruine.

M. de Frontenac conserva jusque dans la vieillesse, la fermeté et la vigueur de ses plus belles années. Il avait un grand fond de religion et il en donna des marques publiques jusqu'à sa mort. Mais on avait de la peine à concilier la piété dont il faisait profession avec la conduite qu'il tenait à l'égard des personnes contre lesquelles il s'était laissé prévenir, et l'âcreté de son humeur atrabilaire démentit un peu la noblesse et l'élévation de son caractère.

L'abbé C.-H. LAVERDIÈRE.

QUESTIONS.—En quelles circonstances est mort Frontenac? Donnez une idée de ses qualités et de ses défauts. Pendant combien d'années fut-il gouverneur du Canada? A quel événement remarquable fut-il mêlé en 1690?

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE de la phrase: "M. de Frontenac ne survécut que d'une année à la paix de Ryswick".

III

AUX ENFANTS

Vous êtes, à vos parents, un grand sujet de *soucis*. N'ont-ils pas sans cesse devant les yeux vos besoins de toutes sortes et ne faut-il pas qu'ils se fatiguent sans cesse afin d'y

subvenir? Le jour, ils travaillent pour vous et la nuit encore, pendant que vous vous reposez, souvent ils veillent pour n'avoir pas le lendemain à vous *répondre*, quand vous leur demanderez du pain: "Attendez, il n'y en a pas." Si vous ne pouvez maintenant partager leur tâche, efforcez-vous au moins de la leur rendre moins rude, par le soin que vous prendrez de leur complaire et de les aider selon votre âge, avec une tendresse filiale. Vous manquez d'expérience et de raison, il est donc nécessaire que vous soyez *guidés* par leur raison et leur expérience, et ainsi vous devez leur obéir et prêter à *leurs* conseils une oreille docile.

QUESTIONS.—1. Que veut dire le mot *soucis*?
2. Conjuguer le verbe *répondre* au passé simple.
3. Analyser *les*, dans *les aider*;—*leurs*, dans *leurs conseils*.
4. Expliquer l'orthographe de *guidés*.

RÉCITATION

PRIÈRE AU PRINTEMPS

Toi qui fleuris ce que tu touches,
Qui, dans les bois, aux vieilles souches
Rends la vigueur,
Le sourire à toutes les bouches,
La vie au cœur;

Qui changes la boue en prairies,
Sèmes d'or et de pierreries
Tous les haillons,
Et jusqu'au seuil des boucheries
Mets des rayons!

O printemps, alors que tout aime,
Que s'embellit la tombe même,
Verte au dehors,
Fais naître un renouveau suprême
Au cœur des morts!

Qu'ils ne soient pas les seuls au monde
Pour qui tu restes inféconde,
Saison d'amour!
Mais fais germer dans leur poussière
L'espoir divin de la lumière
Et du retour!

SULLY PRUDHOMME.

COMPOSITION

SUJET A TRAITER

La probité de l'écolier

Jules, placé assez loin du maître, a profité de cet éloignement pour copier sa composition. Il n'a pas

été aperçu et a eu, dans le placement du mois, un gros succès. Ses camarades ont fini par savoir comment il a obtenu cet avancement et ne se gênent point pour lui manifester du mépris.

SUJET TRAITÉ

D'habitude, Jules n'est pas très ardent au travail. Ses leçons peu étudiées, ne sont presque jamais sues, et ses devoirs témoignent d'une bien faible application. Sa paresse lui avait valu d'être placé dans l'un des derniers rangs.

Tout au fond de la classe, il pouvait plus facilement que d'autres, se livrer un peu à l'espièglerie. Il n'y manquait point. Ainsi distrait, il retirait peu de profit des leçons qui se donnaient en classe, et ses progrès étaient presque nuls.

Après une verte réprimande de ses parents, il prit la résolution de travailler un peu plus, et d'abandonner enfin le dernier rang. Il y avait composition ce jour-là, et crut le moment propice pour montrer à ses parents qu'il voulait travailler beaucoup mieux que par le passé.

Le sujet de la composition étant donné, il essaie bien de jeter quelques réponses sur sa feuille de papier blanc; mais, n'ayant presque pas suivi le cours de sa classe, il n'y parvient pas. Adroitement alors, avec mille précautions, se cachant de tous ses camarades comme pour faire une mauvaise action, il place son livre sur ses genoux, et parvient, en changeant quelques mots, à faire une composition suffisamment exacte, qui lui valut un certain succès.

Pendant le placement, encore tout à la joie, il avoua à son voisin qu'il avait copié la composition. On le sut bientôt dans toute la classe, et le maître ne manqua point de dire à Jules, combien il s'était rendu coupable de mensonge et de tromperie, combien il avait eu tort de porter préjudice à ses autres camarades.

Honteux de voir sa supercherie mise ainsi à découvert, il dut regagner, au milieu des sourires moqueurs, la place qu'il avait voulu quitter en employant des procédés manquant absolument de loyauté et de délicatesse.

COURS COMPLÉMENTAIRE

DICTÉES

I

LE TEMPS DU SUBJONCTIF

Il demande qu'on envoie tout de suite un exprès.—Exigez qu'on ne fasse aucune rete-

nue sur nos salaires.—Louez le bien si vous voulez que nous le pratiquions toujours.

Tu demandais qu'on exécutât tous les travaux en même temps.—Nous écrivîmes au préfet afin qu'on activât le nettoyage du canal.—Tu apprendrais facilement tes leçons pour peu que tu voulusses t'y appliquer.—Il faudrait qu'on t'obligeât à les étudier.

Vous avez voulu qu'on ait des égards pour ce malheureux, on y a songé.—Nous aurons eu confiance en cet homme sans que jamais il en ait abusé en quoi que ce soit.—Ayez soin que tout soit prêt pour le jour et l'heure indiqués.—Eût été le premier qui ait réussi.—Tu eus souhaité qu'on mît plus de délicatesse dans ce refus.—Bonaparte avait connu la victoire avant qu'il eût atteint sa vingt-sixième année.—Tous auraient souhaité que cette fâcheuse nouvelle n'eût pas été répandue.—On eût désiré qu'il fût admis le premier.

QUESTIONS GRAMMATICALES.—Que faut-il faire avant d'employer un des temps du subjonctif? Il faut d'abord examiner si l'on a un présent, un passé ou un futur à exprimer; on voit ensuite à quels temps du mode indicatif, du mode impératif ou du mode conditionnel, on mettrait le second verbe si la phrase exigeait l'un de ces modes, et l'on emploie le temps correspondant du subjonctif.—Indiquez à quels temps correspond le présent du subjonctif. Ce temps correspond au présent ou au futur soit du mode indicatif, soit du mode impératif.—A quels temps correspond l'imparfait du subjonctif? Il correspond à l'imparfait de l'indicatif, ou au passé déterminé, ou encore au présent ou au futur du conditionnel.—A quels temps correspond le passé du subjonctif? Il correspond au passé indéterminé et au futur antérieur soit du mode indicatif, soit du mode impératif.—A quels temps correspond le plus-que-parfait du subjonctif? Ce temps correspond soit au passé antérieur, soit au plus-que-parfait du mode indicatif, soit encore à l'un des passés du conditionnel.—Donnez des exemples pris dans la dictée ci-dessus.

ANALYSE LOGIQUE.—On appelle *complétive directe* une proposition secondaire qui remplit à l'égard de la principale le rôle de complément direct. Ex.: Je ne suppose pas qu'il m'écrive avant la fin du mois.

II

L'AMBITION

L'ambition, ce désir insatiable de s'élever au-dessus et sur les ruines mêmes des autres, ce ver qui pique le cœur et ne le laisse jamais tranquille, cette passion qui est le grand ressort des intrigues et de toutes les agitations des cours, qui forme les révolutions des états, et qui donne tous les jours à l'univers de nouveaux spectacles, cette passion qui ose tout, et à laquelle rien ne coûte, est un vice encore plus pernicieux aux empires que la paresse même.

Déjà il rend *malheureux* celui qui en est possédé : l'*ambitieux* ne jouit de rien ; ni de sa gloire, il la trouve obscure ; ni de ses places, il veut monter plus haut ; ni de sa prospérité, il *sèche* et *dépérit* au milieu de son abondance ; ni des hommages qu'on lui rend, ils sont empoisonnés par ceux qu'il est obligé de rendre *lui-même* ; ni de sa faveur, elle devient amère dès qu'il faut la partager avec ses *concurrents* : il est insupportable à lui-même.

ANNOTATIONS.—*Ambition*: Désir exagéré et excessif des honneurs, de la gloire, des dignités, de la richesse, etc.—*Ruines*: Au pluriel ce mot désigne les restes d'une chose que le temps ou les événements ont détériorée : les débris d'une ville, d'un édifice. Au singulier, ce mot est synonyme de dépérissement, extinction, perte de la fortune, de la santé, etc.—*Ver*: Animal rampant, de forme allongée, sans vertèbres, ayant le corps mou, contractile, divisé par anneaux, et dont la tête n'est pas distincte. Ce mot a de nombreux homonymes : *vers*: paroles mesurées et cadencées selon les règles de la poésie ; *vers*: préposition ; *vert*: couleur des herbes fraîches ; *verre*: corps transparent et fragile, solide et dur, produit par la fusion du sable avec la potasse ou la soude.—*Passion*: Substantif féminin désignant une impression vive, un entraînement violent de l'âme, vers quelqu'un ou quelque chose : le jeu, l'amour, la haine peuvent tour à tour être l'objet d'une passion. Il y a aussi de bonnes passions : le zèle, la justice, la charité, etc.—*La Passion*: On désigne, par ce nom, le récit des souffrances et de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou encore la représentation qui en est faite.—*Ressort*: Se dit, au sens propre, d'un morceau de fer ou d'acier ou d'autre matière qui se rétablit dans sa première situation dès qu'il cesse d'être comprimé ; au figuré *ressort* se dit de tous moyens employés pour faire réussir une affaire. Le *grand ressort* se dit, au propre et au figuré, du ressort principal.

SECTION MÉNAGÈRE

DICTÉES

I

LA PHTISIE

Phtisie est le nom de la *tuberculose* exerçant ses ravages dans les poumons. Le mot *phtisie* signifie dépérissement, *consomption*. En effet, la personne atteinte pâlit, perd de jour en jour ses forces, maigrit et dépérit jusqu'aux dernières limites que la vie *peut* supporter. Avec une *toux* fréquente, de sonorité caverneuse, elle crache tantôt des matières sanguinolentes, tantôt une sorte de purée blanche, grise ou *verdâtre*. Ces *sanies* sont les ruines des poumons ravagés par les tubercules ; cette toux, c'est l'effort involontaire du patient pour se débarrasser de son mal. Le *phtisique* crache, à la lettre, ses poumons par fragments de pourriture.

D'après une expression d'usage courant on le dit *poitrinaire*.

La ménagère prudente veillera à ce que le poitrinaire avancé soit isolé dans une chambre spéciale, bien éclairée et bien aérée. Les crachats du poitrinaire sont contagieux : le malade doit expectorer dans des mouchoirs spéciaux qui doivent être brûlés sans retard.

ANNOTATIONS.—*Phtisie*: Se dit en général de toute sorte de maigreur et de consommation du corps, quelle qu'en soit la cause. *phtisique* se dit de celui qui est atteint de cette maladie.—*Tuberculose*: Prédilection morbide à laquelle est due la phtisie ; *tuberculeux* est le qualificatif qui convient à celui qui est atteint par la tuberculose.—*Consomption*: État d'un malade dont la vie se consume, qui s'amaigrit et dépérit graduellement.—*Peut*: C'est le verbe *pouvoir* à la 3^e personne du singulier, au présent de l'indicatif ; on peut remarquer que les deux premières personnes prennent un *x* à la terminaison.—*Toux*: Nom par lequel on désigne le rejet bruyant de l'air, accompagné d'un mouvement convulsif du larynx et de la trachée-artère. La toux accompagnée de crachats s'appelle *catarrhe* ; celle qui n'en provoque pas est dite *toux sèche* ; le verbe *tousser* exprime l'action de la personne atteinte de toux.—*Verdâtre*: Qui tire sur le vert ; le suffixe *âtre* est un diminutif que l'on ajoute à certains adjectifs désignant une teinte affaiblie : *verdâtre*, *jaunâtre*, *rougeâtre*, *grisâtre*, *bleuâtre*, *blanchâtre*, etc.

II

LA MÈRE DE FAMILLE

Le titre saint de mère de famille n'a longtemps représenté que des idées de *dévouement* et de *tendresse*. Une des œuvres de notre temps sera, je crois, de faire voir qu'être mère et épouse, ce n'est pas seulement aimer, c'est travailler. La maternité est une vocation divine, une carrière à la fois publique et privée ; le mariage, un sacrement, avec toutes ses nobles espérances et ses saintes occupations. Pour la maternité, qui le contesterait ? Le seul mot d'éducation maternelle dit tout.

Niera-t-on qu'une jeune fille ait à peine assez de toute sa jeunesse, et une femme, de toute sa vie, l'une pour se préparer aux fonctions d'éducation, l'autre pour les remplir ? Dire à une femme : "Vous élèverez vos fils et vos filles," n'est-ce pas lui permettre, n'est-ce pas lui imposer l'acquisition de toutes les vertus, de toutes les sciences et, du même coup, lui en donner l'*emploi* ? Si l'on regarde le professorat comme une carrière suffisante pour l'activité d'un homme, que faudra-t-il dire de cette éducation par la mère ?

En rétablissant la mère de famille dans sa dignité première, le christianisme a posé les vraies bases de la civilisation.

EXERCICE.—*dévouement, tendresse, pourquoi au singulier ?—Niera-t-on : à quel mode, à quel temps ?—emploi : ce mot est-il nom ou verbe, ici ?*

ANALYSE.—Analyse logique et grammaticale de la dernière phrase.

RÉCITATION

VILLAGE NATAL

Quand tu retournes au village,
Où tous tes ancêtres sont nés,
Ne revois pas d'un œil volage
Ces endroits presque abandonnés !

La vieille maison décrépète,
Pour toi prend un air de printemps,
Et son pauvre vieux cœur palpite
Des vrais bonheurs de l'ancien temps.

Chacun des pas que vers la porte,
Tu fais pour atteindre le seuil,
A la vieille demeure apporte
Un peu de gaieté dans son deuil.

Dans la maison de ton enfance,
Tu ne pourrais pas sans remords,
Tu ne pourrais pas sans offense
Ne pas te souvenir des morts !

Que de silence et de mystère !...
Voici la porte aux gonds noircis,
Voici la table héréditaire
Où tous les tiens se sont assis.

Dans la chambre modeste et sombre,
Voici la couchette de bois,
Où la nuit étendit son ombre
Sur eux, pour la dernière fois.

Voici, dans ses teintes foncées,
L'horloge qui sonne toujours...
Toutes ces choses effacées
Portent l'empreinte de leurs jours.

Des cheveux blancs ornant sa tempe,
Ta mère dans ce coin, sans bruit,
Reprisait le soir, sous la lampe,
Et cousait bien tard dans la nuit...

Lorsque la nuit, tissant sa trame,
Venait dans l'ombre tourner,
Ta mère, ange aux traits d'une femme,
Veillait sur son humble foyer...

Quand tu retournes au village,
Où tous tes ancêtres sont nés,
Ne revois pas d'un œil volage
Ces endroits presque abandonnés !...

Évoque, dans ton allégresse,
La figure des disparus,
Et reconnais avec tendresse
L'ombre de ceux qui ne sont plus !...

Blanche LAMONTAGNE.

(*Les Trois Lyres*)

COMPOSITION

SUJET A TRAITER

Quelle est la nature du blanc d'œuf ? Avec quelles matières fait-on le vinaigre ? Comment l'obtient-on ?

SUJET TRAITÉ

L'œuf se compose de deux parties, le jaune et le blanc. Ce dernier est formé d'albumine et d'une matière sulfurée qui noircit l'argenterie en produisant du sulfure d'argent. L'albumine est une matière visqueuse, blanchâtre, d'une saveur un peu salée, qui constitue l'un des éléments des corps organisés. Elle constitue, presque en totalité, non seulement le blanc d'œuf, mais encore le sérum du sang.

Le vinaigre qui n'est que de l'acide acétique étendu d'eau, s'obtient le plus souvent par la fermentation acide du vin. Celui-ci n'est pas toutefois la seule substance qui puisse produire du vinaigre. On en fait encore avec le cidre, la bière, et en général, toute liqueur susceptible de fermenter. On extrait aussi, par distillation du bois vert ou sec, le vinaigre de bois qui sert aux mêmes usages que l'acide tiré du vin.

La formation de l'acide acétique est due à la présence du mycoderme du vinaigre qui se développe en pellicule mince à la surface des liquides alcooliques contenant des matières albuminoïdes et des phosphates.

SECTION AGRICOLE

DICTÉES

I

UTILITÉ DES ANIMAUX

Certains animaux paraissent faits pour l'homme. Le chien est né pour le caresser, pour se dresser comme il lui plaît, pour lui donner une image agréable de société, d'amitié, de fidélité et de tendresse, pour garder tout ce qu'on lui confie, pour prendre à la course beaucoup d'autres bêtes, et pour les laisser ensuite à l'homme sans en rien re-

tenir. Le cheval et les autres animaux semblables se trouvent sous la main de l'homme pour le soulager dans son travail et pour se charger de mille fardeaux. Ils sont nés pour porter, pour marcher, pour soulager l'homme dans sa faiblesse et obéir à tous ses mouvements.

FÉNELON.

II

SI J'ÉTAIS CULTIVATEUR

Moi, j'aime les animaux domestiques. Si j'étais cultivateur, je me lèverais au premier chant du coq; j'aurais ma basse-cour remplie de poules, de canes et de canards. J'aurais dans mon étable deux ou trois bons chevaux, ainsi qu'un bœuf vigoureux, mais je laisserais les moutons en liberté sur le versant du grand coteau et les vaches dans les pâturages. Le jour du marché, j'irais à la ville avec mon fils Jean-Baptiste: lui, conduisant la Grise docile, tandis que je suivrais avec le gros Tom. Ah ! comme je serais heureux d'être cultivateur, surtout lorsque je pourrais emmener dans ma voiture rapide ma femme, toujours si bonne ménagère, et ma petite Célestine. Quel bonheur, ce jour-là !

EXERCICE.—Relever séparément les noms masculins et les noms féminins.—Relever tous les qualificatifs, en y joignant un substantif autre que celui qu'ils qualifient dans la dictée.—Chercher douze verbes en *ger*, les conjuguer (un verbe pour chaque personne), à l'imparfait, au passé défini.—Chercher et définir un homonyme de *cane*, *chant*, *coq*, *marché*.

RÉCITATION

VIEIL ÉRABLE

La maison est calme.—Je vois
Sous le ciel de mai qui rayonne
Un érable gris qui bourgeonne
Pour la cinquantième fois.

Quand il fit ses feuilles premières
D'autres yeux que les miens l'ont vu
Dont le grand sommeil imprévu
A clos pour jamais les paupières.

Il ne restera rien de lui
Rien de sa vigueur effacée
Je laisserai cette pensée
Quand au cours du temps j'aurai fui.

Qui sait ? Peut-être de ces branches
Qui m'ont toujours fait doux accueil,
Tirera-t-on les quatre planches
Nécessaires à mon cercueil.

ALBERT LOZEAU.

ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

DICTÉE

DANGERS DE L'IVRESSE

Parmi les passions dont vous avez sous les yeux le spectacle trop fréquent, l'ivresse est la plus dégradante.

Lorsque vous rencontrez un ivrogne, gravez dans votre mémoire le souvenir de ce que vous lui voyez faire, de ce que vous lui entendez dire, et promettez-vous de ne jamais lui ressembler. Que lui reste-t-il de l'homme ? Il prononce des paroles sans suite, il marche en chancelant, il se retient au mur pour ne pas tomber, quelquefois même il roule dans la boue et y reste étendu sans pouvoir se retirer.

Ce n'est plus un être humain, C'est un corps engourdi que l'âme ne gouverne plus.

Le malheureux que vous voyez étendu sans mouvement à demi mort, a peut-être une femme et des enfants qui meurent de faim en l'attendant à la maison. Il a bu au cabaret le salaire de plusieurs jours de travail et si, à son retour, on lui demande du pain, il répond par des coups aux lamentations des siens.

Une fois sur cette pente, il est presque toujours perdu; vous verrez peu à peu ses traits se contracter, sa démarche s'alourdir, son intelligence s'obscurcir, ses meilleures qualités d'ouvrier disparaître jusqu'au jour où une maladie terrible le clouera sur un lit de douleur.

A. MÉZIÈRES.

(*L'Éducation Chrétienne, Paris*).

SECTION INDUSTRIELLE

LA POLICE D'ASSURANCE

La police d'assurance est l'écrit qui constate la formation et les conditions du contrat d'assurance.

Les polices sont rédigées sur des imprimés spéciaux que fournissent gratuitement les compagnies. Les dates et les sommes doivent être écrites en toutes lettres et les blancs doivent être comblés par des lignes; enfin les polices doivent porter la signature de l'assureur et celle de l'assuré; sinon, elles ne valent que comme simple projet.

La police se compose de deux parties: l'une imprimée, contenant les conditions générales applicables à tous les contrats d'assurance souscrits par la compagnie; l'autre, manuscrite, indiquant les clauses particulières.

Pendant la durée du contrat, la chose assurée peut subir des modifications plus ou

moins sensibles. Quand ces modifications sont très importantes, le mieux à faire est d'anéantir la police précédente et d'en faire une nouvelle. Lorsqu'au contraire, elles ne concernent que des détails, on laisse la police subsister et l'on fait un acte distinct, additionnel ou modificateur: c'est l'avenant.

Ainsi on a recours à la confection d'un simple avenant lorsqu'il y a changement de propriétaire de la chose assurée (en cas de cession de fonds de commerce, par exemple), ou lorsqu'il y a changement de domicile, ou changement de bénéficiaire de l'assurance (en cas d'assurance sur la vie), en cas d'augmentation ou de diminution de la chose assurée, etc.

On ne peut parler des polices d'assurances sans rappeler aux personnes qui se proposent de contracter, qu'il y a intérêt majeur pour elles, quel que soit le genre d'assurance, à lire très attentivement les polices qui sont soumises à leur signature et à n'apposer celle-ci que lorsqu'elles sont parfaitement d'accord avec la compagnie sur les conditions et avantages consentis. En effet, l'assuré qui a signé sa police est toujours censé en avoir pris con-

naissance, et sa signature emporte approbation à tout ce qu'elle contient.

RÉCITATION

L'AURORE BORÉALE

Quand la nuit se fait belle au bord du Saint-Laurent
Voyez-vous quelquefois, au fond du firmament,
Courir ces météores,
Fantômes lumineux, esprits nés des éclairs,
Qui dansent dans la nue, étalant dans les airs
Leurs manteaux de phosphores?

Parfois, en se jouant, ils offrent à nos yeux
Des palais, des clochers, des dômes radieux,
Des forêts chancelantes,
Des flots d'hommes armés pressant leurs bataillons,
Des flottes s'engouffrant dans les vastes sillons
Des ondes écumantes.

Mais tandis qu'admirant leurs jeux toujours nouveaux
Votre âme s'intéresse aux magiques travaux
De leurs essaims sans nombre,
A vos regards charmés se déroband soudain,
Comme un léger brouillard sous les feux du matin,
Ils s'effacent dans l'ombre.

Et vous, peuples heureux, des bords du Saint-Laurent,
Quand la nuit vous verrez, au fond du firmament,
Courir les météores,
N'oubliez pas, amis, que nos jours sont comptés
Et s'enfuiront soudain comme sont emportés
Ces mobiles phosphores.

(1860)

LOUIS-J.-C. Fiset.
Poète canadien

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, ALGÈBRE ET MESURAGE

AVERTISSEMENT.—Afin de donner à cette partie de la revue un caractère vraiment pratique, nous avons cru devoir nous enfermer strictement, pour le choix des problèmes, dans le cadre tracé par la "Répartition mensuelle du programme" préparée par MM. Miller et Brionne et recommandée par le Surintendant de l'Instruction Publique pour toutes les écoles primaires de la province. Les exercices proposés dans chaque livraison ont un double but:

1. Fournir régulièrement aux instituteurs et aux institutrices, pour la récapitulation qu'ils ne doivent pas manquer de faire à la fin de chaque mois, quelques problèmes qui les aideront à s'assurer si leurs élèves progressent normalement;

2. Guider les aspirants et les aspirantes aux deux brevets du Bureau central en leur faisant étudier, chaque mois, quelques-uns des problèmes les plus importants du programme de chacune des sections du cours complémentaire.

COURS INFÉRIEUR

(1ÈRE ANNÉE)

Nombre de 90 à 100

1. Regardez le boulier-compteur et dites combien de boules il y a dans 9 rangées de 10 boules plus 1 boule ?

9 " " " 2 boules ?

9 " " " 3 "

9 " " " 4 "

Ainsi de suite jusqu'à 10 boules.

2. Combien font 9 dizaines et 3 ? 9 diz. et 5 ? 9 diz. et 9 ? 10 dizaines ?
 3. Dites combien de dizaines et d'unités dans 91 ? 92 ? 95 ? 99 ?
 4. Comptez de 2 en 2 depuis 90 jusqu'à 100.
 5. Faites les additions suivantes :

36	42	57	29	57	7	64
25	17	18	12	15	18	8
18	29	14	18	9	49	18
—	—	—	—	—	—	—

6. Paul avait 95 marbres; il en a perdu 37. Combien lui en reste-t-il ?

(2E ANNÉE)

1. Un cultivateur vend au marché 8 douzaines d'œufs à 45 sous la douzaine et 34 livres de veau à 16 sous la livre. Combien reçoit-il ? *Rép.*: \$9.04.

2. Si 25 livres de sucre d'érable ont été vendues \$4.50, que recevra-t-on pour 36 livres. *Rép.*: \$6.48.

3. Pierre et son frère ont labouré une pièce de 20 arpents en 5 jours. Combien de temps prendront-ils pour labourer un champ de 48 arpents ? *Rép.*: 12 j.

4. Faites les divisions suivantes:

342 $\overline{)18}$, 646 $\overline{)34}$, 855 $\overline{)19}$, 960 $\overline{)17}$ *Rép.*: 19; 19; 45; 56 et il reste 8.

COURS MOYEN

(3E ANNÉE)

1. Soustractions :

a) $\frac{3}{4} - \frac{1}{2}$

d) $\frac{1}{2} - \frac{1}{3}$

g) $\frac{1}{2} - \frac{1}{6}$

j) $\frac{15}{16} - \frac{3}{8}$

b) $\frac{3}{4} - \frac{1}{8}$

e) $\frac{1}{3} - \frac{1}{4}$

h) $\frac{2}{3} - \frac{1}{6}$

k) $\frac{7}{12} - \frac{1}{3}$

c) $\frac{1}{4} - \frac{3}{16}$

f) $\frac{1}{2} - \frac{1}{5}$

i) $\frac{3}{4} - \frac{2}{3}$

l) $\frac{5}{7} - \frac{1}{2}$

2. S'il faut 7 livres de sel pour saler 150 de beurre, quel poids de sel faut-il pour saler 750 livres de beurre ?

Solution : Pour saler 150 lbs, il faut 7 lb de sel

Pour saler 1 lb, il faut $\frac{7}{150}$ lb de sel

Pour saler 750 lb, il faut $\frac{7 \times 750}{150} = 35$ lbs. *Rép.*

3. Une fermière a six vaches qui lui donnent chacune en moyenne 7.2 pintes de lait par jour pendant 8 mois de l'année. Si elle vend son lait 12 sous la pinte, calculez sa recette pour les 8 mois.

Solution : Quantité de lait donnée par les 6 vaches en 1 jour: $7.2 \times 6 = 43.2$ pintes.

Quantité de lait donnée en 8 mois de 30 jours: $43.2 \times 8 \times 30 = 10368$.

La recette est $\$0.12 \times 10368 = \$1244.16$.

(4E ANNÉE)

1. Trouvez les facteurs premiers des nombres suivants:

a) 168

c) 625

e) 1280

b) 224

d) 912

f) 3204

Rép.: a) $2 \times 2 \times 2 \times 3 \times 7$;

b) $2 \times 2 \times 2 \times 2 \times 2 \times 7$;

c) $5 \times 5 \times 5 \times 5$;

d) $2 \times 2 \times 2 \times 2 \times 3 \times 19$;

e) $2^8 \times 5$;

f) $2^2 \times 3^2 \times 89$.

2. Trouvez par *simplification*, c'est-à-dire en éliminant les facteurs communs au dividende et au diviseur, la valeur des expressions suivantes:

$$a) \frac{2 \times 3 \times 8 \times 12 \times 24}{6 \times 4 \times 36 \times 4}$$

$$b) \frac{15 \times 20 \times 25 \times 27}{10 \times 15 \times 18 \times 25}$$

Solution de (a): $\frac{2 \times 3 \times 8 \times 12 \times 24}{6 \times 4 \times 36 \times 4} = 2 \times 2 = 4$. *Rép.*

Solution de (b): $\frac{15 \times 20 \times 25 \times 27}{10 \times 15 \times 18 \times 25} = 3$. *Rép.*

3. Faites par le même procédé de *simplification* les divisions ci-dessous:

a) $40 \times 48 \times 54 \times 60$ par $30 \times 24 \times 72 \times 3$.

b) $30 \times 49 \times 64 \times 25$ par $15 \times 35 \times 24 \times 10$.

c) $12 \times 60 \times 36 \times 70$ par $28 \times 48 \times 6 \times 5$.

a) 40; b) $18\frac{2}{3}$; e) 45.

N. B.—Il importe d'habituer les élèves à procéder par *simplification* chaque fois que la chose est possible; et la chose est possible dans la plupart des problèmes. Il y a là une grande économie de temps.

COURS SUPÉRIEUR

(5E ANNÉE)

1. Un ouvrier fait un ouvrage en $5\frac{1}{4}$ jours, Quelle fraction de l'ouvrage fait-il par jour?

Solution : $5\frac{1}{4}$ jours $= \frac{21}{4}$ de jour.

En $\frac{21}{4}$ de jour il fait 1 fois l'ouvrage.

En $\frac{1}{4}$ de jour il fait $\frac{1}{21}$ fois l'ouvrage.

En $\frac{4}{4}$ de jour il fait $\frac{4}{21}$ fois l'ouvrage. *Rép.*

Autrement: En 1 jour, il fait $\frac{1}{5\frac{1}{4}}$ ou $1 \div \frac{21}{4}$ ou $1 \times \frac{4}{21} = \frac{4}{21}$. *Rép.*

2. A peut faire un ouvrage en $5\frac{1}{4}$ jours; B, peut le faire en $4\frac{1}{2}$ jours.

Combien de temps prendraient-ils ensemble?

En 1 jour A fait $\frac{1}{5\frac{1}{4}} = 1 \div \frac{21}{4} = 1 \times \frac{4}{21} = \frac{4}{21}$.

En 1 jour B fait $\frac{1}{4\frac{1}{2}} = 1 \div \frac{9}{2} = 1 \times \frac{2}{9} = \frac{2}{9}$.

$\frac{4}{21} + \frac{2}{9} = \frac{12 \times 4 + 2 \times 7}{63} = \frac{26}{63}$.

Autant de fois 26 dans 63.

Autant de jours il faudra.

$63 \div 26 = 2\frac{11}{26}$. *Rép.*

3. Jean a 12 vaches de qualité inférieur qui donnent chacune en moyenne par année 6000 lbs de lait contenant 3.25% de matière grasse. Charles possède un troupeau amélioré comprenant aussi 12 vaches qui lui donne chacune en moyenne 8000 lbs de lait renfermant 4.5% de gras. Quelle est la différence de revenu des deux troupeaux si une livre de gras est évaluée à \$0.32?

Solution : Le 1er troupeau donne $6000 \times 12 \times 3.25\% = 2340$ lbs de gras.

Le 2e troupeau donne $8000 \times 12 \times 4.5\% = 4320$ lbs de gras.

$4320 - 2340 = 1980$ lbs. diff.

$\$0.32 \times 1980 = \$633.60$. *Rép.*

(6E ANNÉE)

1. Un commerçant achète du foin à Roberval, paie \$3.00 la tonne pour le transport et l'entreposage et le revend à Chicoutimi \$15. la tonne en faisant un bénéfice de $33\frac{1}{3}\%$. Trouvez le prix d'achat de la tonne.

Solution : $\$15. - \$3. = \$12$. Prix d'achat + bénéfice.

$\$12 \div 1.33\frac{1}{3} = 12 \div \frac{4}{3} = \$9.00$. *Rép.*

2. Un industriel en faillite laisse \$9600 pour payer trois dettes qui sont respectivement \$4500, \$7800 et \$5700. Quelle sera la part de chaque créancier s'il faut déduire d'abord $37\frac{1}{2}\%$ pour les frais du syndic?

Solution : Les frais du syndic s'élèvent à $\frac{\$9600 \times 37\frac{1}{2}}{100} = \$3600$.

Il reste à partager $\$9600 - \$3600 = \$6000$.

La somme des créances est: $4500 + 7800 + 5700 = \$18000$.

Pour \$18000, on aurait \$6000.

Pour \$1. on aura $\frac{\$6000}{\$18000}$.

Pour \$4500 on aura $\frac{\$6000 \times 4500}{\$18000} = \$1500$

Pour \$7800 on aura $\frac{\$6000 \times 7800}{\$18000} = \$2600$.

Pour \$5700 on aura $\frac{\$6000 \times 5700}{\$18000} = \$1900$.

} *Rép.*

3. Une équipe d'ouvriers ferait un travail en 15 jours; une autre le ferait en 12 jours; en combien de temps sera fait le travail si on y met $\frac{3}{4}$ de la première équipe et les $\frac{2}{3}$ de la seconde?

Solution : La 1^{ère} équipe fait par jour $\frac{1}{15}$ et les $\frac{3}{4}$ font $\frac{1}{15} \times \frac{3}{4} = \frac{1}{20}$
 La 2^e équipe fait par jour $\frac{1}{12}$ et les $\frac{2}{3}$ font $\frac{1}{12} \times \frac{2}{3} = \frac{1}{18}$.
 Les deux ensemble font par jour $\frac{1}{20} + \frac{1}{18} = \frac{9+10}{180} = \frac{19}{180}$.
 Le temps nécessaire sera $\frac{1 \text{ jr.} \times 180}{19} = 9\frac{9}{19}$ jours. *Rép.*

SECTIONS AGRICOLE, COMMERCIALE, MÉNAGÈRE

(7^E ANNÉE)

ARITHMÉTIQUE

1. On achète, au prix de \$84000. une propriété composée de champs, de prés et de bois. Les prés valent les $\frac{6}{11}$ des champs et les bois les $\frac{2}{3}$ des prés. Les champs rapportent 6%, les prés 8%, et les bois 4%. On demande 1° le revenu de la propriété et 2° s'il aurait été préférable d'acheter de la rente 3% au cours de 69 au lieu de la propriété ?

Solution : Soit $\frac{11}{11}$ la valeur des champs.

Alors $\frac{6}{11}$, la valeur des prés.

Et $\frac{2}{3}$ de $\frac{6}{11}$ ou $\frac{4}{11}$ la valeur des bois.

$$\frac{11}{11} + \frac{6}{11} + \frac{4}{11} = \frac{21}{11} = \$84000$$

$$\text{Les champs} = \frac{11}{11} = \frac{84000 \times 11}{21} = \$44000.$$

$$\text{Les prés} = \frac{6}{11} = \frac{44000 \times 6}{11} = \$24000.$$

$$\text{Les bois} = \frac{4}{11} = \frac{44000 \times 4}{11} = \$16000.$$

$$\text{Revenu des champs: } \frac{44000 \times 6}{100} = \$2640.$$

$$\text{Revenu des prés: } \frac{24000 \times 8}{100} = \$1920.$$

$$\text{Revenu des bois: } \frac{16000 \times 4}{100} = \$640.$$

$$\text{Total} \dots \dots \dots \$5200. \quad \text{Rép.}$$

$$2^\circ \$84000. \text{ placées en rente } 3\% \text{ rapp. } \frac{84000 \times 3}{69} = \$3652.17.$$

$$\text{Rép.: En achetant la rente } 3\% \text{ on perdrait } \$5200 - \$3652.17 = \$1547.83.$$

2. Si l'or pur vaut \$18. l'once, quelle proportion de cuivre faudra-t-il y ajouter pour faire un alliage qu'on puisse vendre \$16. l'once en faisant un profit de $33\frac{1}{3}\%$? (Le cuivre sera considéré comme sans valeur pour la solution de ce problème.)

Solution : En vendant \$16. on gagne $33\frac{1}{3}\%$.

\$16. égalent donc $133\frac{1}{3}\%$ du prix de revient d'une once d'alliage.

$$100\% \text{ d'une once d'alliage coûtent } \frac{16 \times 100}{133\frac{1}{3}} = \$12.$$

1 once d'or pur vaut \$18.; or, pour réaliser \$18. en vendant de l'alliage, il faudra en vendre $18 \div 12 = 1\frac{1}{2}$ once. On ajoutera donc $\frac{1}{2}$ once de cuivre pour chaque once d'or c'est-à-dire 50% ou 1 once de cuivre pour 2 onces d'or.

Rép.: 1 cuivre, 2 or.

3. La terre de Baptiste lui a coûté en moyenne \$60. de l'arpent. Il en a payé 100 arpents à \$50. l'arpent et le reste lui a coûté \$85. l'arpent. Quelle est la superficie de sa ferme ?

Solution : Trouvons d'abord le rapport entre les deux parties :

Le prix moyen est de \$60.

1 arpent de la 1ère sorte coûte \$10., de moins.

1 arpent de la 2e sorte coûte \$25. de plus.

Pour qu'il y ait compensation, il faut acheter $2\frac{1}{2}$ arpents ($25 \div 10$) de la 1ère pour chaque arpent de la 2e,

Ou 5 arpents de la 1ère pour 2 arpents de la 2e.

En pratique on procède comme suit :

$$60 \left\{ \begin{array}{c|c|c|c} 50 & 10 & \frac{1}{10} & 5 \\ \hline 85 & 25 & \frac{1}{25} & 2 \end{array} \right.$$

Le raisonnement est le suivant :

Sur 1 arpent à \$50., il y a gain de \$10.; pour ne gagner qu'une piastre, il faudra prendre $\frac{1}{10}$.

Sur 1 arpent à \$85., il y a perte de \$25.; pour ne perdre qu'une piastre, il faudra prendre $\frac{1}{25}$. On achètera donc dans le rapport de $\frac{1}{10}$ à $\frac{1}{25}$ ou ce qui est la même chose : 5 à 2.

Nombre d'arpents de chaque partie :

Il faut prendre 5 arp. à \$50. contre 2 arp. à \$85.

Or on a pris 100 arp. à \$50. c.-à-d. 20 fois plus.

On prendra également 20 fois plus à \$85 c.-à-d. $20 \times 2 = 40$.

$100 + 40 = 140$. *Rép.*

MESURAGE—(Voir section industrielle)

(8^e ANNÉE)

ARITHMÉTIQUE

1. Un banquier escompte un billet au taux de $7\frac{1}{2}\%$ pour 146 jours. S'il avait retenu l'escompte en dedans au lieu de l'escompte en dehors, il aurait remis \$1.26 de plus. Trouvez le montant du billet.

Solution : Le taux pour 146 jours $= \frac{7\frac{1}{2}\% \times 146}{365} = 3\%$.

La différence entre les deux escomptes égale l'int. de l'esc. en dedans.

$\$1.26 \div .03 = \$42$. Escompte en dedans.

$\$42. + \$1.26 = \$43.26$. Escompte en dehors.

$\$43.26 \div .03 = \$1442$. Valeur nominale du billet. *Rép.*

2. Albert offre \$8000. comptant pour une ferme. Blaise offre \$9500. payables à l'expiration de 4 ans. Quelle est aujourd'hui même l'offre la plus avantageuse en tenant compte des intérêts composés à 5% ?

Solution : Calculons la valeur actuelle de \$9500.

$$\$1.00 \text{ à } 5\% \text{ en 4 ans devient } \$1.00 \times 1.054 = \$1.21551.$$

$$\$9500 \div 1.21551 = \$7815.65. \text{ Valeur actuelle.}$$

$$\text{En acceptant la 1ère offre on gagne } \$8000. - \$7815.65 = \$184.35.$$

Rép.

MESURAGE—(Voir section industrielle)

SECTION INDUSTRIELLE

(7^E ANNÉE)

MESURAGE

1. Une pyramide carrée de 24 pieds de côté a un volume de 2880 pieds cubes. Trouvez la longueur de ses arêtes.

Solution : Surface de la base = $24 \times 24 = 576$ pi. car.

$$\text{Hauteur} = \frac{2880 \times 3}{576} = 15 \text{ pieds.}$$

$$\text{Apothème} = \sqrt{\left(\frac{24}{2}\right)^2 + 15^2} = 19.21 \text{ pieds.}$$

$$\text{Arête} = \sqrt{19.21^2 + 12^2} = 22.64 \text{ pi. } \textit{Rép.}$$

2. Une meule de foin a la forme d'un cylindre surmonté d'un cône. Le diamètre de sa base est de 16 pieds, la hauteur de la partie cylindrique 18 pieds, et la hauteur totale 30 pieds. Combien de tonne de foin y a-t-il dans cette meule si un pied cube de foin pèse 6 lbs ? ($\pi = 3.1416$.)

$$\text{Vol. du cylindre} = 16^2 \times .7854 \times 18 = 3619.12$$

$$\text{Vol. du cône} = 16^2 \times .7854 \times 4 = 804.25$$

$$\text{Volume total} \dots\dots\dots 4423.37$$

$$\text{Nombre de tonnes: } \frac{4423.37 \times 6}{2000} = 13.27. \textit{ Rép.}$$

ALGÈBRE

1. Résoudre le système d'équations suivant par la méthode de réduction.

$$2 + \frac{5x - 6y}{13} = 4y - 3x$$

$$12 + \frac{5x - 6y}{6} = 2y + \frac{3x - 2y}{4}$$

Solution : Simplifions d'abord les équations:

$$(1) \quad 2 + \frac{5x - 6y}{13} = 4y - 3x \text{ ou } 26 + 5x - 6y = 52y - 39x$$

$$\text{ou} \dots\dots\dots 5x + 39x - 6y - 52y = -26$$

$$\text{ou} \dots\dots\dots 44x - 58y = -26$$

$$\text{ou} \dots\dots\dots 22x - 29y = -13$$

$$(2) 12 + \frac{5x-6y}{6} = 2y + \frac{3x-2y}{4} \text{ ou } 144 + 10x - 12y = 24y + 9x - 6y$$

$$\text{ou } \dots\dots\dots 10x - 9x - 12y - 24y = 6y - 144$$

$$\text{ou } \dots\dots\dots x - 30y = -144$$

Multiplions (2) par 22 et soustrayons de (1)

$$(1) 22x - 29y = -13$$

$$22x - 660y = 3168$$

$$631y = 3155$$

$$\text{D'où } y = \frac{3155}{631} = 5. \text{ Rép.}$$

Portons cette valeur dans (2)

$$x - 150 = -144$$

$$x = -144 + 150 = 6. \text{ Rép.}$$

2. Un homme et un garçon peuvent faire en 15 jours un ouvrage qui pourrait être fait en 2 jours par 7 hommes et 9 garçons.

Combien de temps faudrait-il à un homme seul pour faire cet ouvrage ?

Solution : Soit x le nombre de jours qu'il faudrait à un homme et y le nombre de jours qu'il faudrait à un garçon.

Alors en 1 jour, 1 h. fait $\frac{1}{x}$.

Et en 1 jour, 1 g. fait $\frac{1}{y}$.

D'où nous avons :

$$\frac{1}{x} + \frac{1}{y} = \frac{1}{15} \quad (1)$$

$$\frac{7}{x} + \frac{9}{y} = \frac{1}{2} \quad (2)$$

Multiplions (1) par 9 et soustrayons-en (2)

$$\frac{9}{x} + \frac{9}{y} = \frac{9}{15}$$

$$\frac{7}{x} + \frac{9}{y} = \frac{1}{2}$$

$$\frac{2}{x} = \frac{9}{15} - \frac{1}{2} = \frac{1}{10}$$

$$\text{ou } 20 = x. \text{ Rép.}$$

(8^e ANNÉE)

MESURAGE

1. Un vase en forme de tronc de pyramide rectangulaire mesure 16 pouces par 20 pouces à la base et 24 pouces par 30 pouces au sommet. Quel en est la capacité en gallons si sa profondeur est de 18 pouces ? (1 pied cube = $6\frac{1}{4}$ gal.).

Solution : Volume = (base inf. + base sup. + moy. prop.) $\times \frac{h}{3}$

$$\text{Base inférieure} = 16 \times 20 = 320$$

$$\text{Base supérieure} = 24 \times 30 = 720.$$

$$\text{Moy. proportionnelle} = \sqrt{320 \times 720} = 480$$

$$\text{Vol.} = (320 + 720 + 480) \times \frac{18}{3} = \frac{1520 \times 18}{3} = 9120 \text{ po. cu.}$$

$$\text{Capacité en gal.} = \frac{9120 \times 6\frac{1}{4}}{1728} = 33 \text{ gal. par excès. Rép.}$$

2. Trouvez en gallons la capacité d'un tonneau dont la longueur intérieure est de 35 pouces, le diamètre du bouge de 32 pouces et celui des fonds de 26 pouces (1 gal. = 277.274 po. cu.)

Solution : Volume = base moyenne $\times$ longueur intérieure.

Base moyenne = diamètre moyen $\times$ 0.7854

Diamètre moyen = dia. du bouge $-\frac{1}{3}$ de la différence entre dia. du bouge et celui des fonds.

Dans le présent cas :

Dia. moy. = $32 - \frac{1}{3}$ de 6 = 30

Base moy. = $30^2 \times 0.7854$

Vol. = $30^2 \times 0.7854 \times 35$

Capacité en gallons = $\frac{30^2 \times 0.7854 \times 35}{277.274} = 89.145$. *Rép.*

ALGÈBRE

1. Une pièce de terre nouvellement défrichée a rapportée, la première année, \$30., puis pendant les neuf années suivantes, le revenu de cette pièce s'est augmentée chaque année de $\frac{1}{4}$ de ce qu'il était l'année précédente. On demande quel a été le revenu de la 10e année et le revenu des dix années réunies.

Solution : 1° $l = aq^{n-1} = 30 \times \left(\frac{5}{4}\right)^9 = 30 \times 1.25^9$.

9 $\log. 1.25 = .09691 \times 9 = .87219$ qui cor. à 7.45

$l = 30 \times 7.45 = \$223.50$. *Rép.* 10e année.

2° $S = \frac{a(q^n - 1)}{q - 1}$ ou bien $\frac{lq - a}{q - 1}$

Dans ce cas-ci la dernière formule est plus avantageuse :

$S = \frac{(223.50 \times 1.25) - 30}{0.25} = 223.5 \times 5 - 120 = \$997.5$. *Rép.*

2. Jos. Leblanc achète à son fils une terre qu'il s'engage à payer au moyen d'une annuité de \$500. payable pendant 10 ans. S'il désirait acquitter sa dette par un seul paiement fait au moment de l'achat, quelle somme devrait-il verser si l'argent vaut 6% ?

Solution : Il s'agit de trouver la valeur actuelle d'une annuité payable pendant 10 ans. Cette valeur nous est donnée par la formule.

$C(1+r)^n = a \frac{(1+r)^n - 1}{r}$ dans laquelle

$C = a \frac{(1+r)^n - 1}{r(1+r)^n} = \frac{500(1.06^{10} - 1)}{.06 \times 1.06^{10}}$

Calcul de $(1+r)^n$:

10 $\log. 1.06 = .025306 \times 10 = 0.25306$ qui cor. à 1.79084

$C = \frac{500 \times 7.9084}{.06 \times 1.79084} = \$3680.04$. *Rép.*

“SAINTE-THERÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS”

Par Mgr Laveille

Cet ouvrage, couronné par l'Académie Française, est le plus beau, le plus complet qui ait été consacré à la petite sainte de Lisieux. C'est, semble-t-il, la biographie définitive de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Volume en vente chez les principaux libraires de notre province.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

PIÉTÉ DE MOUVEMENT

Je vous prémunirai contre ce que je nomme la piété de mouvement. Je ne blâme pas le mouvement, il en faut aujourd'hui que tout le monde se remue. On se remue contre Dieu, il est bien juste qu'on se remue pour Dieu. Multiplier les œuvres, entrer dans toutes les pieuses associations, être de toutes les réunions et de toutes les fêtes, c'est là assurément une sainte manière de dépenser sa vie. Prenez garde, cependant! Chacune de ces œuvres prise isolément est excellente, mais leur multiplicité peut devenir un abus, et ce mouvement extrême peut devenir un écart. Chez quelques-uns, c'est de l'agitation plutôt que de la dévotion; et à combien de bonnes âmes cette agitation a-t-elle été un leurre et une illusion! Combien sont de toutes les œuvres, excepté de celle de leur propre sanctification! Que j'en vois, par exemple, parmi nos catholiques qui sont tout occupés du règne social de Jésus-Christ, et qui n'oublient que son règne domestique à leur foyer, ou son règne intime dans leur propre cœur et dans leur propre vie!

Mgr BAUNARD.

L'AUTORITÉ

Les évêques sont les chefs des églises particulières, les successeurs des Apôtres. Si leur autorité n'est pas souveraine, ni universelle, ils ne sont pas toutefois seulement les vicaires du Pape, car ils ont une autorité qui leur est propre. Ils ont les mêmes pouvoirs d'ordre et de juridiction que les Douze. Leur pouvoir est de droit divin. Dans son diocèse, l'évêque est le chef: il doit veiller sur la discipline comme sur la morale. Soyez avec votre curé, avec votre évêque, avec le Pape, et vous serez avec le Christ. Suivez vos chefs spirituels et aimez-les. Vous serez ainsi les vrais fils de Dieu.

L'abbé A.-A. FAUCHER.

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES FONDENT UN INSTITUT PÉDAGOGIQUE A MONTRÉAL

Dans le procès-verbal de la session du Comité catholique de février 1929, nos lecteurs ont pu lire les lignes qui suivent: "Mgr Gauthier donne avis qu'à la prochaine assemblée du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, il proposera que ce Comité reconnaisse les scolasticats des Frères enseignants comme écoles normales, en conformité de la loi des Écoles normales de la Province.

"Les Congrégations enseignantes ne demandent ni privilège ni octroi. Cette reconnaissance de leurs scolasticats comme écoles normales ne sera accordée que sur le certificat de l'Inspecteur général."

A cette même session de février 1929, sur proposition de Mgr Georges Gauthier, secondé par M. l'abbé Desrosiers, il fut résolu:

"Que le Comité catholique approuve unanimement l'idée d'établir un institut pédagogique pour hommes, à Montréal."

Ce projet fait son chemin, car le *Devoir* et l'*Action Catholique* du 4 avril dernier publiaient simultanément la note qui suit:

"Les Frères des Écoles Chrétiennes vont fonder à Montréal un institut pédagogique, pareil à celui qu'ils dirigent à Carlsbourg, en Belgique. Ils ont obtenu la permission de leur général en Belgique, le R. F. Adrien, et S. G. Mgr Georges Gauthier, à son retour d'Europe, vient d'agréer cette belle initiative. Cet institut recrutera son personnel enseignant chez les religieux de congrégations diverses et dans le clergé séculier, il dispensera ses leçons aux professeurs religieux et laïques.

"Cette maison nouvelle, la seule du genre que les Frères posséderont encore en Amérique, sera affiliée à l'Université de Montréal qui lui céderait même à titre gracieux un emplacement.

"Le T. R. Frère Mandellus, né Bourque et originaire de Saint-Grégoire de Nicolet, doit s'embarquer à Anvers, sur le *Montcalm*, qui ramènera au pays le cardinal Rouleau. Il visitera Québec, Montréal et Toronto, et il s'occupera de cette fondation dans la métropole ainsi que du juvénat que les Frères vont faire construire, cet été, à Orléans, Ontario, pour les régions d'Ottawa et de Hull."

LE NOUVEAU-LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Jeudi le 4 avril, l'honorable H.-G. Carroll a été assermenté comme Lieutenant-Gouverneur, succédant à sir Lomer Gouin, dont nous annonçons la mort tragique dans une autre page. Bien que portant un nom irlandais, M. Carroll est bien Canadien français d'éducation et de sentiment: sa langue maternelle est le français.

Le nouveau Lieutenant-Gouverneur représenta le comté de Kamouraska à la Chambre des Communes, à Ottawa, pendant plusieurs années. Il fut aussi Solliciteur général dans le cabinet de sir Wilfrid Laurier et, dans la suite, nommé juge de la Cour d'Appel. Depuis une dizaine d'années, l'honorable M. Carroll était vice-président de la Commission des liqueurs, à Québec.

DÉPART DE M. P.-P. MAGNAN POUR L'EUROPE

Notre collaborateur, M. Pierre-Paul Magnan, professeur à l'École normale Laval de Québec, accompagné de Madame Magnan, s'embarquera à Québec, sur l'*Empress of Scotland*, mardi 7 mai 1929, pour l'Europe, où il séjournera environ deux mois et demi. Il y visitera la France, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse et l'Italie.

Au cours de ce voyage, M. Magnan se propose de visiter quelques écoles normales primaires et d'y étudier particulièrement l'organisation de l'enseignement de la pédagogie pratique.

Nous souhaitons à M. et Madame Magnan un fructueux voyage et un heureux retour.

REVIENS DOLLARD!

(Fête le 24 mai)

Dans nos foyers, au sein de nos chaumières,
Renaîs Dollard, renaîs dans nos berceaux,
Grandis en nous par tes vertus altières,
Par ta grande âme, envahis nos hameaux,
Et nous serons, sur toutes nos frontières,
Ta survivance, O Dollard des Ormeaux;
Dans nos foyers, au sein de nos chaumières,
Renaîs Dollard, renaîs dans nos berceaux!...

Tes mâles traits, au puissant magnétisme,
Brave Dollard, fascinent nos vingt ans,
Burine en nous, rayonnant d'héroïsme,
Tes nobles traits, frère de notre sang,
Embrase-nous d'ardent patriotisme,
Grise nos cœurs de sublimes élans;
Tes mâles traits, au puissant magnétisme,
Brave Dollard, fascinent nos vingt ans...

Toi dont le nom brille dans nos annales,
Fais-nous rêver de grands coups merveilleux,
Fier du blason des gloires ancestrales.
Revis en nous les gestes des aïeux,
Mets dans nos cœurs leurs vertus martiales,
Entraîne-nous vers les combats fameux;
Toi dont le nom brille dans nos annales,
Fais-nous rêver de grands coups merveilleux!...

Reviens Dollard, artisan de prouesse,
Et parle-nous des "martyrs du Long-Sault",
Rappelle-nous notre antique noblesse,
L'insigne exploit de ton suprême assaut,
Incarnes en nous leur sainte hardiesse,
Fais-nous frémir aux grands souffles d'en haut;
Reviens Dollard, artisan de prouesse,
Et parle-nous des "martyrs du Long-Sault"...

Sous ta bannière, au seuil du sanctuaire,
Vois la jeunesse, accourir à l'Autel,
Pour t'imiter et monter au Calvaire,
Elle reçoit le "Pain Sacramental".
Obtiens, Dollard, par ce "Mets Salutaire",
Qu'elle te suive au Thabor éternel!
Sous ta bannière, au seuil du sanctuaire,
Vois la jeunesse, accourir à l'Autel!...

Adolescents, légion d'espérance,
Levons les yeux vers Dollard des Ormeaux,
C'est le "Sauveur de la Nouvelle-France",
Avec ses preux, l'honneur de nos drapeaux,
Du Grand Dollard soyons la survivance,
Il sort vainqueur de l'autre des tombeaux;
Adolescents, légion d'espérance,
Levons les yeux vers Dollard des Ormeaux!...

Dieu de Dollard, "sauveur de la Patrie",
Comble nos cœurs de sa mâle fierté;
Dieu des martyrs, principe de survie,
Fais-nous grandir dans l'immortalité;
O Pain des Forts, Dieu de l'Eucharistie,
De nos héros sois l'aliment sacré:
Dieu de Dollard, "sauveur de la Patrie",
Fais-nous grandir dans l'immortalité!...

GEORGES BOILEAU, ptre,
Oblat de Marie Immaculée.

"UN DIOCÈSE CANADIEN AUX INDES"

par

Le R. P. Eustache Gagnon, C. S. C.

L'œuvre des tracts accroît ses publications relatives aux missions par cette nouvelle plaquette où est relaté l'effort missionnaire de la Congrégation de Sainte-Croix en Asie.

L'auteur donne d'abord un bref aperçu de la progression merveilleuse du travail de pénétration auprès des masses païennes et de l'intérêt que suscitent partout les problèmes de missions. Alors apparaît l'Église canadienne qui, bien jeune encore, dirige un grand nombre de ses fils assoiffés d'idéal vers les Indes, etc., fonde un séminaire pour former des missionnaires, organise une splendide exposition à Joliette et multiplie ses activités en ce sens.

Le R. Père se demande alors quelle part fut celle de Sainte-Croix dans cette course à la conquête des âmes? Il répond en donnant une page d'histoire, montrant notre Institut chargé, peu d'années après sa fondation, d'évangéliser les peuples de l'Inde. Depuis 1927, le territoire confié à la Congrégation a été divisé en deux diocèses dont l'un, Dacca, est desservi par nos confrères des États-Unis et l'autre, Chittagong, par les religieux de la province canadienne, avec S. G. Mgr A. LePailleur, c. s. c., comme évêque résidentiel.

Tous voudront lire ces pages instructives qui jettent un peu de lumière sur le travail accompli là-bas et sur le milieu où s'exerce ce labeur. Elles permettent aussi de prendre contact avec les mœurs, les coutumes, les religions de ces peuples.

Puissent-elles faire germer dans le cœur de nos jeunes gens la volonté sérieuse de se sacrifier pour le salut des âmes!

Le prix est de 10 sous l'unité; \$1.00 la douzaine, et \$6.00 le cent—Port en plus—à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

C. S. C.

UNE BELLE REVUE

"Le Christ-Roi"

Voilà une revue de pensée et d'action catholique qui s'impose à l'attention des éducateurs de notre province.

LE CHRIST-ROI, organe de la *Ligue Universelle du Christ-Roi*, paraît tous les deux mois, en 96 pages in-8° raisin, et développe le programme suivant:

I. *Le Christ-Roi*: sa personne, ses droits.

II. *L'Eglise, épouse du Roi*:

sa nature et ses droits;

son passé;

sa situation dans le monde moderne.

III. *La Royauté du Christ*

sur la vie spirituelle;

sur la vie intellectuelle;

sur la vie politique et sociale;

sur la vie artistique et littéraire;

sur la vie internationale.

Administration: HIERON DE PARAY-LE-MONIAL (S.-et-L.) France.

Rédaction: ABBAYE DU RERAY, par VILLENEUVE-SUR-ALLIER (Allier), France.

Pour l'Amérique, prix de l'abonnement (partant de janvier): 1 dollar.—S'adresser aux Révérends Pères Bénédictins de Saint-Benoît-du-Lac, par Bolton-Centre, P. Q., Canada, seuls dépositaires en Amérique.

QUELQUES APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE MONDIALE SUR "AU DIABLE VERT"

Roman canadien, par Armand Yon (1)

"Agreste et frais, embaumé du parfum de la mer et des bois, ce petit roman ne laissera pas de plaire à tous, et il nous fera mieux connaître nos frères du Canada"...

A. DE PARVILLEZ ("Études". Paris, 20 sept. 1928).

"Ce roman canadien, coquettement présenté par les Éditions SPES... nous vaut des paysages d'un très beau et très original pittoresque"...

"REVUE DES LECTURES" (de l'abbé Bethléem), Paris, 15 août 1928.

"Le lecteur se laissera prendre par maints passages pleins d'entrain: histoire de naufrage, histoire de détective; descriptions de voyages en barque et en chemin de fer, soirées sportives à Montréal ou causeries villageoises à "Marsouis": scènes tristes ou scènes gaies, tout est à souhait pour captiver"...

O. MAURALT—"REVUE TRIMESTRIELLE CANADIENNE", juin 1928.

"The French Canadians have a rich and varied folklore. And everybody knows that Frenchmen everywhere are vivacious and romantic... But there is a third element of which are aware only those who have been faithful to the best traditions of historic France—the vital influence of the Catholic religion on the social and individual life of Lower Canada. In "AU DIABLE VERT", one finds a happy blending of all three features of French living"...

"THE AVE MARIA", Notre Dame (Indiana), U. S. A., Sept. 1928.

(1). Un vol. in-8, illustré, de 256 pages. Éditions "SPES", Paris.—10 fr.

"L'entrain de l'action, le parler savoureusement archaïque de l'habitant canadien, la vérité des caractères, en font une œuvre aussi agréable qu'instructive"...

("ÉCHO DE LA FRANCE CATHOLIQUE", Nouméa, Nouvelle-Calédonie).

"M. Yon sait regarder: lisez certains passages où il montre le firmament, les nuances des feuilles d'érable à l'automne, la maison et le parterre de la Villa des Trèfles, une estrade électorale... Le vocabulaire et la phrase sont de bonne veine et sentent le parfum du pays... Les canadianismes ne font pas tache. Ces expressions sont bien amenées et ne déplaisent pas"...

"AU DIABLE VERT" est un bon et beau livre; LES COLLÉGIENS AURONT PLAISIR À LE LIRE, ET LEURS MAÎTRES AUSSI"...

"LECTOR" (L'"ENSEIGNEMENT SECONDAIRE", Québec, octobre 1928).

"Quel agréable voyage nous faisons avec l'auteur, "Au diable vert"!... C'est l'œuvre d'un esprit délicat et d'un habile aquarelliste qui sait rendre les couleurs de son pays... Il ne nous montre pas moins la fidélité des Canadiens à leurs origines françaises. Ses compatriotes peuvent être fiers de lui"...

PIERRE DOUTIL ("LA CROIX DU DIMANCHE", Saint-Denis, ILE DE LA RÉUNION).

"C'est un délicieux roman canadien à la portée de tous et d'une moralité excellente"...

("MESSAGER BELGE", Bruxelles, août 1928).

"Intéressante étude de mœurs où revivent les vertus persistantes de la race et qu'illumine la poésie prenante des paysages canadiens"...

I. RUQUOY ("REVUE DES AUTEURS ET DES LIVRES", Paris, juillet 1928).

"Œuvre instructive puisée à des sources neuves et, par là même, vraiment originale"...

("ÉCHO DE LA REINE DE GUADELOUPE", Basse-Terre).

"La Gaspésie qu'il nous dépeint avec une visible sympathie, a des couleurs caractéristiques, bien canadiennes. Le livre est *profondément humain*. Ce n'est pas un mince éloge pour un premier-né"...

Abbé F. CHARBONNIER ("LE CANADA FRANÇAIS", Québec, oct. '28).

"Comme Louis Hémon, l'auteur a découvert ce que le terroir canadien recèle de beautés morales et physiques"... (ACTION CANADIENNE FRANÇAISE, août 1928).

"Un roman qui se lit bien, où l'intérêt ne languit pas, où LES JEUNES PRENDRONT PLAISIR ET PROFIT"...

HENRI D'ARLES (ibid., octobre 1928).

"AU DIABLE VERT" sera un des livres les plus lus dans toute bibliothèque paroissiale, mais IL CONVIENT SURTOUT À LA JEUNESSE ÉTUDIANTE DE NOS COLLÈGES ET DE NOS ÉCOLES"...

("SEMAINE RELIGIEUSE" de Québec, 7 juin 1928).

"M. Yon excelle à tracer les portraits de ses personnages. En quelques coups de plume, il nous les montre comme sur un écran. La tenue littéraire (du livre), son sujet, la beauté de certains des caractères, en font un roman capable de faire bonne et forte impression sur tous les lecteurs..."

"Le volume entier est de bonne plume, captivant par la vie que l'auteur a su lui insuffler sans relâche et par les nombreux traits canadiens fleuris dans toutes les pages... C'EST UN LIVRE À DONNER COMME PRIX DE FIN D'ANNÉE À NOS ENFANTS D'ÉCOLES ET À NOS COLLÉGIENS"...

O. VALOIS ("ACTION POPULAIRE", Joliette, 31 mai 1928).

"Livre sain, qui plaira à la jeunesse... Fait d'observation judicieuse et de clarté française... Peint sans le flatter, mais pour le faire aimer, un pays fruste où les âmes valent mieux que les apparences... PAS UNE MINUTE D'ENNUI pour le lecteur... ON VA D'UN TRAIT JUSQU'À LA FIN"...

ANTOINE BERNARD, c. s. v..

"UN ROMAN VIVANT ET PITTORESQUE, UN LIVRE RÉVÉLATEUR"...

GEORGES GOYAU, (de l'Académie franç.).

Dictionnaire Larousse complet

Cette édition révisée, qui a nécessité plusieurs années de travail, comble une grande lacune dans la série des manuels classiques. Aussi, sera-t-elle bien accueillie, espérons-nous, dans toutes nos maisons d'éducation: écoles, collèges, couvents, etc.

Voici les caractéristiques de ce nouveau dictionnaire:

1° La partie Géographique a été mise au point quant aux populations et aux nouvelles localités. C'est ainsi que vous y trouverez toutes les paroisses actuellement existantes de la Province de Québec, ainsi que les principaux centres du Canada.

2° La partie Historique a été considérablement augmentée, une plus large part ayant été faite à l'Histoire du Canada.

3° Les Biographies Canadiennes ont été multipliées, tant pour nos écrivains que pour nos personnalités religieuses et politiques.

4° Les maisons d'enseignement classique, moderne et commercial y figurent dans une proportion importante. Une mention toute spéciale y est accordée aux Universités canadiennes, ainsi qu'aux communautés religieuses établies au Canada et aux fondateurs de ces communautés.

Pour résumer, nous pouvons affirmer que la nouvelle édition du Dictionnaire Larousse complet, dont les 840 premières pages avaient été révisées et mises à jour en 1927, constitue un manuel scolaire complet, dont tout élève devrait être doté, à quelque classe qu'il appartienne.

Prix de détail: \$1.35—Demandez nos prix de gros.

Vos tout dévoués,

Librairie BEAUCHEMIN, LIMITÉE,

430, rue Saint-Gabriel, Montréal.

"L'AME DES LIVRES"

Nous venons de recevoir le cinquième numéro de L'AME DES LIVRES, revue de critique et de bibliographie, publiée par la "Librairie d'Action canadienne-française, limitée". Cette petite revue unique en son genre au pays, croyons-nous, a "pour mission de renseigner et d'orienter les esprits soucieux de se cultiver par la lecture d'ouvrages sains, instructifs et agréables".

Avec ce numéro, "L'AME DES LIVRES", sous la direction de Monsieur Albert Lévesque, entre dans une nouvelle phase de son existence. L'éditeur a l'ambition d'en faire un cahier d'études sérieuses, qui poursuivra trois objets:

- 1° Publier des articles de critique littéraire ou artistique;
- 2° Faire un tri dans la production littéraire et analyser les ouvrages les plus recommandés;
- 3° Éviter ainsi au public intellectuel le souci de choisir eux-mêmes les meilleures œuvres parmi les milliers qui inondent le marché.

Les lecteurs de "L'AME DES LIVRES" trouveront d'ailleurs une garantie de la qualité des jugements qu'elle publiera dans le caractère des personnalités littéraires qui fourniront leur collaboration, parmi lesquelles figurent les noms de M. l'abbé Olivier Maurault, Mlle M.-C. Daveluy MM. Harry Bernard, Hermas Bastien, Jean Bruchési, etc., etc.

Il convient de féliciter la "Librairie d'Action canadienne-française limitée" de son excellente initiative. Ajoutons que la présentation typographique est agréable et que le service de cette revue est fait gratuitement. On s'adresse pour abonnement au directeur, No 1735, rue St-Denis, Montréal.

(Communiqué)

PENSÉES

Ce ne sont pas les mauvaises herbes qui étouffent le bon grain : c'est la négligence du cultivateur.

CONFUCIUS.

Vivez où vous êtes, plaisez-vous à ce que vous faites, soumettez-vous d'avance à ce que Dieu voudra : c'est le secret du bonheur. S'il y manque quelque chose, souvenez-vous que vous êtes dans le lieu d'épreuve et attendez l'éternité.

LOUIS VEUILLOT.

Seule la religion console, seule elle éclaire et explique la vie et la mort; elle est le seul fondement de la Vertu; la proscrire est une impossibilité mathématique.

NAPOLÉON I^{er}.

LES DISPARUS

Feu M. le Juge J.-E. Robidoux

M. le juge J.-E. Robidoux, membre du Conseil de l'Instruction publique, est décédé à Montréal, le 15 mars dernier, à l'âge de 86 ans. Au temps du ministère Marchand, M. Robidoux fut secrétaire de la Province: il représentait alors le comté de Châteauguay à l'Assemblée législative de Québec. L'honorable M. Robidoux fut nommé juge de la Cour Supérieure en 1900.

Le Maréchal Foch

Le 20 mars dernier la France fut plongée dans le deuil par la mort du maréchal Foch, le principal héros de la Grande Guerre. L'illustre défunt fut un grand soldat et un catholique pratiquant et convaincu. La France a fait des funérailles nationales à l'ex-généralissime des armées alliées. Foch a été inhumé aux Invalides, non loin de la tombe de Napoléon I^{er}.

Le R. P. Charlebois

La communauté des Clercs Saint-Viateur a subi une douloureuse perte par la mort du T. R. P. Marie-Joseph-Antoine Charlebois, C. S., V., arrivée subitement, le 28 mars dernier. Le P. Charlebois, qui fut un grand éducateur, honora *L'Enseignement Primaire* de sa collaboration, il y a quelques années. Cet éminent et digne religieux occupa les plus hauts postes dans sa communauté. Il fut tour à tour supérieur des collèges de Rigaud et de Joliette. Il occupa la charge de Provincial de son Institut de 1923 à 1928.

Le P. Charlebois a droit aux prières de tout le personnel enseignant, religieux et laïque.

Sir Lomer Gouin

Le 28 mars aussi, une autre mort subite a plongé notre province dans le deuil. Le Jeudi-Saint après-midi, à 4.30 heures, au moment où il arrivait à son bureau, au Parlement, pour de là se rendre à la salle du Conseil législatif où il devait proroger la session de la Législature, Sir Lomer Gouin, Lieutenant-Gouverneur, fut terrassé par une attaque d'angine. Après une première syncope un mieux sensible permit à Sir Lomer de mander un prêtre. C'est le R. P. David, eudiste, qui administra l'Extrême Onction à l'illustre malade. Les médecins, requis en toute hâte, constatèrent la fin prochaine du Lieutenant-Gouverneur. A 5.20 heures, Sir Lomer expira entouré de sa femme, de

sa bru, Mme Léon Mercier-Gouin, de son beau-frère, M. Arthur Amos, du Premier Ministre, M. Taschereau, et de ses collègues. Le représentant du Roi, le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec avait comparu au tribunal du Souverain Juge, après être mort en vrai chrétien, en catholique convaincu.

Sir Lomer fut Premier Ministre de sa province de 1905 à 1920. Pendant ce long règne, il fit beaucoup pour l'éducation en augmentant les subventions destinées à l'Instruction publique, en multipliant les écoles normales de filles, en améliorant l'inspection des écoles et en encourageant la distribution de *L'Enseignement Primaire* dans tous les milieux scolaires. Tout en favorisant le progrès, Sir Lomer Gouin s'opposa toujours aux mesures qui visaient à amoindrir les prérogatives du Conseil de l'Instruction publique: il combattit l'idée d'un ministère de l'Instruction publique ainsi que celle de l'Instruction obligatoire.

Accordons à ce bienfaiteur de l'éducation, à ce grand Canadien français, un souvenir reconnaissant dans nos prières.

C.-J. MAGNAN.

LA FÊTE DES ARBRES DANS LA PROVINCE

Région de Montréal—du 29 avril au 4 mai.

Région des Trois-Rivières et des Cantons de l'Est—du 6 mai au 11 mai.

Région de Québec—du 13 au 18 mai.

Région du Lac-St-Jean, Chicoutimi et Matane—du 20 au 25 mai.

Région de l'Abitibi et Charlevoix—du 27 mai au 1er juin.

QUELQUES STATISTIQUES SCOLAIRES

Le dernier rapport du Surintendant de l'Instruction publique renferme les statistiques scolaires de la Province de Québec en 1926-27. En voici le résumé:

- 1,445 municipalités scolaires catholiques;
- 351 municipalités scolaires protestantes;
- 7,353 institutions d'enseignement catholiques dont
- 6,571 écoles primaires élémentaires,
- 562 écoles primaires complémentaires,
- 18 écoles normales (19 en 1929),
- 22 collèges classiques,
- 2 universités.
- 5,453 instituteurs (religieux et laïques)
- 14,840 institutrices (religieuses et laïques)
- 527,522 élèves (pourcentage de la présence moyenne en classe, 80.92%).

- 772 institutions d'enseignement protestantes, dont
- 639 écoles élémentaires,
- 58 écoles intermédiaires,
- 56 High Schools,
- 1 école normale,
- 2 universités,
- 812 instituteurs,
- 2,294 institutrices,
- 77,969 élèves (pourcentage de la présence moyenne en classe, 76.67%).

C.-J. MAGNAN, directeur-propriétaire, 79, Chemin Sainte-Foy, Québec, Canada